

Le Vaudou en Haïti

La magie d'un culte bafoué par l'histoire



Agwétawoyo – John Sylvestre

Françoise Florent
Echanges et Synergie asbl

Document réalisé par Françoise Florent, directrice de l'asbl Echanges et Synergie dans le cadre de l'activité « Le vaudou en Haïti et ses racines béninoises ». Évènement organisé par l'asbl Echanges et Synergie et l'ong Coopération par l'Education et la Culture, en partenariat et à l'Espace Senghor, avec la collaboration des Amitiés Euro-Haïtiennes et de membres de la communauté haïtienne de Bruxelles, le soutien de la DGCD et du CGRI et en liaison avec « Alafia Bénin ».

Bruxelles, octobre 2004

« Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage »

Montaigne, « Des Cannibales »

Avec mes plus vifs remerciements à tous ceux dont les conseils et avis m'ont grandement aidée dans la réalisation de ce document, en particulier à Arnold Antonin et à Laënnec Hurbon dont les critiques averties furent d'un considérable encouragement.

CUBA

CANAL DE LA JAMAÏQUE



1492
Christophe
Colomb découvre
Haïti et en
revendique la
possession pour
l'Espagne

HAÏTI

Événements

GOLFE DES
GONAÏVES



1915
Après l'assassinat du président
Gaillaume Sam, les troupes des
Etats-Unis débarquent à Haïti
pour y protéger les intérêts
américains.



1503
Les premiers esclaves
sont déportés à Haïti

1793
L'esclavage est aboli
après la révolte de 1791



1934
Les troupes
américaines quittent
Haïti après une
occupation de
dix-neuf ans

MER DES ANTILLES



Dès les lendemains de la « découverte » du « Nouveau » Monde par Christophe Colomb en 1492 au nom du très catholique royaume d'Espagne, des Européens de tous bords et de toutes conditions, suivant le chemin tracé par le navigateur et, guidés par les lumières d'une civilisation en quête de nouvelles prospérités, s'établissent sur ces terres inconnues. Convertis en propriétaires de plantations, ils se font livrer d'Afrique et par bateaux entiers, des cargaisons d'êtres humains, « fournitures » indispensables à leur exploitation.

Voyage d'« affaires » pour les uns, doublé de l'enchantement de la conquête et de la découverte ; exil forcé et brutal déracinement pour les autres. Magie bénéfique, prometteuse de richesses pour les Blancs ; magie maléfique d'une terre hostile, porteuse de souffrance et d'esclavage pour les Noirs.

Une fabuleuse alchimie, précipitée par la rencontre entre ces millions d'esclaves qui, issus de diverses communautés d'Afrique n'avaient de commun que la couleur de leur peau, se produit alors. Ces hommes déracinés et ravalés au statut de simples marchandises ont, dans une merveilleuse opération magique, métamorphosé leurs apparentes disparités en une religion, une langue et une culture communes, en y mêlant des éléments empruntés à leurs dominateurs.

Véritables miracles, ces magies de la création façonnées dans la clandestinité et issues d'une volonté inébranlable de survivre, se sont manifestées dans toutes les contrées qui furent traversées par l'esclavage. Elles se dénomment Obeayisme à la Jamaïque, Candomblé au Brésil, Shango Cult à la Trinité, Santeria à Cuba. A la fois méprisées et redoutées, elles ont été combattues par les puissances occidentales qui y voyaient autant de signes justifiant la domination d'une « race » définie comme inférieure à la leur.

Nous voulons à travers cette histoire du vaudou, contribuer à la découverte de la culture des « Autres », de ceux dont les différences sont perçues par celui qui les épingle comme des déviances inacceptables et dangereuses, peut-être parce qu'elles renvoient aux mystères de sa propre altérité.

L'HISTOIRE



Modern Slavery – Gary Darius

LA DÉCOUVERTE DU ROYAUME DE DIEU

Au Moyen Age, la géographie, réfractaire à toute préoccupation scientifique, n'était « invraisemblable ramassis mêlant connaissances réelles et imaginaires, dogmes bibliques, récits de voyages, spéculations philosophiques, élucubrations mythiques ». ¹ En acceptant aux débuts de l'année 1492 et après bien des hésitations, de financer l'expédition de Christophe Colomb, le Royaume catholique d'Espagne était habité par le rêve chimérique de débarquer enfin, et avant son concurrent portugais, dans les mondes bibliques et légendaires qui hantaient les fantômes du monde médiéval.

- **Des mondes bibliques et légendaires**

Les géographes chrétiens du Moyen Age avaient modelé du monde une image inspirée de récits bibliques et légendaires. Les cartes donnaient valeur de vérité universelle à des histoires mythiques et dessinaient les contours du royaume de Dieu sur la terre.

Le jardin d'Eden cité dans l'Ancien Testament figurait dans le haut où dominait un Orient céleste. L'Atlantide, terre autrefois prospère et florissante qui avait été décrite dans l'Antiquité par le philosophe grec Platon, était plongé dans les profondeurs de l'Océan Atlantique où un effroyable séisme l'aurait un jour engloutie. L'Asie abritait le prêtre Jean, un souverain mythique supposé régner sur un vaste et riche territoire et qui devait aider les Croisés à chasser les Musulmans des terres Saintes.

Selon le prophète Edras, l'une des incontournables références de la cartographie chrétienne médiévale, les terres asséchées par une rayonnante chaleur divine ne formaient qu'un seul et immense continent, l'Orbe de la Terre ou *Orbis terrarum* englobant l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et n'étaient entourées que d'une relativement faible quantité d'eau.

Christophe Colomb, surnommé par certains « le fou de Dieu », partageait comme la plupart de ses contemporains, cette foi en un Dieu qui, Grand Créateur de toutes choses, s'était préoccupé de loger la multitude des hommes dans un monde principalement constitué de surfaces émergées et habitables. Fort de cette conviction, il s'attendait à débarquer sur les côtes Est des Indes après une navigation de 750 lieues, soit à peu près 4.400 Km, noyant allègrement 15.200 Km dans le dédale de ses calculs et sans imaginer qu'un vaste continent pourrait faire obstacle à sa route.

Christophe Colomb sera jusqu'à sa mort qui survint en 1506, persuadé d'avoir atteint les Indes, erreur qui vaudra à tous les habitants « découverts » le nom générique d'Indiens. En 1507, le

cartographe allemand Waldseemüller baptisait le Nouveau Monde « Amérique » en hommage au navigateur italien Amerigo Vespucci auquel il attribua indûment la gloire de la découverte. La dénomination « Amérindiens » ou « Indiens d'Amérique » témoigne de ces errances d'une histoire oubliée de son propre passé.

- **L'extension du royaume de Dieu**

Le 2 août 1492, date du départ de la première expédition de Christophe Colomb, est également l'échéance fixée à tous les Juifs ayant refusé de se convertir au christianisme de quitter, sous peine de mort, le royaume catholique d'Espagne. L'Inquisition espagnole défend alors une Eglise catholique vouée à la glorification du royaume de Dieu sur la terre, à la lutte contre toutes les hérésies, à la conquête du monde et de ses âmes. Cette année 1492, prometteuse d'une ère nouvelle dans un monde nouveau, marque la fin du Moyen Age.

Le 6 décembre 1492, l'un des premiers gestes de Christophe Colomb à son arrivée sur la côte nord-ouest d'*Ayiti* (nom indigène signifiant « Ile montagneuse »), est de planter la croix du Christ. Fidèle à la couronne royale, il baptise l'île *Hispaniola* (petite Espagne). Au cours de ses quatre voyages, il prend soin de donner aux terres abordées des noms sanctifiés : San Salvador, San Jorge, Santa Anastasia, Santa Cruz, Trinidad, en référence à la Sainte Trinité, etc. Lors de son avant dernière expédition (1498-1500), naviguant dans le golfe de Paria (formé par le delta de l'Orénoque au Venezuela), il a l'éblouissante conviction d'avoir localisé le Paradis terrestre.

Dès 1493, le Pape espagnol Alexandre VI Borgia partage l'évangélisation des pays déjà découverts et ceux à découvrir entre le Portugal et l'Espagne qui sont chargés de répandre la loi et la religion catholique, et de réduire les nations barbares à la foi en Dieu. Un an plus tard, toujours sous l'arbitrage du Pape, les deux Etats délimitent les frontières de leurs oeuvres civilisatrices. Le *traité de Tordesillas* donne aux Portugais les régions situées à l'Est du méridien passant par les îles du Cap Vert et aux Espagnols celles situées à l'Ouest. Les souverains espagnols, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille désormais honorés par le Pape du titre de *Rois Catholiques* pour leur politique inquisitoire en lutte contre les Juifs et les Musulmans, confient à Christophe Colomb la sainte mission de « *convertir [les peuples idolâtres de l'Inde] à notre Sainte Foi* ». La reine devient *première dame* de ce Monde nouveau qui ne pourra être que chrétien.

¹ Boorstin Daniel, Les découvreurs, Bouquins, Robert Laffont, pp. 100-101

- **Le mythe de l'El dorado**

Vers 1526, une nouvelle légende s'ajoute à toutes celles qui avaient motivé la découverte du quatrième continent : le rêve d'une lointaine contrée aux inépuisables richesses prend le nom d'El dorado, ou « l'homme doré ».

Le mythe de l'El dorado, pays imaginaire également appelé Manoa ou Omoa, est vraisemblablement issu des témoignages d'aventuriers qui avaient assisté à des rituels amérindiens se déroulant à l'origine sur le lac Guatavita dans les hautes terres de Colombie et marquant l'accession au pouvoir d'un nouveau dirigeant. Une cérémonie peu ordinaire qui fut relatée par le chroniqueur historien Gonzalo Fernández de Oviedo : le chef d'une tribu « *marchait enduit de poudre d'or de la même façon que s'il avait été couvert de sel* » et jetait, en offrande à ses dieux, des objets d'or et d'argent dans les eaux d'un lac sacré où il se baignait le corps recouvert de poudre d'or.

Poussés par l'avidité, les explorateurs se lancent avec frénésie à la recherche de cet *El dorado*. Charles-Quint, anticipant sur sa découverte dont nul ne doutait, l'accorde en concession aux Welser, des banquiers d'Augsbourg qui détenaient le monopole du commerce avec l'Amérique espagnole et avaient créé une agence commerciale et financière à Saint Domingue. En 1541, l'échec d'un allemand commandité par les Welser, ébranle considérablement tous les espoirs de mettre un jour la main sur cette prodigieuse terre. L'El dorado finit par rejoindre la carte des utopies. Reste le mythe dont les siècles à venir engrangeront les fabuleuses promesses. La conquête du Pérou par Pizarro, le butin de Cajamarca et de Cuzco, les trésors rapportés par Cortés du Mexique, ont amorcé des réserves d'or et d'argent qui constituèrent le fondement de l'essor économique des puissances européennes.

- **Le massacre des Indiens**

L'inextinguible soif d'or des conquérants, la Bible en main et le fusil à l'épaule, entraîne la quasi totale disparition des Amérindiens qui constituaient, avant l'arrivée des conquistadores, l'une des parts les plus importantes de l'humanité.

A Hispaniola, terre alors peuplée de 8 millions de Taïnos (des Indiens qui faisaient partie de la grande famille des Arawaks), ceux qui s'opposent par les armes aux Conquistadores sont taxés de *Caraïbes* ou *Caribes*, terme espagnol signifiant « ennemis », « barbares » ou « cannibales ». Une résistance animée par le cacique² Caonabo contre les conquistadores est réprimée de manière sanglante. Son épouse, la reine *Anacaona*, grande poétesse dont le nom signifiait « Fleur d'Or », est traîtreusement capturée et pendue en 1503. Les Conquistadores commettent de semblables

² Caciques ou chefs de province, considérés comme les représentants directs des dieux et honorés comme tels.

massacres dans toutes les régions de l'Amérique nouvelle, purifiant dans des bains de sang ces terres souillées par l'impiété des Indiens : « *Tous ces barbares sont non seulement en état de péché, mais même hors d'état de faire leur salut : il appartient donc aux chrétiens de les redresser et de les diriger.* » Et si ces barbares s'opposent à la liberté du commerce et de la prédication, dans ce cas, « *il est permis aux Espagnols de s'emparer des terres et des provinces [...] de faire en vertu du droit de guerre tout ce que l'on a le droit de faire dans une guerre juste* ». ³ Ceux qui ne sont pas tués par les armes sont décimés par la variole, des infections pulmonaires et des troubles gastro-intestinaux contre lesquels ils sont dépourvus de toute défense immunitaire. En Amérique espagnole, les survivants meurent d'épuisement, victimes des mauvais traitements infligés par l'*encomienda*, système qui permettait aux colons d'utiliser les Indiens comme esclaves à condition de leur enseigner la religion chrétienne.

Trois générations à peine après l'arrivée de Christophe Colomb, des dizaines de millions d'Indiens avaient disparu de la surface de la terre, entraînant avec eux l'extinction de milliers de cultures.

Les Indiens se faisant rares, les colons ont recours aux esclaves africains, appréciés non seulement pour leur résistance aux fortes chaleurs, mais également pour leur « penchant naturel » à vivre dans la soumission : « *ce qu'il (l'Africain) offre de plus remarquable et qui est le moins soumis à l'influence de la transplantation, c'est l'insouciance dont on peut former partout la caractéristique du nègre. ... Privé de toute éducation, livré à tous les préjugés, à toutes les terreurs de l'ignorance, il est faible et craintif, quoiqu'il puisse s'élever au mépris des dangers physiques, précisément parce que son imagination perd son empire à leur égard.* » ⁴ C'est le début du trafic du Bois d'Ebène, de la *traite des Noirs* qui déportera pendant près de quatre siècles entre douze à quinze millions d'Africains, dont environ cinq millions dans les Caraïbes.

- **L'héritage indien dans le vaudou**

« On minimise l'apport taïnos dans la culture haïtienne : c'est un tort. Le premier domaine culturel où l'on peut voir l'apport taïnos chemès⁵ à la culture haïtienne est la technique... Le second domaine où se trouve l'influence indienne est la religion vaudou. C'est un fait connu que maints instruments du culte de cette religion, les pierres consacrées, les attributs des lwa, certaines

³ Propos de Francisco de Vitoria (env. 1492-1549), un dominicain de Salamanque.

⁴ Moreau de Saint-Méry, Description partie française isle Saint-Domingue, Tome I, p. 47

⁵ Zémès ou Chemès était le nom des dieux des Taïnos.

***cruches rituelles (les govis) sont souvent d'origine indienne.* »⁶ Jacques-Stephen Alexis, écrivain haïtien, lors du premier congrès des artistes et écrivains noirs tenu à Paris en 1956.**

Anacaona, cette reine indienne au tragique destin, ce symbole de la Beauté, du Rêve et de la Poésie, est aujourd'hui considérée comme la première martyre de l'histoire d'Haïti. Sa mémoire est honorée dans le culte Vaudou et commémorée dans la nuit du 5 au 6 décembre. On l'assimile à Erzulie Freda, esprit haïtien de l'amour et de la féminité.

Les pierres sacrées, les vèvès (représentations graphiques des esprits) et les drapeaux (emblèmes des temples) qui intègrent des procédés et des techniques similaires aux dessins de sable des Indiens de l'Amérique du Nord, certains mots de la terminologie religieuse, les contes, les instruments de musique, les danses, les masques et tatouages de carnaval, les amulettes et autres fétiches, témoignent également de la survivance des premiers habitants de l'île d'Ayiti.

⁶ Cité par Roy Fombrun Odette, L' Ayiti des Indiens, vol. 1, p. 155

LES DIEUX AFRICAINS EN EXIL

Au XVII^e siècle, les contraintes économiques, politiques et religieuses en Europe occidentale, poussent des individus sans ressources à émigrer aux Caraïbes pour y faire fortune. Des Français débarquent sur l'île de la Tortue et sur la côte Nord d'Haïti où ils se convertissent en flibustiers, boucaniers, pirates, vivant de rapines et de razzias chez les Espagnols. A partir de 1665, la monarchie française entreprend de normaliser la situation de tous ces aventuriers qu'elle place sous la direction de divers administrateurs. En 1697, le traité de paix de Ryswick cède à Louis XIV la partie occidentale de l'île qui, ainsi partagée entre l'Espagne et la France, garde à l'Est le nom espagnol de Santo Domingo et prend à l'Ouest le nom francisé de Saint-Domingue.

- **La traite négrière**

La colonisation française s'organise autour de la traite négrière, du système esclavagiste et du régime de l'Exclusif, appelé aussi *Pacte Colonial*, selon lequel il était établi qu'une colonie était faite par et pour la métropole : « *Saint Domingue doit vendre à la métropole ses denrées au plus bas prix et elle doit s'approvisionner uniquement de la métropole qui lui vend ses produits au plus haut prix.* »⁷

Capturés et commercialisés comme de simples marchandises, les esclaves de Saint-Domingue sont affectés à la culture de l'indigo et de la canne à sucre. La colonie développe rapidement une opulence et une richesse qui la porte au XVIII^e siècle en tête du hit parade mondial de toutes les exploitations coloniales, avec un commerce extérieur dépasse celui des Etats-Unis ! Les villes portuaires de Rouen, de Nantes, de La Rochelle et de Bordeaux, qui reçoivent en 1716 la permission royale de « *faire librement de commerce des Nègres* », sont parmi les premières à bénéficier de cet El dorado : « *Saint Domingue déverse sur la France des quantités prodigieuses de sucre, coton, café, indigo, cacao, campêche que les armateurs de Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Saint-Malo convertissent en or.* »⁸ Selon l'économiste français Raymond Barre, cet or est à l'origine de la création des banques de Lyon, d'Anvers, d'Amsterdam, de Francfort et de Séville, et des premières « bourses » de valeurs.

Les esclaves les plus « ordinaires » dans la colonie de Saint-Domingue sont issus de la côte du Congo et de l'Angola. Leur nombre est tel que toutes les victimes de la traite des Noirs, quel que soit leur pays d'origine, reçoivent la dénomination générique de *Congos*. D'autres viennent des côtes du *Golfe de Guinée* qui n'est plus qu'un vaste comptoir où les Européens troquent des armes, des

⁷ Jean Desquiron, Haïti à la Une, Tome 1, p. 18

⁸ Op.Cit

étoffes ou de la pacotille contre des graines au Liberia (la côte des graines), de l'ivoire à la Côte-d'Ivoire (la côte de l'ivoire), de l'or au Ghana (la côte de l'or) et des esclaves au Bénin et au Nigeria (la côte des esclaves).

Les victimes de la côte des esclaves sont principalement des *Yorubas* vaincus lors de guerres qui les opposaient alors aux *Fon* du royaume de Dahomey⁹ ainsi que des *Ibos* et des *Ibibios* du Nigeria.

- **Les royaumes sacrés**

Les Africains, arrachés par la force de leurs royaumes ancestraux, n'ont pour seuls bagages que leurs croyances en leurs esprits. Ceux qui sont débarqués sur la terre de Saint-Domingue leur donnent le nom de Iwa. Ces divinités, considérées comme les représentantes de la tribu ou de la nation dont elles sont issues, portent le titre de roi ou de reine. Elles perpétuent sur ces terres étrangères la survivance des royaumes sacrés d'une Afrique perdue.

Les Iwa originaires des côtes du golfe de Guinée sont aujourd'hui regroupés dans la famille dite *Rada*, ceux issus des côtes de l'Afrique Centrale dans celle des *Kongo*, et les créoles nées en terre haïtienne dans celle des *Petro*. Parmi les Iwa *Rada* se trouvent aussi des divinités dites *Nago*, dénomination péjorative donnée autrefois par les *Fon* aux *Yorubas*.

Les dieux *Rada* sont les plus importants dans le culte vaudou. Egalement appelés *Iwa-Ginen* ou *Iwa* de Guinée, ils doivent leur nom à *Allada* ou *Arada*, ville sacrée du Dahomey. Leurs aventures mythiques reflètent l'histoire des royaumes *Fon* et *Yorubas*.

Chaque communauté ou panthéon de Iwa, est honorée par un cérémonial spécifique avec des salutations, des acclamations, des danses, des instruments de musique et une catégorie d'animaux prévus pour le sacrifice. Les divinités ne sont toutefois pas prisonnières de leur panthéon. Aussi vivantes que les êtres humains, elles voyagent d'une famille à l'autre, suivant leur état d'esprit, leur humeur et le genre de services sollicités par leurs fidèles. De caractère plutôt doux et bienfaisant, les divinités *Rada* manifestent leur côté explosif, exubérant et agressif sous l'aspect *Kongo*. Elles sont particulièrement dangereuses si elles revêtent l'apparence infernale des *Petro* reconnaissables par leurs *yé ruj* (yeux rouges).

Le *golfe de Guinée* est resté pour le vaudouisant le lieu mythique de naissance et de résidence de ses dieux. Le terme Vaudou serait lui-même issu de la langue *Fon* où *Vodun* désigne les ancêtres divinisés. Quant au signe I qui se trouve représenté dans de nombreux *vèvès*, il pourrait être le symbole d'*Ifé*, la ville sacrée des *Yorubas*. Certains préfèrent y voir le I de INRI écrit au-dessus de la tête du Christ crucifié, et d'autres le chiffre 1, le symbole de l'homme debout face à son destin.

LA CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ

Débarqués sur l'île de Saint Domingue, séparés de leur famille et coupés de leur communauté, les esclaves reçoivent un nouveau nom selon l'inspiration plus ou moins fantaisiste de leur maître¹⁰ : Dieu et les saints catholiques (Dieudonné, Dieumerci, ...) ; le calendrier (Vendredi, Noël, Février, ...) ; la géographie (Lafrance, Marseille, Jacmel, ...) ; le caractère ou autres traits particuliers (La Santé, Libertin, Belhumeur, ...) ; l'histoire ou la mythologie (Ulysse, Voltaire, Brutus, ...), et bien d'autres encore. Le Code Noir, promulgué en 1685 par Louis XIV, oblige leurs propriétaires de les baptiser et de les instruire dans la religion catholique apostolique et romaine.

- **Les résistances des esclaves**

Soumis à de terribles tortures et mutilations au moindre signe d'insoumission, tout écart par rapport au culte catholique est considéré comme de la sorcellerie et sévèrement puni.

Pour échapper à leur triste destinée des esclaves se suicident, s'empoisonnent ou se pendent, persuadés de rejoindre par ce geste désespéré le pays de leurs ancêtres. *« C'est principalement à l'égard des Ibos qu'une grande surveillance est nécessaire, puisque le chagrin ou le mécontentement le plus léger les porte au suicide dont l'idée loin de les épouvanter semble avoir quelque chose de séduisant pour eux, parce qu'ils adoptent le dogme de la transmission des âmes. On n'a vu que trop souvent les Ibos d'une habitation former le projet de se pendre tous pour retourner dans leur pays. [...] Cette disposition de l'âme qui fait désigner les Ibos par ces mots créoles : Ibos pend'cor à yo (les Ibos se pendent) fait que beaucoup de Colons redoutent d'en acheter [...]. »*¹¹

D'autres esclaves prennent la fuite, communément appelée *marronnage*. Devenus *nègres marrons*, les fugitifs se regroupent dans des camps disséminés dans les montagnes et forêts inaccessibles de l'île. Traqués par l'administration coloniale, ceux qui sont rendus à leurs maîtres sont châtiés avec cruauté.

Marrons était un terme usuel aux Antilles françaises. Issu de l'espagnol *Cimarron*, qui peut se traduire littéralement par « *qui s'enfuit dans les montagnes* », il désignait des animaux domestiques redevenus sauvages. Les Noirs révoltés contre l'ordre esclavagiste ne sont plus que des individus dangereux, plus proches des bêtes dont ils partagent la vie, que des hommes.

- **L'insurrection générale**

⁹ Fondé en 1625 autour de la ville d'Abomey, le royaume de Dahomey constitue le Bénin d'aujourd'hui.

¹⁰ Voir Jean Fouchard, *Les Marrons de la liberté*, Les noms des marrons, p.228

¹¹ Moreau de Saint-Méry, *Description partie française isle Saint-Domingue*, Tome I, p. 51

Les nègres marrons s'organisent en bandes et, peu à peu, germe l'idée de lancer une grande insurrection. Des esclaves qui s'étaient réunis une première fois le soir du dimanche 14 août 1791 dans une plantation située au Nord de l'île, se retrouvent sept jours plus tard, la nuit du 21 août 1791, dans une clairière du bois Caïman pour arrêter un plan définitif de révolte générale.

Ce soir là, le prêtre *Boukman* invoque en créole les esprits des ancêtres africains et la prêtresse Cécile *Fatiman* sacrifie un cochon noir dont le sang est servi à chaque délégué. Les membres de l'assemblée secrète prêtent le serment de mourir plutôt que de vivre sous la domination des colons et jurent fidélité à *Boukman*, proclamé chef suprême de la révolte. L'insurrection, sacralisée par un sacrifice aux dieux africains et scellée par un pacte de sang, se propage et transforme la plaine du Nord en un immense brasier, où Noirs et Blancs règlent leurs comptes à coups de massacres réciproques.

Le 26 octobre 1791, *Boukman* est arrêté et exécuté. Sa tête est exposée sur une place publique, avec l'écriteau : « Tête de Boukman, chef des révoltés », afin de convaincre de sa mort tous les esclaves qui le croyaient invincible. Le même jour, le prêtre catholique Philémon est pendu pour ses sympathies avec les révoltés. La société coloniale est déterminée à défendre, envers et contre tous, le système esclavagiste sur lequel elle repose.

Romaine le prophète, Hyacinthe, Jeannot Bullet, Jean-François Papillon, Georges Biassou et bien d'autres esclaves qui dirigent par la suite les bandes insurgées, ne sont pour les colons que d'abominables sorciers fanatisant les révoltés par leurs coutumes tribales et leurs infernales superstitions: « *Ils dominaient ces bandes composées de Congos, de Mandingues, d'Ibos, de sénégalais etc., tant par la supériorité de leur intelligence que par la superstition. Les Noirs, fanatisés par leurs sorciers, couraient à la mort avec gaieté s'imaginant qu'ils ressusciteraient en Afrique... Ils combattaient, comme en Afrique, divisés par tribus, précédés de leurs sorciers et des emblèmes de leurs superstitions.... Leur plan était de chasser les Blancs, de détruire les principaux officiers des troupes coloniales, et d'établir le système africain, contraire à toute civilisation.* »¹²

La cérémonie du Bois Caïman a été l'objet de grandes polémiques et d'analyses historiques contradictoires. Certains ont nié ses liens avec la révolte des esclaves ou douté de son existence même, supposant comme Luc de Heusch (*Le roi de Kongo*, p.332) qu'elle n'était qu'un mythe érigé à la gloire du vaudou. D'autres ont soutenu qu'elle était à l'origine de l'indépendance de 1804. Thomas Madiou qui a relaté dans plusieurs volumes cette partie turbulente de l'histoire d'Haïti et qui n'avait que fort peu de considération pour le Vaudou, reconnut toutefois que « *le vaudou avait grandement contribué aux succès des esclaves soulevés en surexcitant leur fanatisme au plus haut degré. Le dieu*

leur annonçait que s'ils périssaient dans les combats, ils iraient revivre en Afrique, libres et heureux. Aussi leur chair émoussait-elle le fer des Blancs». ¹³ L'historien haïtien Jean Fouchard avança pour sa part que le vaudou ne portait sans doute pas de manière intrinsèque une idéologie de la libération, mais que les révoltes avaient certainement été organisées dans la clandestinité de ses réunions.

- **La France révolutionnaire**

Tandis que Saint-Domingue s'embrasse, de l'autre côté de l'Atlantique, la métropole est confrontée à une Europe qui s'est coalisée contre elle et est en proie aux sanglantes convulsions de sa propre révolution.

Si la France révolutionnaire a condamné le principe de l'esclavage en contradiction avec sa déclaration des droits de l'homme, elle se montre toutefois fort peu préoccupée par les problèmes de ses colonies qui ne concernent qu'une minorité de ses ressortissants. Parmi les 29 millions de Français, seuls 31 milles, généralement recrutés par contrat, dits « engagés », avaient accepté de s'expatrier à Saint-Domingue qui comptait près d'un demi million d'esclaves. La métropole ne daigne s'intéresser qu'au sort des « hommes de couleur libres », ces Noirs un peu français dont le teint s'est éclairci sous les effets du droit de cuissage des maîtres blancs.

Affolés par la révolte de leurs esclaves, les colons appellent à leur secours cette France lointaine qui se contente d'envoyer des commissaires civils pour enquêter sur l'état de ses colonies. Les colons se tournent alors vers les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Espagne. L'Angleterre expédie des armes et débarque en plusieurs points du territoire ; les Etats-Unis, pragmatiques, échangent des armes contre des denrées ; l'Espagne, contrainte par le Traité de Ryswick de partager l'île avec la France, profite du chaos général pour enrôler des esclaves révoltés dans les rangs de son armée, nourrissant l'espoir de reconquérir son ancienne colonie.

Poussés par la crainte de voir tomber la colonie dans les mains ennemies espagnoles et anglaises, les commissaires civils Sonthonax et Plovérel, abolissent l'esclavage à Saint-Domingue le 29 août 1793, et Pierre Chrétien et Victor Hugues font de même en Guadeloupe. La Convention confirme ces positions par le décret du 4 février 1794 (16 Pluviôse an II), valable dans toutes les possessions françaises.

Toussaint Louverture, l'un des chefs des esclaves révoltés alors au service de l'Espagne, s'allie avec cette France favorable à la liberté des Noirs, et qui clame haut et fort des principes républicains de « Liberté-égalité » et de « Vivre libre ou mourir ! ». Il veut aider cette France égalitaire à repousser

¹² Madiou Thomas, Histoire d'Haïti, tome 1, p. 105, 106, 147, 303

¹³ Op. Cit. tome V p.107

les Anglais et les Espagnols l'île. Son audace, son courage lors des combats et sa maîtrise de la stratégie militaire, contribuent au succès de son entreprise.

- **La guerre contre les armées de Napoléon**

Le 9 mai 1801, Toussaint Louverture se nomme gouverneur général à vie, proclame l'autonomie de l'île dans le cadre de la république française et déclare la fin de l'esclavage.

Bien qu'aboli par le décret de 1794, le système esclavagiste était resté une réalité dans la colonie où il servait les intérêts des grands propriétaires. Moreau de Saint-Méry, porte parole de ceux de Saint-Domingue, avait mis la métropole en garde : « *Si vous voulez appliquer la Déclaration eh bien ! il n'y a plus de colonies* ».

Au moment où Toussaint Louverture abolit l'esclavage à Saint Domingue, l'ère de la France révolutionnaire est révolue. Balayée par le coup d'Etat de *Napoléon Bonaparte* depuis le 9 novembre 1799 (18 Brumaire), elle a fait place au Consulat, et Bonaparte n'est pas homme à laisser son autorité bafouée par un chef noir qui l'avait un jour salué d'un impertinent: « *du premier des Noirs au premier des Blancs* ». En outre, le Premier Consul considère que l'abolition des privilèges et les Droits de l'Homme ne sont pas des valeurs exportables outre-mer.

Napoléon, hésitant sur un envoi de forces navales à Saint Domingue, consulte son Conseil privé, le Conseil d'Etat et ses proches. Les colons soutiennent que « *seize mille hommes suffiraient pour exterminer une population ignorante, et à leur avis essentiellement lâche* », et que la seule vue du fouet devrait suffire à vaincre ces Noirs nés pour être esclaves. Il ne reste bientôt plus que la voix de *l'abbé Grégoire*, fondateur de la Société des Amis Noirs et l'un des rares véritables abolitionnistes de l'époque pour s'élever contre le plus grand rassemblement de navires de guerre et de soldats de toute l'histoire coloniale. « *La France n'avait jamais vu un plus grand déploiement de forces navales. [...] La France envoya en totalité dans la colonie, pendant les années 1802 et 1803, 55.531 soldats blancs [...]. Il ne faut pas comprendre dans ce chiffre les équipages des bâtiments de guerre qui gardaient le littoral [...]*».¹⁴ L'armée napoléonienne débarque dans le Nord de l'île au début de l'année 1802 tandis que d'autres troupes envahissent la Guadeloupe.

Toussaint Louverture est arrêté par trahison le 7 juin 1802. Le Général Leclerc conseille d'enfermer le chef des rebelles « *dans une place forte située au milieu de la France, afin que jamais il ne puisse avoir aucun moyen de s'échapper et de venir à Saint Domingue où il a toute l'influence d'un*

¹⁴ Thomas Madiou, tome 2, p.164

chef de secte. Si dans trois ans cet homme reparaisait à Saint Domingue, peut être détruirait-il tout ce que la France y aurait fait »¹⁵.

Toussaint Louverture se retrouve au fort de Joux dans le Jura où brimades, vexations et humiliations ont raison de sa santé. Son geôlier, considérant que « *la composition des nègres ne ressemblant en rien à celle des Européens, [se] dispense de lui donner ni médecin ni chirurgien qui lui serait inutile* ». Toussaint meurt dans sa cellule le 7 avril 1803. Il avait un jour prédit « *En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des nègres ; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses* ». L'avenir lui donnera raison.

Napoléon, qui aurait à cette occasion déclaré : « *Je suis pour les Blancs par ce que je suis blanc ; je n'ai pas d'autre raison ; celle-la est la bonne... Comment a-t-on pu accorder la liberté à des Africains, à des hommes qui n'avaient aucune civilisation ?* », rétablit l'esclavage dans toutes ses colonies par sa loi du 20 mai 1802. Aussitôt suivie d'effets en Guadeloupe, cette loi décuple la fureur des Noirs. La guerre reprend sous la direction de *Jean-Jacques Dessalines* et *Henri Christophe*. La bataille de *Vertières* (près de Cap Haïtien) du 18 novembre 1803 est décisive : l'armée coloniale est mise en déroute et la France doit signer sa capitulation. Dix jours plus tard, il ne reste plus aucun soldat français dans l'île.

Le 1er janvier 1804, Jean-Jacques Dessalines proclame l'indépendance de la nouvelle république qu'il rebaptise sous son nom originaire d'Haïti (Ayiti) et dont il se désigne empereur sous le nom de Jean-Jacques Ier.

- **Une indépendance sous contrôle**

Les États européens et américains refusent de nouer des relations diplomatiques avec cette première République noire de l'histoire américaine dont seul le Vatican accepte de reconnaître l'indépendance. La réputation de Toussaint Louverture en tant que général en chef des armées des révoltés, s'était répandue comme une trainée de poudre dans le monde entier grâce aux marins noirs qui jouaient un rôle important dans la diffusion des informations. Traumatisés, les Blancs des Etats-Unis frémissaient à l'idée de voir les Afro-américains revendiquer eux aussi leur liberté. Haïti et Toussaint Louverture étaient devenus pour tous les esclaves des Amériques et de la Caraïbe, les symboles de la liberté et de l'indépendance.

¹⁵ Cité par Jean Desquiron, Tome 1 p. 30

Des puissances coloniales

Les États-Unis ne reconnaissent l'Etat haïtien qu'en 1863, alors qu'ils sont en pleine guerre de Sécession qui oppose le Sud, dont l'économie repose sur l'exploitation du coton et sur l'esclavage, au Nord, industriel et anti-esclavagiste. La France n'avait consenti à le faire en 1825 que contre le versement d'une indemnité de 150 millions de francs-or destinée à dédommager les colons de la perte de leurs biens. Face à l'incapacité du nouvel Etat d'en honorer la première des annuités, cette « dette coloniale » fut ramenée à 90 millions de francs. Il faudra plus de cent ans à Haïti pour s'acquitter de cette écrasante créance qui constitua, dès le départ, un lourd handicap dans ses perspectives de développement.

Du modèle français

Les premiers chefs du nouvel Etat haïtien ont bien du mal à asseoir leur crédibilité sur une scène internationale ébranlée par leurs luttes vers l'indépendance. Pour montrer à la face du monde qu'ils ont définitivement rompu avec les pratiques ancestrales réprouvées, ils appuient la légitimité de leur pouvoir sur l'Eglise catholique, représentante d'une culture française « civilisée » au détriment du culte Vaudou.

Toussaint Louverture qui instaure la religion catholique comme seul culte officiel et Dessalines qui interdit dans sa constitution le culte vaudou sont les premiers à rentrer dans cette voie d'une politique pro-catholique et anti-vaudouisante. Leur exemple sera suivi par la grande majorité de leurs successeurs.

Du Vatican

Le 28 mars 1860, le président Geffrard (1859 – 1867) signe avec le Vatican un Concordat qui donne à l'Eglise catholique les pleins pouvoirs dans le domaine religieux et institue la pratique du catholicisme obligatoire pour tous les Haïtiens. L'arrivée de prêtres et éducateurs français est saluée par la presse du gouvernement : *« Notre Eglise est enfin régularisée. Desservie par des prêtres moraux, religieux... elle ne sera plus un scandale aux fidèles, aux vrais croyants de la doctrine du Christ... Si le vaudou, cette sauvage et barbare religion de l'Afrique s'est tant généralisée depuis quelques années, nous devons en attribuer la cause à la déconsidération de l'Eglise produite par les mauvais prêtres qui en ont l'administration. Suivant nous, le levier le plus sûr, le plus puissant dont le gouvernement puisse se servir pour soulever et lancer notre pays dans la voie du progrès, c'est la*

*religion du Christ. ... La Bible est le code républicain démocratique le plus avantageux que l'on puisse imaginer. »*¹⁶

L'application du Concordat se traduit par une féroce et impitoyable répression des pratiques vaudouisantes, qualifiées par le clergé de « macaqueries » indignes d'un peuple civilisé et dès 1864, l'Eglise catholique, avec l'appui de l'Etat haïtien, tente d'éradiquer définitivement le culte. Elle organise la destruction des temples et des objets du culte qui disparaissent dans de gigantesques brasiers.

¹⁶ « Le Progrès » du 11 août 1860 in « Haïti à la Une » de Jean Desquiron, tome 1, p. 270

LE VAUDOU DIABOLISÉ

- **Par les Américains**

L'année 1908 marque le début d'une période d'anarchie en Haïti : sept présidents se succèdent au rythme de leur renversement. Le 28 juillet 1915, l'assassinat de Vilbrun Guillaume Sam, dernier de ces éphémères présidents, sert de prétexte au débarquement de quatre cents marines dans l'île. Haïti passe sous le protectorat des Etats-Unis qui ne quitteront l'île qu'en 1934.

Tout en poursuivant leurs travaux de modernisation déjà entrepris en 1906 avec la construction de voies ferrées, les Américains traitent les Haïtiens avec mépris et arrogance, rétablissent l'esclavage sous forme de corvées et censurent les journaux. Ils s'attaquent en particulier au culte vaudou dont des centaines de prêtres et d'initiés sont emprisonnés, torturés ou exécutés sommairement. Des milliers de paysans, dénommés *Cacos*, se soulèvent contre ces multiples exactions. Charlemagne Peralte, membre d'une confrérie Vaudou, prend le titre de « général en chef » pour mener les révoltés et est tué à bout portant par les Américains le 1^{er} novembre 1919. Pour impressionner les révoltés, son corps est exposé au public, tout comme l'avait été la tête de Boukman en 1791. Benoît Batrville, un prêtre vaudou, prend la relève et subit le même sort quelques mois plus tard. Tous deux sont aujourd'hui considérés comme des héros de l'histoire nationale haïtienne.

Durant leur occupation, les Américains qui, tels les conquistadores du Nouveau Monde, « découvrent » Haïti, se lancent dans l'écriture de rapports et de livres qui diffusent dans le monde entier l'image d'une île grouillante de sorciers, de cannibales et de zombies. « *Nous avons rencontré par nos rues quelques types de touristes... Il ne serait pas étonnant de les voir maintenant assez souvent en Haïti puisque, d'après le rapport de l'amiral Knapp, nous sommes des anthropophages. Ils viendront dans l'espoir peut être d'assister à un repas de cannibales.* »¹⁷

The magic Island (1929) de l'américain W.B. Seabrook, *Le Roi blanc de la Gonâve* (1932) de Faustin Wirkus, *Canibal Cousin* (1932) et *Black Bagdad* (1933) de John Craig, et bien d'autres ouvrages renforcent ce sanglant exotisme, illustré notamment par *I walked with a zombie* (1942), un film de Jacques Tournier.

- **Par l'Eglise catholique**

En 1941, une campagne antisuperstitieuse menée par l'Eglise avec l'appui du gouvernement haïtien prend une tournure particulièrement féroce.

Baptisée du nom purificateur d'« opération de nettoyage », elle déferle sur l'île tel un cyclone dévastateur, balayant sur son passage bouteilles, cruches, images, poteaux, croix, pierres, colliers, tambours, etc. Tous les objets soupçonnés de servir à des pratiques magiques sont irrémédiablement détruits. Chaque Noir ayant reçu le baptême catholique est obligé de prononcer publiquement le serment de rejeté par lequel il jure solennellement, la main sur l'Évangile, de renoncer à la religion de l'Afrique, et « *de faire détruire ou de détruire le plus vite possible tous les fétiches et objets de superstition s'il y en a sur moi, dans ma maison, dans mon habitation. En un mot, je fais serment de ne jamais m'abaisser à quelque pratique superstitieuse que ce soit. (Pour les personnes mariées) Je promets en outre d'élever tous mes enfants, sans exception, dans la religion catholique et romaine, hors de toute superstition, me soumettant pleinement à l'enseignement de cette sainte église. Et je promets, avec la grâce de Dieu, de rester fidèle à mon serment jusqu'à la mort.* »

Par crainte d'être privés des sacrements catholiques auxquels ils attachent une grande importance, nombre de vaudouisants s'engagent à renoncer définitivement à leurs croyances ancestrales.

- **Par les sectes protestantes**

On assiste aujourd'hui à un incroyable déferlement de sectes qui avaient commencé à s'implanter dans l'île pendant l'occupation américaine et qui offrent à la population haïtienne, une ouverture sur le monde fascinant des États-Unis, un aperçu de l'étendue de ses richesses et de ses pouvoirs.

Évangélistes, Baptistes, Pentecôtistes, Mormons, Adventistes, Quakers, Salutistes, Scientistes, Épiscopaliens, Témoins de Jéhovah, et bien d'autres communautés mystiques, financées par les grands centres du fondamentalisme qui se trouvent en Virginie, au Tennessee, en Arizona, au Texas ou en Floride, s'efforcent de convaincre les Haïtiens de la valeur des « amitiés internationales ». Nombre de défavorisés, d'exclus sociaux, de marginaux, de paysans, sont séduits par ces prédicateurs qui s'expriment en créole, proposent des messes chantées et dansées, cultivent l'extase mystique jusqu'à la transe, financent des projets de développement, des hôpitaux, des dispensaires, des bibliothèques et des écoles. Cette voie royale vers le Bonheur n'est toutefois pas sans condition. Les vaudouisants sont contraints d'abjurer leurs anciennes croyances et de renoncer à tout autre code religieux, moral ou social que celui imposé par leur nouvelle communauté. Le culte vaudou, dénoncé comme le principal responsable du sous-développement et de tous les maux qui sévissent en Haïti, devient un fléau dont il faut se prémunir comme de la peste : « *Beaucoup de vaudouistes*

¹⁷ Article paru en 1921 dans le journal haïtien « Le Matin ». In « Haïti à la Une » de Jean Desquiron, T. IV p. 244

sont « entrés dans le protestant » [...] parce que, se croyant en butte à la colère des esprits, ils y ont vu un refuge. Le protestantisme apparaît donc comme un asile ou plus exactement comme un cercle magique où l'on est à l'abri des loa et des démons. »¹⁸

Dans les temples protestants, les fidèles ramenés dans le juste chemin de la Vérité, confessent de prétendus crimes magiques accomplis avec la complicité du diable, dans des démonstrations publiques étrangement similaires aux serments de rejetés qui avaient été imposés par l'Eglise catholique pendant la campagne antisuperstitieuse de 1941.

- **Par les Haïtiens**

La perception du vaudou à l'intérieur même de la société haïtienne ne peut se comprendre sans faire référence aux inégalités sociales issues du préjugé de couleur. « Signifiant d'un marquage social, le vaudou renvoie à une série d'oppositions puissantes dans la vie quotidienne, dont les plus visibles sont les rapports : lettrés/illettrés, citadins/paysans, maîtres/domestiques, mulâtres/noirs, civilisés/sauvages, langue française/langue créole, etc. Quoique le vaudou se pratique dans toutes les couches sociales, il est détaché et épinglé comme une « tare » qui doit servir à rendre compte des « malheurs » des classes populaires ».¹⁹

¹⁸ Métraux Alfred, Le vaudou haïtien, p. 311, 312

¹⁹ Hurbon Laënnec, Comprendre Haïti, p. 149.

Les Noirs et les Mulâtres

Les Noirs et les Mulâtres se sont opposés à de multiples reprises, dès les débuts de l'histoire haïtienne, jusqu'à provoquer une scission du pays entre 1806 et 1822 : le Nord est dirigé par le roi Christophe, représentant de la faction « noire », et le Sud par Pétion, un général mulâtre qui place son gouvernement sous le signe de la francophilie et du catholicisme et interdit toutes les cérémonies vaudoues. Pratiquement tous les gouvernements haïtiens se sont caractérisés par leurs divergences d'attitudes envers les Mulâtres et les Noirs. Les uns, *noiristes*, favorisèrent les Noirs et réprimèrent les Mulâtres ; les autres *mulâtristes*, favorisèrent les riches globalement considérés comme Mulâtres, à l'encontre des populations pauvres et paysannes globalement considérées comme Noires.

Particulièrement exemplaire d'une attitude *mulâtriste*, Jean Pierre Boyer (président d'Haïti de 1818 à 1843), avait exclu les Noirs de toute participation au pouvoir et privé leurs enfants de toute instruction. Grand législateur devant l'Éternel, ses œuvres les plus illustres furent son Code rural de 1835 qui marginalisait le milieu de la paysannerie, et son Code pénal de 1835 qui sanctionnait les pratiques du vaudou. D'une exceptionnelle longévité, les dispositions de ce Code, furent maintenues sans grande modification pendant plus de cent cinquante ans.

François *Duvalier*, surnommé « Papa Doc », relayé à sa mort par son fils Jean Claude dit « Bébé Doc », avait quant à lui imposé une dictature *noiriste* où le vaudou fut érigé en bras droit d'un pouvoir absolu qui pesa de tout son poids sur le pays de 1957 à 1986. Pour mieux contrôler le milieu de la paysannerie, François Duvalier avait enrôlé des prêtres vaudous (des oungans) dans sa milice privée composée de Tontons macoutes, exécuteurs des assassinats de ses opposants. Utilisant les croyances populaires dans la sorcellerie, il avait installé un climat de terreur permanente en maintenant la population sous la menace de jeteurs de sorts, de loups-garous et d'autres bandes de sorciers qui n'étaient que des espions à la solde de sa sanglante dictature. A sa mort, son fils Jean-Claude poursuivit cette utilisation du vaudou à des fins répressives, renforçant, tant à l'intérieur du pays que sur la scène internationale, l'image d'un culte néfaste et malfaisant, voué à la magie noire. Le 7 février 1986, jour de la chute de Jean Claude Duvalier, la population haïtienne, libérée du joug de la tyrannie, se déchaîna dans des actions de *déchoukaj* (terme signifiant *déracinement*), détruisant avec rage tous les symboles du pouvoir déchu et assassinant sur place tous ceux qui s'en étaient faits les complices : des dizaines de Tontons macoutes et de oungans furent lynchés ou brûlés vifs.

La fin de la dictature des Duvalier marque le début d'une série de proclamations et de mesures en faveur de la liberté du culte Vaudou : en mai 1986, un colloque réunissant artistes, intellectuels et

éducateurs, condamne pour la première fois et publiquement toute persécution des vaudouisants ; le 29 mars 1987, une nouvelle constitution dépénalise officiellement la pratique du culte ; le 22 août 1991, Haïti commémore publiquement et pour la première fois depuis deux cents ans la cérémonie du Bois Caïman qui avait été le point de départ de la révolte des esclaves.

Un héritage des sociétés coloniales

L'opposition entre les Noirs et les Mulâtres est un héritage de la société coloniale esclavagiste qui avait fait de la couleur de la peau le critère de la position sociale de l'individu : « *Partout où il y a eu des Blancs, des Nègres et des Mulâtres et l'esclavage des Nègres, il y a, aujourd'hui, une question de couleur entre les Noirs et les Mulâtres délivrés cependant à tout jamais de la servitude.* »²⁰

En 1797, Moreau de Saint-Méry déclinait dans son ouvrage, la *Description de la partie française de Saint-Domingue*, onze divisions ethniques basées sur les doses de métissage du Noir avec le Blanc. Au plus l'individu se rapprochait de la couleur blanche, au plus il se situait dans le haut de l'échelle sociale. L'accès à la liberté et aux droits qui « collait à la peau » des individus, permettait de distinguer parmi les Sacatras, Griffes, Marabous, Mameloucs et autres « dégradés du blanc », trois grandes classes à Saint Domingue : les Blancs, les Mulâtres et les Noirs.

- Les colons blancs étaient libres et avaient tous les droits.
- Les affranchis mulâtres (dont la première génération était issue du droit de cuissage des colons blancs sur leurs esclaves noires), étaient appelés *anciens libres* car ils avaient été libérés du joug de l'esclavage avant même l'abolition de 1794. Dits également *hommes de couleur libres*, ils bénéficièrent, par la grâce de leur père, d'une éducation et d'un enseignement « à la française », soit dans la métropole, soit en Haïti et jouirent de certains droits, dont celui d'être propriétaire. Après la proclamation de l'indépendance de l'île en 1804, ces privilégiés qui étaient particulièrement nombreux dans la province du Sud, constituèrent la classe intellectuelle haïtienne, la grande bourgeoisie et l'élite dirigeante.
- Les esclaves noirs, n'étant pas libres et ne jouissant d'aucun droit, ne recevaient d'aucune instruction. Marrons (esclaves en fuite) et simples soldats pendant la guerre de libération, ils ne furent libérés, sauf exception, qu'au moment de l'abolition de l'esclavage de 1794. A ce titre, ils étaient dénommés *nouveaux libres*. En 1802, lorsque la France rétablit l'esclavage dans ses colonies, des Blancs préconisèrent de remettre ces *nouveaux libres* en esclavage et de donner aux *anciens libres* les mêmes avantages politiques que les colons. Les Noirs devinrent après l'indépendance de

²⁰ Emmanuel Edouard *La politique Intérieure d'Haïti*, 1890. Cité par Jean Desquiron, Haïti à la Une, tome 1, p. 68

1804, des paysans ou petits propriétaires terriens. Ils n'eurent accès au droit de vote que sous l'occupation américaine.

L'adjectif *mulâtre* finit par désigner la classe bourgeoise, citadine, francophone et catholique, et celui de *noir* celle de tous les paysans parlant le créole et pratiquant le vaudou. Telle est la réalité sociale admirablement illustrée par le dicton, populaire non seulement en Haïti, mais également Brésil et ailleurs en Amérique Latine : « *Nèg rich sé mulat, mulat pov, sé noua* » ou « *le noir riche est un mulâtre, le mulâtre pauvre est un noir* ».

Les couleurs des esprits

Sous certains aspects de leur caractère et de leur comportement, quelques esprits reflètent ce clivage, toujours vivace dans l'actuelle société haïtienne, entre les Noirs et les Mulâtres.

Erzulie, personnification de la féminité, de l'amour et de la beauté et qui peut être comparée à la déesse grecque Aphrodite, prend les traits d'une belle mulâtresse qui, hautaine et dédaigneuse, parle un français maniéré d'une voix pointue. Amante insatiable, le dieu noir Gédé-Nibo la courtise cependant en vain, car elle a des préjugés de couleur.

Les Zakas règnent sur les champs et les travaux agricoles. Ils ont le comportement, le parler et l'accoutrement des paysans : chapeau de paille, blouse en gros bleu, macoute (sacoche) en bandoulière et pipe en bouche. Les Zakas craignent et détestent les gens de la ville qui se gaussent de leur allure grossière, de leurs expressions campagnardes et de leur démarche pataude. Cette rancœur reflète « *le ressentiment des paysans qui, lorsqu'ils viennent en ville, sont exposés aux rebuffades et au mépris des citadins sans qu'ils osent exprimer leur colère ou même se départir de l'humilité qu'ils affectent* ». ²¹

Mademoiselle Charlotte et Dinclisin sont des *lwa* francophones et francophiles. Leurs possédés parlent un français fort correct, même si dans la vie courante ils n'en parlent pas un mot. Mademoiselle Charlotte est pointilleuse et exige que l'on observe vis à vis d'elle un protocole des plus raffinés. Quand elle parle « langage », elle s'exprime avec maladresse, ce qui dénote immédiatement son origine non africaine. Quant à Dinclisin, il massacre le créole à la manière des Français.

- **La résistance culturelle**

Vers les années 1927-1928, alors que l'occupation américaine bat son plein, des intellectuels haïtiens entament une résistance contre l'assimilation à la culture occidentale et contre toutes les

²¹ Métraux Alfred, *Le vaudou haïtien*, pp. 126-127

humiliations imposées à la race noire. Cette réaction s'inscrit dans le vaste mouvement de la négritude.

Le Mouvement de la Négritude, marqué par la publication en 1921 du roman *Batouala* du Martiniquais René Maran, sera relayé vers la fin des années 1930 par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor. Cette période proclame dans l'esthétique d'une écriture poétique révoltée, l'immense souffrance nègre et la splendeur africaine de l'identité noire. En Haïti, dès les débuts de l'occupation américaine, Jean Price-Mars (1897-1969), ethnologue, historien, diplomate et homme politique haïtien, invite l'élite haïtienne à lutter contre toute domination culturelle. Au cours d'une conférence, en 1917, il « *a fait le bilan de l'élite, et nous a montré sa tendance constante à maintenir, inconsciemment peut être, le vieux cadre colonial, c'est-à-dire la division entre exploités et exploités. ... A moins d'une destruction systématique ou d'une déportation totale ... nous sommes appelés ... à être encore les maîtres de nos destinées. Voilà pourquoi l'élite doit entreprendre sa mission éducatrice de la masse* »²²

En juillet 1927, paraît le premier numéro de *La Revue indigène* qui, créée par Jean Price-Mars, réunit des écrivains qui défendent le respect de la culture populaire autochtone à l'encontre du mépris des Américains. Un an plus tard, dans son ouvrage référence, *Ainsi parla l'oncle*, Jean Price-Mars encourage les créateurs haïtiens à s'inspirer des mythes, contes, légendes, chansons et musiques d'un patrimoine culturel trop longtemps bafoué et négligé. Il le premier écrivain haïtien à proclamer à voix haute et ferme que le vaudou doit être considéré comme une religion à part entière, avec une théologie propre, « *un corps sacerdotal hiérarchisé, une société de fidèles, des temples, des autels, des cérémonies et, enfin, toute une tradition orale [...] grâce à laquelle se transmettent les parties essentielles de ce culte* ». A une époque où la seule langue officielle d'Haïti était le français et interdiction était faite aux écoliers de s'exprimer en créole, l'appel de Jean Price-Mars à la réhabilitation des fondements de la culture haïtienne s'inscrivait à contre-courant d'une bourgeoisie haïtienne qui, éperdument « francolâtre », se gargarisait d'un pur « français de France », rêvait de faire d'Haïti une « *province intellectuelle de la France* »²³, et cultivait un profond mépris pour les paysans qui ne parlaient que le créole et qui s'enfermaient dans les pratiques occultes du vaudou.

Dans la foulée d'une négritude qui s'érige contre toutes les oppressions, deux écrivains dénoncent les conséquences culturelles et politiques de la répression menée par le catholicisme contre le milieu de la paysannerie. Jacques Roumain qui avait participé à la création de la *Revue indigène* de Jean Price-Mars crée, en 1941, un Bureau d'ethnologie qui a pour vocation de retourner aux racines

²² Compte rendu par Placide David d'une conférence de Jean Price Mars in « Haïti à la Une » de Jean Desquiron - T IV p. 147

profondes de la culture haïtienne. En 1944, victime d'une crise cardiaque, il a le temps d'achever avant sa mort un roman, *Gouverneurs de la rosée*. Œuvre majeure de la littérature haïtienne, souvent rééditée, traduite en plusieurs langues et adaptée pour la scène et à l'écran, l'ouvrage est un vibrant témoignage des luttes de libération des paysans et reste un message d'espoir pour les peuples opprimés du monde entier.

Très marqué par le mouvement de la négritude, *Jacques Stephen Alexis* se distingue lors du 1er Congrès des écrivains et artistes noirs réunis à la Sorbonne en septembre 1956, en s'exprimant en faveur du réalisme merveilleux haïtien par lequel il entend la fidélité à l'imaginaire et à la fantaisie des conteurs populaires et qu'il illustre en 1960 dans son célèbre livre *Romancero aux étoiles*. Ses ouvrages, dont « Les arbres musiciens » écrit en 1957, participent à une littérature militante, s'insurgeant contre l'exploitation permanente du peuple haïtien. Jacques Stephen Alexis est mort en 1961, probablement assassiné par les milices du dictateur Duvalier.

²³ Etzer Vilaire, préface des *Poèmes de la mort*, 1907

LES REPRESENTATIONS DU VAUDOU



Diablotin – Gabriel Bien-Aimé

LES PEURS ANCESTRALES

Cannibales, loups garous, zombis, sorciers et autres figures cauchemardesques de tous genres n'ont cessé de hanter toutes les représentations exotiques du Vaudou. Ces monstres ne sont pourtant pas l'apanage d'une contrée, d'une culture, d'une époque. Ils ont sévi pendant des siècles dans les campagnes et les villes de la vieille Europe et se sont manifestés au cours de toutes les périodes de l'histoire de l'humanité, sous toutes les latitudes, sous des apparences variables selon leurs lieux de naissance, et font encore aujourd'hui de troublantes apparitions. Issus des sentiments d'angoisses et de peurs, ils sont à la mesure des inquiétudes suscitées par les mondes étranges et inconnus, à moins qu'ils ne mettent en jeu des pulsions irrésistibles internes à la nature humaine, des ruptures sociales ou des conflits de pouvoirs.

- **Les cannibales**

Depuis les temps les plus reculés, l'existence de l'autre a toujours donné naissance à des accusations de cannibalisme. L'Etrangeté, cet inquiétant « Trou noir » dans le monde connu, semble à elle seule capable d'absorber vers le néant l'univers de ses propres réalités, de ses propres certitudes.

De monstrueux prédateurs

A l'aube de la découverte du Nouveau Monde, l'Europe chrétienne est convaincue que les espaces extérieurs à l'Europe ne peuvent qu'être peuplés d'Amazones (d'où le plus long fleuve d'Amérique du sud tire son nom), de monstres acéphales, cyclopes, cynocéphales, unijambistes, et autres âmes damnées par une colère divine. A la grande déception de tous, Christophe Colomb dresse une description somme toute assez banale des indigènes du Nouveau Monde, pourvus comme tous les êtres humains d'une tête, de deux bras et de deux jambes : *« dans ces îles, je n'ai point jusqu'à présent trouvé de monstruosité humaines, comme beaucoup s'y attendaient ; au contraire, parmi tous ces peuples, la beauté corporelle est estimée »*.²⁴ Toutefois, le Dr Alvarez Chanca qui accompagne Christophe Colomb lors de son deuxième voyage vers les Amériques, démontre leur monstrueux penchant au cannibalisme : les crânes arborés par certaines tribus de la Guadeloupe et des îles orientales suffisent à eux seuls à prouver cette fâcheuse tendance. Les mésaventures du capitaine florentin Giovanni da Verrazzano ne font que confirmer ce que tous tiennent déjà pour certain. En juillet 1528, alors que le capitaine débarque pour une escale en Guadeloupe avec quelques marins, jaillissent des indigènes qui les criblent de flèches, se saisissent d'eux et les dévorent sous les yeux horrifiés de leurs amis restés à bord du navire...

Plus tard, les esclaves africains n'échappent pas à semblable suspicion, certains apparaissant comme plus voraces que d'autres : « *On amène aussi à Saint-Domingue de ces bouchers de chair humaine, (car chez eux il y a des boucheries où l'on débite des esclaves comme des veaux) [...]. On les reconnaît à leurs dents incisives, toutes sciées en autant de canines aiguës et déchirantes* ». ²⁵ Et si les Blancs redoutent le cannibalisme des Noirs, cette peur est réciproque : l'habitude qu'ont les colons de tâter les esclaves à leur arrivée sur l'île de Saint-Domingue, fait croire à ces derniers que l'on vérifie ainsi s'ils sont assez gras pour être mangés...

L'affaire Bizoton

En 1863, *l'affaire Bizoton* défraye la chronique. Le 27 décembre de cette année, une fillette nommée Claircine disparaît en Haïti dans une région d'Haïti appelée Bizoton. Son oncle Congo Pellé, avec la complicité de sa sœur, une prêtresse vaudou, aurait sacrifié Claircine à un *Iwa*. Victime d'une séance de sorcellerie, elle aurait été mangée au cours d'une cérémonie. Quelques jours plus tard une autre fillette aurait été enlevée pour être sacrifiée à son tour, mais elle fut retrouvée à temps par la police. Le presse haïtienne qui relate l'événement clame son indignation : « *Un crime abominable a été commis aux portes de la Capitale : une enfant a été égorgée, dépecée, coupée en morceaux, apprêtée comme il en serait fait d'un agneau, d'un cabri, et un horrible festin en a été fait, auquel ont pris part et l'oncle et la tante !!! Un festin de chair humaine au sein même de notre société ! des cannibales parmi nous, et en pleine année 1864 ! Cela se peut-il ? [...] Qu'est-ce donc que ces mangeurs de chair humaine ? par quel mobile sont-ils dirigés ? Sont-ce des sauvages de l'intérieur, vivant loin de tout contact de civilisation... ? Hélas ! non, ces gens vivaient au milieu et aux environs de la ville... ils sont allés souvent à la messe..., ils n'en sont pas moins restés idolâtres, anthropophages. Oui, idolâtres anthropophages, car ils sont l'un et l'autre ; mais l'anthropophagie n'est chez eux que le résultat de l'idolâtrie ; or détruisez la cause, vous détruirez l'effet. [...]. Le vaudou n'est pas seulement une secte... c'est plutôt un culte. Ce culte barbare nous a été anciennement importé de l'Afrique, par la traite. Détruisez ce culte, avons-nous dit, et vous détruirez l'anthropophagie qui en est la conséquence... » ²⁶*

Cette affaire qui se termine par l'exécution de huit personnes, laissera une empreinte sanglante dans l'imagination d'une flopée d'écrivains et de scénaristes. Les succès remportés par les agapes du Docteur Hannibal Lecter dans le « Silence des Agneaux », démontre que ce thème, inscrit au box-office international, est loin d'avoir épuisé toutes ses ressources.

²⁴ Boorstin Daniel, Les découvreurs, p. 627

Le cannibalisme rituel

Fait culturel institué de manière rituelle et symbolique dont la règle essentielle est que tous y participent, le cannibalisme s'insère dans la conception de la mort, dans l'image du corps humain et du devenir de son âme, dans la représentation du monde des ancêtres. Phénomène qui remonte à des temps aussi anciens que le Néolithique, le cannibalisme ne peut se comprendre sans être relié au fonctionnement de la société dans laquelle il s'inscrit. « *La découverte du Nouveau Monde [...] a ainsi été la source de nombreux témoignages inspirés par la surprise et parfois l'indignation des voyageurs devant certaines conduites* ». ²⁷

Certaines populations ingèrent leurs propres morts pour préserver l'unité du groupe et ne pas perdre la substance qui le définit et le circonscrit. D'autres mangent seulement le corps de leurs adversaires pour détruire totalement leur âme qui ne trouverait alors plus où se loger, ou pour s'en approprier les qualités. Sigmund Freud a lui-même analysé cette pratique et relevé dans *Totem et Tabou* (1912) qu'« *en ingérant les parties du corps d'une personne, dans l'acte de dévoration, on s'approprie aussi les propriétés qui ont appartenu à cette personne* ». Le désir de l'autre aboutit à sa totale destruction. La communauté cannibale peut aussi se venger des ennemis qui ont tué des membres de son groupe et dont elle souhaite apaiser les esprits. Cette mise à mort rituelle de captifs constitue, selon Alfred Métraux (ethnologue d'origine suisse naturalisé américain - 1902-1963), un acte religieux qui est destiné à apaiser l'âme d'un parent défunt et qui fait partie de rites funéraires.

L'anthropophagie

On confond souvent le cannibalisme rituel avec *l'anthropophagie* qui a donné lieu aux histoires les plus folles sur l'existence d'Indiens ou autres peuples dits « primitifs », mangeurs d'hommes. L'anthropophagie a donné naissance à l'image désormais connue de tous de ces malheureux missionnaires et explorateurs mijotant dans la marmite géante de noirs friands de chair blanche. Dans la réalité, l'anthropophagie ne se retrouve que dans des situations extrêmes et exceptionnelles. C'est l'anthropophagie dite de survie : en 1816, les 149 naufragés de « la Méduse », frégate royale partie de Rochefort pour coloniser le Sénégal, ne survécurent que grâce à l'anthropophagie ; lors de la grande famine des années 1932-1933 en Union Soviétique, la population se serait parfois nourrie de cadavres ; en 1972, des membres d'une équipe de football uruguayenne, victimes d'un accident d'avion dans les Andes, furent acculés à la même extrémité pour s'alimenter dans l'attente de secours.

²⁵ Moreau de Saint-Méry, Description partie française isle Saint-Domingue, Tome I, pp. 53, 54

²⁶ Cité par Hurbon Laënnec dans *Le barbare imaginaire*, p. 116

²⁷ Maisonneuve Jean, *Les conduites rituelles*, p. 4

Les sacrifices humains

Il faut également se garder d'assimiler cannibalisme et *sacrifices humains*. Les Aztèques du Mexique qui les pratiquaient de manière exceptionnellement courante et abondante, avaient provoqué l'horreur des Conquistadores. Se considérant comme le peuple élu du soleil, les Aztèques assuraient sa marche céleste en l'abreuvant du sang de milliers de leurs captifs. Seuls des flots de sang étaient capables de préserver la chaleur et la lumière de cet astre incandescent et de retarder la disparition d'un cosmos irrévocablement condamné à l'annihilation.

Le sacrifice humain a aujourd'hui totalement disparu au cours du développement de la plupart des religions pour être remplacé par l'offrande symbolique de mannequins ou par des sacrifices d'animaux. Tel serait le sens du passage de l'ancien testament où Abraham, prêt à immoler son propre fils Isaac pour prouver la fermeté de sa foi, y renonça car Dieu, refusant dorénavant tout sacrifice humain, accepta qu'Isaac soit remplacé par un bélier (Genèse 22).

Le cannibalisme imaginaire

Le cannibalisme, imaginaire celui-là, est présent dans les productions mythiques et les contes des sociétés les plus diverses. Les mythes grecs, les contes amérindiens et africains, sont peuplés d'ogres qui, dans leur frénétique et quotidien besoin de ration de chair humaine, s'adonnent à une sorte d'auto-cannibalisme en dévorant leur propre progéniture. Telle est l'histoire du Petit Poucet qui, par la ruse, échappe à l'ogre et lui fait avaler ses propres filles. Le monstre cannibale, coupable de s'abandonner sans frein et sans limite à ses pulsions destructrices, symbolise celui qui ignore les règles et les lois. À cette nature ensauvagée, à cette force aveugle et dévoratrice, s'oppose l'ordre de la culture.

- **Les loups-garous**

L'appétit vorace des mythiques cannibales peut les condamner à perdre leur apparence humaine pour se transformer en bêtes féroces, donnant au célèbre adage de l'antiquité romaine une bien cruelle réalité : « *Homo homini lupus est* ». L'homme devient un loup pour l'homme.

Les premiers loups-garous (le terme *garou* est d'origine germanique) firent leur apparition vers le XIII^e siècle chez les Francs, les Celtes et dans les régions sylvestres de l'Europe où le loup, dont la gueule vorace évoquait la nuit, la caverne, les enfers, était l'incarnation des esprits sauvages de la forêt (la louve étant de son côté la représentante du monde de la débauche et du désir sexuel...). La croyance en la lycanthropie n'a toutefois pas attendu l'apparition des loups-garous pour s'installer dans les esprits. Elle se manifesta dès l'Antiquité gréco-latine à travers la légende de Lycaon. Ce dernier, souverain mythique d'Arcadie (région de l'ancienne Grèce au centre du Péloponnèse) aurait été changé par Zeus en loup pour le punir de lui avoir servi au cours d'un festin, les membres d'un enfant qu'il venait d'égorger. La mythologie égyptienne quant à elle donne à Anubis, le dieu des enfers, les apparences d'un chien sauvage, d'un chacal. Plus récemment, le conte du petit chaperon rouge de Perrault symbolise à travers les traits carnivores de la grand-mère, le monstre dévorateur du temps et destructeur de l'homme.

La légende

La légende du *loup-garou* est associée au monde sombre et inconnu de la forêt qui entoure le village familial. Issus de l'univers de la nuit, les loups-garous se rassemblent au clair de lune pour sucer le sang de leurs victimes, souvent des proches parents, et ne reprennent leur apparence humaine qu'au petit lever du jour. Pendant toute la durée du Moyen Age et de la Renaissance, leur existence ne fait aucun doute : les loups-garous, assimilés à des sorciers et jugés comme tels, sont passibles de la peine de mort par le feu ou par la corde. Ils deviennent sous Louis XIV l'objet d'une psychose terrifiant les milieux ruraux et campagnards. Plus tard, l'Auvergne toute entière se débat avec la terrible *bête du Gévaudan*, une mystérieuse bête féroce aux allures d'un énorme loup qui aurait tué une cinquantaine de personnes entre 1765 et 1768 et qui faillit déstabiliser le règne de Louis XV. Dans certaines régions de France, on parlait encore il n'y a pas si longtemps, dans la langue du terroir, de « la bête qui court la gapilote », de « garipote » ou de « galipaude ».

En Haïti, le loup ne faisant pas partie de la faune tropicale, la « galipote » a dû s'adapter à la chaleur de son environnement. Lorsque la femme loup-garou entreprend une randonnée nocturne, elle se dépouille de sa peau et, de peur qu'elle ne se dessèche pendant son absence, elle la cache dans un endroit frais. Son corps mis à nu, des ailes de dindon lui poussent sur le dos, lui permettant

de s'envoler dans le ciel. Des flammes lui sortent des aisselles et de l'aîne et les traînées lumineuses qui, telles une comète, signalent son passage dans la nuit, sont appelées *nids de loups-garous*. En principe, cette sorcière ne nuit pas aux enfants de sa famille. Pour préserver leur progéniture, les jeunes mères « gâtent » le sang de leurs nouveau-nés à force de boissons et de bains magiques. Si la femme loup-garou boit ce sang gâté, amer et salé, elle est aussitôt saisie de violentes nausées et ses vomissements permettent de retrouver sa trace.

Etroitement associé au loup-garou, le thème du vampire, ce mort-vivant qui sort de sa tombe pour s'abreuver du sang des vivants, explose littéralement à travers l'ensemble du vieux continent pendant le siècle des Lumières. En 1897, il donne naissance au célèbre roman *Dracula* de Bram Stoker qui introduit le vampirisme dans l'univers de la création littéraire, cinématographique et télévisuelle.

La tradition veut que ceux qui ont été victimes de vampires deviennent vampires à leur tour : les morts vidés de leur sang sont contaminés par la nécessité absolue de s'abreuver des vivants. Cette soif inextinguible symbolise l'appétit de vivre, la faim dévoratrice et destructrice de l'Autre, qui exclu le persécuteur du monde dont il se nourrit. Le persécuteur devient persécuté. Ce phénomène incontrôlable d'autodestruction exprimerait une difficulté d'adaptation à soi-même ou à son milieu social. Il représenterait un individu psychologiquement rongé et dévoré qui devient un tourment pour lui-même et pour les autres.

- **Les Zombis**

Autre figure légendaire du vaudou, le zombi est en quelque sorte la victime d'un cannibalisme spirituel : l'âme d'un défunt, une « âme sans corps » est chargée de « manger », de dévorer le monde des vivants. Sous une forme inversée, le zombi peut aussi être un « corps sans âme », un individu dont on a soutiré l'âme, et qui est soumis à l'entière autorité des vivants.

Une « âme sans corps »

Pour s'emparer de cette « âme carnivore », le sorcier prépare rituellement une bouteille blanche, couleur symbolique de l'âme. Il la dépose goulot ouvert en quelque endroit secret d'un champ ou à proximité de la maison d'un agonisant. Là elle s'emplit lentement d'un mélange de buée, de rosée et de pluie, signe que l'âme s'exhale du corps. On dit alors que l'âme « souffle chaud ». Cette âme capturée est « expédiée » à des ennemis afin de les tuer. Pour empêcher ce rapt, la famille engage parfois un gardien chargé de surveiller constamment le cadavre jusqu'au moment de sa mise en bière. Elle peut aussi arrêter magiquement l'âme du défunt en déposant un fer chaud sur le nombril du mort, en lui liant les mains et les chevilles, en cousant sa bouche. Certaines utilisent un

fil qui, appelé *arestasyö* (arrestation), est parcouru de sept nœuds. Attaché de la porte à l'une des poutres de la maison mortuaire, cet obstacle empêche toute velléité de fuite ou de vol.

Un « corps sans âme »

La victime qui a été mise en état de mort apparente est séparée de son âme selon les rites convenus et enterrée en bonne et due forme par la famille qui ignore le maléfice. Ce faux cadavre est exhumé et réveillé en pleine nuit par le zombificateur qui en fait son esclave : dépourvue de son âme et de sa conscience, la victime n'est plus animée par sa volonté propre, mais par celle de son nouveau maître. Seule l'ingestion de sel sera capable de sortir le zombi de sa léthargie (en Europe médiévale également, on considérait que les propriétés incorruptibles du sel permettaient d'écarter le pouvoir de Satan, des magiciens et des sorciers). Afin de combattre cette pratique, certains tuent le cadavre une nouvelle fois : ils l'empoisonnent, l'étranglent ou lui tirent une balle dans sa tempe.

Un malaise social

Au sens figuré, le terme zombi s'applique à toute personne sans force de caractère, incapable de quelque sentiment de révolte que ce soit. On parle également de *phénomène zombi* pour exprimer le malaise social d'un pays où coexistent une minorité de privilégiés qui vivent pleinement le rêve occidental et la grande masse des paysans qui ne peuvent que se l'imaginer. La zombification fait référence à un rapport dominant/dominé à l'instar de celui qui existait entre les colons et les esclaves. Selon l'écrivain haïtien René Depestre (né en 1926), « *ce n'est pas par hasard qu'il existe en Haïti le mythe du zombi, c'est-à-dire le mort-vivant, l'homme à qui on a volé son esprit et sa raison, en lui laissant sa seule force de travail. Selon le mythe, il était interdit de mettre du sel dans les aliments du zombi, car cela pouvait réveiller ses facultés créatrices. L'histoire de la colonisation est celle d'un processus de zombification généralisée de l'homme. C'est aussi l'histoire de la quête d'un sel revitalisant, capable de restituer à l'homme l'usage de son imagination et de sa culture* ». ²⁸

- **Les sorciers**

Des suppôts de Satan

Certains ont rattaché l'origine du terme « vaudou » à Vaudois. Ce mouvement chrétien, fondé en 1173, s'était opposé au clergé établi et avait été poursuivi par l'Inquisition. Instauré officiellement en 1233 par une bulle du pape Grégoire IX, le tribunal ecclésiastique de l'Inquisition était chargé de veiller à l'orthodoxie doctrinale telle que définie par les écrits des théologiens et des hommes d'Église. Ses premières cibles furent les Cathares, les Albigeois et les Patarins, des chrétiens

²⁸ René Depestre, Pour la Révolution, Pour la Poésie, p. 111

de France et d'Italie qui, pour avoir contesté l'autorité de certains dogmes de l'Eglise catholique, périrent sur les bûchers comme hérétiques.

En 1484, l'Inquisition s'étendait à la poursuite des sorcières, désignées comme les suppôts de Satan. Les tribunaux instruisent des procès dans un climat de folie persécutrice qui se manifeste de manière particulièrement virulente avec la célèbre *affaire des possédées de Loudun* (1632-1634) qui envoie sur le bûcher le prêtre Urbain Grandier pour crime de magie, de maléfice et de possession. Le célèbre astronome Galilée sera lui-même amené à comparaître en 1633 pour s'expliquer sur sa thèse de la rotation de la terre autour du soleil. Afin d'échapper au bûcher, il abjura sa théorie. Il se serait ensuite écrié : « Eppur' si muove ! » (« Et pourtant, elle se meut ! ») Cette brûlante période de l'histoire pousse des individus à franchir, bon gré mal gré, l'immense étendue de l'océan Atlantique. La plupart n'étaient que de « *pauvres hères, extraits de quelque cour des miracles, déserteurs de régiments, contrebandiers, faux sauniers, galériens évadés ou déportés dans l'île, comme déjà les criminels espagnols sous Christophe Colomb et plus tard les convicts d'Amérique du Nord ou de l'Australie. Et encore, catins de la Salpêtrière, gourgandines, nymphes et gaupes, sans oublier les flibustiers, boucaniers et aventuriers de tout poil, basés à la Tortue ou sur les rivages de la Grande Terre.* »²⁹ Foule d'indésirables, souvent férus de recettes de terroir courantes dans les régions rurales de Normandie, de Picardie et du Limousin, certains avaient emporté leurs petits volumes de magie pratique tirée de grimoires anciens, comme le célèbre *Grand Albert*.

Albert le Grand (1200-1280), théologien et philosophe allemand était un grand spécialiste en astrologie et en sciences naturelles. Maître de théologie aux universités de Paris et de Cologne, professeur de saint Thomas d'Aquin, il avait recueilli les recettes magiques qui faisaient partie du savoir populaire, dans un écrit connu sous le nom de *Grand Albert*. Ces formules-miracles permettaient de fabriquer de l'or, de faire venir les dents aux petits enfants, de soigner les coliques, de se prémunir de la peste, de se protéger de tous les malheurs possibles et imaginables à l'aide de plantes, de poils et de fientes d'animaux, d'éléments d'origine végétale ou animale aux innombrables vertus. Albert le Grand fut béatifié en 1622, canonisé en 1931 et désigné en 1941 grand patron de tous les étudiants des sciences naturelles.

Les prêtres vaudous, pensant que la magie des sorciers blancs devait être plus forte que la leur, se sont inspirés de recettes qui, populaires et traditionnelles en Europe, furent aussitôt assimilées par les colons à des pratiques barbares et sataniques. Par une étrange et fulgurante contagion, leurs noirs utilisateurs avaient perverti la bienfaisance de leurs effets.

²⁹ Kerboul, Le vodou, pratiques magiques, pp. 16, 17, 19

Des empoisonneurs

Vers 1738, une peur panique des poisons traverse toute la partie Nord de l'île de Saint Domingue. Plusieurs rapports établis par un intendant du nom de Laport-Lalanne, révèlent que les esclaves utilisent ces mortels élixirs pour exterminer les Blancs. La chasse aux empoisonneurs se répand aussitôt : dans un climat d'hystérie collective, les colons dressent des bûchers et livrent aux flammes de prétendus criminels. Cette véritable inquisition atteint son point culminant avec l'apparition d'un chef d'une bande d'esclaves fugitifs, *François Makandal*, dit Elie le Guinéen. Soupçonné d'avoir conçu « *le gigantesque projet d'exterminer les Blancs et de proclamer la Liberté et l'Indépendance de la race noire à Saint-Domingue* »³⁰, Makandal est arrêté le 20 janvier 1758. Accusé d'avoir procuré aux esclaves révoltés des talismans capables de les rendre invulnérables aux armes à feu et de les délivrer de toute peur des Blancs, il est condamné à être brûlé vif. Malgré sa prédiction selon laquelle il se volatiliserait des flammes du bûcher en prenant la forme d'un maringouin (moustique), Makandal ne peut s'échapper du supplice.

Cette phobie des poisons n'est pas sans rappeler celle qui avait fait frissonner d'angoisse tous les milieux parisiens du siècle précédent : l'affaire Makandal renvoyait la métropole à ses anciens démons, aux célèbres *affaires des empoisonnements*. Entre 1670 et 1680, des membres du clergé furent accusés de préparer des poisons, d'immoler des enfants au Diable, de célébrer des messes noires. La marquise de Montespan, maîtresse attirée de Louis XIV, fut elle-même été soupçonnée de se rendre à de nocturnes sabbats qu'elle aurait servis dans son plus simple appareil. D'autres illustres personnalités, tels deux des nièces de Mazarin, le Maréchal de Luxembourg, Madame de Polignac et Racine, furent également compromis.

Le scandale avait pris une telle ampleur que le roi avait dû sanctionner la divination, les pratiques superstitieuses, la magie, les sortilèges et l'usage des poisons : « [...] *Défenses sont faites aussi à toutes personnes autres qu'aux médecins et apothicaires, d'employer aucun insecte vénéneux, comme serpents, crapauds, vipères et autres semblables, sous prétexte de s'en servir à des médicaments, ou à faire des expériences, et sous quelque autre prétexte que ce puisse être, s'ils n'en ont la permission expresse par écrit.* »³¹

Au cours de cette affaire, trente-quatre condamnations à mort furent prononcées et appliquées, dont celle à l'encontre de la principale accusée, Madame la Voisin, dite La Monvoisin.

³⁰ Madiou Thomas, Histoire d'Haïti, tome 1, p. 36

³¹ Edit de juillet 1682, cité par Jean Palou, La sorcellerie, pp. 95-96

Une invention de Dieu

Il semble que sorciers et sorcières sont nés en pays chrétien. Ils seraient issus de la croyance en Satan, Prince des ténèbres et chef des anges déchus. Ces démons qui exercent sur les hommes leur pouvoir de séduction, de mensonge et d'illusion, auraient introduit le péché d'orgueil et le mal sur la terre. Cette image du tentateur qui veut écarter les hommes de la voie de Dieu, a été abondamment propagée, nourrie et entretenue par la doctrine pastorale. La prêtrise s'est longtemps exercée par la peur et par la menace du monde de l'Enfer, dont seule une pratique rigoureuse de la foi chrétienne pouvait sauver les fidèles terrifiés. « *En dehors de l'Eglise, point de salut* », était la sentence implacable d'une religion jalouse de ses propres vérités.

Selon Jacques Le Goff, grand médiéviste français, le diable est « *la principale création du christianisme au cours du long Moyen Age* ». Lucifer possédait de préférence des païens, des juifs, des musulmans, des hérétiques, des sorcières. Il déformait leur corps et leur voix, les précipitait au sol et leur infligeait d'atroces tourments. Dieu se manifestant à ses saints de façon plus lénifiante et lumineuse, dans d'extatiques visions suscitant la contemplation et l'adoration.

Sorte de version femelle du bouc émissaire, la sorcière est quant à elle, l'incarnation de tous les désirs refoulés, des forces et des pulsions les plus obscures, réprouvées par l'Eglise. C'est la figure de la femme responsable du péché originel et de la perte du jardin d'Eden pour toute l'humanité. Dans l'approche plus psychanalytique de Jung, elle est une projection de l'aspect féminin primitif qui subsiste dans l'inconscient de l'homme. Femme haineuse et impure, souillée et privée de tous les attraits de la féminité, elle est l'antithèse de l'image idéalisée de la femme, de la « bonne fée » du logis. Représentée de façon hideuse, elle prépare dans sa marmite géante et fumante, d'infâmes liquides où macèrent à petit feu d'immondes crapauds, s'envole sur son balai dans les airs, ricanant à l'avance des mauvais coups qu'elle se prépare à commettre, ou offre une pomme empoisonnée à la pure et innocente Blanche Neige...

Sous toutes les latitudes et à toutes les époques, l'accusation de sorcellerie permet de se débarrasser d'un ennemi ou d'une personne gênante désignée comme l'incarnation du Mal, comme la cause de toutes les misères et son cortège de souffrances. Révélatrice de conflits sociaux, de haines et de jalousies, « *la sorcellerie est fille de la Misère. Elle est l'espoir des révoltés. Elle est le fruit maudit, par les Eglises et le Pouvoir, de la révolte.* »³²

³² Palou Jean, La sorcellerie, p. 5

LA DIVERSITÉ DE L'HUMAIN

- **Une faute originelle**

Le Moyen Age chrétien avait interprété la diversité des populations, autrefois homogènes et parfaites puisque toutes descendantes d'Adam, comme une sanction divine infligée à l'homme pour ses fautes originelles.

Tout écart physique par rapport à la norme européenne était le signe d'une décadence, d'une dégénérescence en punition des péchés: « *Cain, puni pour avoir tué Abel, avait été exilé au pays de Nod, à l'Est d'Eden, où lui-même et sa postérité trouvèrent de bien étranges coutumes. Plus tard, les fils de Noé furent dispersés sur la terre pour suivre des voies séparées. A Babel, enfin, le caractère unique de l'humanité avait été éclaté une dernière fois. La diversité dans le domaine de la religion, du langage ou de quoi que ce fût, était le signe de Caïn* ». ³³

Le continent africain était associé à Cham, fils de Noé. Pour avoir osé porter les yeux sur le corps dénudé de son père endormi, Cham s'était attiré les foudres d'une terrible colère paternelle assortie d'une sévère malédiction : son fils Canaan fut condamné à servir ses oncles comme esclave. La Bible qui relate cet épisode n'établit aucun lien avec la couleur de peau, mais dans les légendes ultérieures, Cham devient cet être à la peau sombre, le pervers sexuel, l'ancêtre de tous les Noirs diabolisés et englobés dans la même malédiction biblique. Vers la seconde moitié du XVII^e siècle, l'expression « fils de Cham » passa dans le langage courant pour désigner tous les Noirs, cette race maudite par les textes sacrés du Christianisme, du Judaïsme et de l'Islam, les trois « Religions du Livre » ...

- **Une évolution des espèces**

Le XIX^e siècle propose une explication scientifique à la diversité de l'humanité.

En 1809, le botaniste et zoologiste français *Lamarck* (1744-1829) jette dans sa *Philosophie zoologique*, les bases de la théorie de l'évolution des êtres vivants. Popularisée quelques années plus tard par *Darwin*, célèbre naturaliste britannique (1809-1882), cette approche séduit les anthropologues qui comparent l'évolution des sociétés humaines à celle d'un embryon passant progressivement des formes homogènes, primaires et primitives à des formes hétérogènes, complexes et différenciées. La fièvre évolutionniste s'empare aussitôt de tous les analystes qui examinent sous son éclairage le développement des civilisations, des sociétés, des religions, des races, de la psychologie, etc. En 1877, l'anthropologue américain *Morgan* (1818-1881) affirme dans

cette effervescence, que l'humanité évolue de l'état de sauvagerie vers l'état de civilisation en passant obligatoirement par l'état de barbarie. Il considère que tous les peuples, sans exception, suivent ce type d'évolution, avec seulement des vitesses différentes : certains s'attardent un temps plus ou moins long aux deux premiers stades avant d'atteindre le troisième et ultime état, celui de la civilisation, déjà atteint par d'autres.

L'histoire du monde est dorénavant interprétée comme une gigantesque et inexorable progression ascendante, allant de l'imperfection à la perfection, de la magie à la science, de la sauvagerie à la civilisation. Les groupes ethniques exposés dès 1877 au Jardin d'Acclimatation de Paris et les expositions coloniales qui exhibent, jusque dans les années 1930, dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique, des « sauvages » à côté des tigres, girafes, chimpanzés ou autres espèces animales exotiques dignes de susciter l'intérêt du public, témoignent de l'évidence de cette théorie.

Les concepts de société primitive opposée à la civilisation, d'animisme, de polythéisme, de superstition, de syncrétisme, souvent associés à la religion vaudoue, sont issus de cette époque où l'Europe se glorifiait de ses conquêtes coloniales. Ils transmettent encore aujourd'hui, de manière insidieuse, le flambeau d'une conception inégalitaire de l'humanité.

³³ Boorstin Daniel, Les découvreurs, p. 629

DES NOTIONS AMBIGUËS

- **La civilisation**

Le terme « civilisation » est associé à un jugement de valeur ethnocentrique. Il permet de déterminer la culture européenne et occidentale, comme étant supérieure à toutes les autres, et ce d'une manière absolue et définitive, séparant ainsi le monde en deux blocs distincts et antinomiques, celui des civilisés et celui des non civilisés.

La civilisation est, en somme, la caractéristique de ceux qui emploient ce mot. Jules Ferry, homme politique français qui remplit de 1881 à 1883 le poste de ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, affirme dans cet esprit que « *les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures* », un droit qui est un devoir, car « *elles ont le devoir de civiliser les races inférieures* ». En Angleterre, cette conception conduit Chamberlain, ministre britannique des Colonies de 1895 à 1903, à proclamer fièrement : « *Nous sommes une race maîtresse (governing) prédestinée par nos qualités aussi bien que par nos vertus à nous étendre dans le monde* ».

Cette dichotomie entre les peuples civilisés et les non civilisés est à l'origine de la création, à l'Ecole pratique des hautes études de Paris, d'une chaire d'*histoire des religions de peuples non civilisés*. Cet intitulé devait être récusé en 1901 par le sociologue et anthropologue français Marcel Mauss qui, invité à en être le titulaire, refusait de concevoir le « complexe », et donc civilisé, comme un dérivé du « simple », équivalent du non-civilisé, et d'opposer une mentalité « primitive » à une mentalité « moderne ». Pour Marcel Mauss, les sociétés dites « primitives » avaient élaboré une complexité différente de celle qui caractérisait les sociétés occidentales.

- **L'animisme**

Le terme « Animisme » est, dans l'imaginaire populaire, associé aux croyances de peuples sauvages qui, coupés de toute « civilisation » et perdus au fin fond de leurs brousses africaines ou de leurs forêts tropicales, doivent sans aucun doute avoir des pratiques aussi peu développées qu'ils ne le sont eux-mêmes. Le mot en lui-même « animisme », ne renvoie-t-il d'ailleurs pas à tout ce qui est plus proche de l'animal que de l'être humain ?

Selon l'ethnologue anglais Tylor (1832-1917), tout individu est amené au premier stade de son développement, à croire en l'existence d'une âme qui se manifeste au cours des expériences du sommeil, de la maladie et de la transe. Les rêves sont ainsi des souvenirs des voyages que l'âme accomplit au-delà du temps et de l'espace lorsqu'elle quitte le corps de l'homme endormi pour s'envoler vers le ciel, dans le pays des morts. La survie de cette âme voyageuse est attestée par le fait

que l'on peut rêver de personnes déjà mortes. Cette croyance en une âme pourvue d'une plus grande et plus longue autonomie de vie que celle du corps, conduit les individus à penser qu'elle peut se loger non seulement dans le corps de l'homme, mais également dans des éléments de la nature (l'animisme) et dans des objets qui ne sont inanimés qu'en apparence (le fétichisme).

L'existence d'un individu-type qui aurait été partout enclin à conférer une âme aux êtres vivants et aux objets inanimés reste toujours une hypothèse que nul n'a encore jamais réussi à vérifier. Cependant, cette partie de l'analyse de Tylor sur les tribulations de l'âme a eu le mérite incontestable d'expliquer des phénomènes religieux, tels que le culte des morts, la possession (la descente des esprits sur un fidèle) et le chamanisme (l'envol de l'âme vers le monde des esprits).

Un autre aspect de sa théorie a été l'objet de virulentes contestations. Tylor considérait qu'au cours de son évolution cet hypothétique individu-type passait de croyances « primitives », animistes et fétichistes, au stade « semi-civilisé » du polythéisme, avant d'accéder, au stade ultime de son développement, à la forme la plus accomplie de la religion : le monothéisme qui conçoit un univers animé par une seule et suprême divinité omniprésente, *l'anima mundi*.

Les critiques ont été formulées non seulement sur le simplisme de cette reconstitution linéaire et universelle de l'évolution de la religion (animisme-polythéisme-monothéisme), mais surtout sur la notion d'êtres dits « primitifs » qui, proches des hommes de l'âge de pierre et condamnés à la stagnation culturelle, appartenaient à des « races inférieures », renvoyant ainsi à une doctrine qui fut largement exploitée par Hitler, génocidaire des Juifs pendant la guerre 40-45.

Vers les lendemains de la seconde guerre mondiale, les anthropologues privilégient des approches portant notamment sur les expériences du *sacré* et de la *magie* (Emile Durkheim), amorcent un rapprochement entre anthropologie et psychanalyse (Malinowski), et renversent les préconçus évolutionnistes qui avaient théorisé l'existence d'une pensée « primitive » irrationnelle, en démontrant que *La pensée sauvage* (Claude Lévi Strauss) était guidée par une logique rigoureuse et classificatrice.

Même après avoir été sérieusement critiquée par les savants d'orientations diverses et progressivement abandonnée, le succès de la théorie animiste construite par Tylor a été sans précédent. Elle a dominé pendant près d'un demi-siècle les recherches des anthropologues, des sociologues et des historiens des religions et, malgré ses fortes connotations négatives, elle permet encore et toujours de définir la grande diversité de croyances indigènes, faute d'avoir trouvé mieux.

- **Le polythéisme**

Considéré comme une pratique idolâtre sévèrement condamnée par les textes bibliques, le polythéisme avait été l'un des prétextes au massacre des Indiens.

Près de trois cents ans plus tard, des voyageurs se présentant pour la plupart comme des « naturalistes » (être à la fois « naturaliste » et voyageur était alors très à la mode), relaient à travers les récits de leurs aventures, cette condamnation sans appel d'un polythéisme réduit à l'expression d'un animisme primaire et infantile. Ils annonçaient la grande ère évolutionniste qui justifia, au nom de sacro saintes vérités scientifiques, les efforts que tous se devaient d'accomplir pour civiliser ces malheureux primitifs, incapables de s'élever seuls vers la Foi lumineuse en un Dieu unique sauveur de tous les hommes.

Contrairement aux assertions des évolutionnistes, il est aujourd'hui reconnu que le monothéisme ne résulte pas des religions polythéistes. Il est même plutôt issu d'un rejet catégorique, par les premiers chrétiens et par les Juifs, de toutes les formes de polythéisme qu'ils avaient englobées sous la dénomination de « paganisme ». Ce terme, issu du latin *paganus*, signifiait « païen » ou « paysan ». Il désignait des hommes appartenant à un groupe ethnique donné, qui n'avaient pas encore entendu l'appel du christianisme ou qui le refusaient au nom de leurs traditions religieuses.

Il est également admis que la croyance en une multiplicité de divinités n'est pas contradictoire avec la foi en un seul dieu. La diversité des dieux de la Grèce antique n'excluait nullement l'idée d'un Être suprême, père des dieux et des hommes. Ces dieux nourrissaient peut-être même, dans la dynamique de leur étroite interdépendance, une puissance divine supérieure et omniprésente. D'aucuns pensent aujourd'hui que les polythéistes entretiennent un sens du sacré que la croyance en un seul Dieu éprouve actuellement bien du mal à sauvegarder.

- **La superstition**

Au cours des siècles et selon les critères du moment, l'accusation de superstition a servi de prétexte pour écarter et éliminer individus soupçonnés de déviance théologiques ou politiques, ou pour rejeter des croyances populaires traditionnelles, réfutées par une élite sociale et intellectuelle.

La superstition a fini par devenir une notion par laquelle on condamne la religion de l'autre, voire toute religion : l'Église, garante de l'orthodoxie des pratiques religieuses, considère généralement les croyances populaires comme de simples superstitions, et les non-croyants estiment

que toutes les croyances religieuses ne sont que vaines superstitions. La superstition est devenue la dénomination péjorative de la magie, pratique venue d'Orient qui fut très vite associée par le monde occidental à la magie maléfique, à la sorcellerie.

A l'heure des grandes découvertes et de la colonisation, tout individu soupçonné de communiquer avec des forces occultes était accusé d'être sorcier et menacé du bûcher. Les pratiques superstitieuses étaient une hérésie par rapport à l'Eglise Catholique.

Au XVIII^e siècle, les Encyclopédistes définissaient la sorcellerie comme une « *opération magique honteuse ou ridicule, attribuée stupidement par la superstition à l'invocation et au pouvoir des démons* »³⁴. La superstition était un crime à une Raison que la France révolutionnaire consacra en lui vouant un véritable culte.

Les anthropologues évolutionnistes du siècle suivant affirmaient que les arts magiques n'étaient qu'un « *fatras monstrueux dans lequel il n'y a pratiquement aucune parcelle de vérité, pas une once de valeur* »³⁵, et que le « primitif » s'adonnait à l'art de la magie, couche inférieure de l'intellect, car son esprit sous développé était incapable de concevoir l'idée même de science. « *Les Nègres croient à la magie, et l'empire de leurs fétiches les suit au-delà des mers. Plus les contes sont absurdes, plus ils les séduisent, (parce qu'ils présentent plus de merveilleux).* »³⁶ La superstition était un comportement naïf et infantile, incompatible avec la Science.

Aujourd'hui, les sciences humaines montrent que les comportements magico-religieux sont toujours empreints d'une certaine rationalité et répondent à des exigences sociales ou psychologiques. Une personne superstitieuse est quelqu'un qui tente d'éloigner une menace diffuse et transcendante par des croyances en des pratiques qu'il sait objectivement sans fondement et sans valeur, mais auxquelles il ne peut résister. Il n'y aurait effectivement superstition que lorsque le superstitieux se sait superstitieux, qu'il perçoit plus ou moins clairement que son comportement et ses croyances sont non fondés tant du point de vue de la foi que du point de vue de la science, mais qu'il ne peut pourtant s'en délivrer.

La superstition, comme toute religion imprégnée de magie, est une croyance qui exprime une conception particulière du monde et de la manière dont on peut pénétrer les mystères de sa propre destinée, influencer le cours de son existence, éloigner de mauvais sort, la malchance, la maladie. C'est une attitude psychique particulièrement forte lorsque les événements semblent dépasser

³⁴ Tylor cité par Palou Jean, La sorcellerie, p. 110

³⁵ Servier Jean, La magie, p. 13

³⁶ Moreau de Saint-Méry, Description..., Tome I, 1984 réimpression de l'édition de 1958 p. 56

l'entendement et le contrôle humain, qui a existé à toutes les époques et dans tous les lieux, qui existe encore dans toutes les sociétés.

- **Le syncrétisme**

Le Vaudou est perçu comme un culte pratiquant un mélange, un syncrétisme entre les croyances « primitives » des « tribus » africaines, et celles instituées par l'Eglise catholique.

« Au fond des campagnes, loin des routes, vivent des Noirs qui sont parmi les plus primitifs des terres caraïbes et tels qu'ils ont été importés d'Afrique par les négriers, aux siècles passés. Leurs cérémonies secrètes, réunies sous le nom de vaudou, sont un étonnant mélange de croyances ancestrales, de coutumes barbares, de Kabbale, de superstitions locales et de religion chrétienne. »³⁷

Du temps de la colonisation française, les esclaves s'étaient soumis sans résistance à l'obligation, inscrite dans le Code Noir, de se faire baptiser, car ils considéraient que ce sacrement renforçait leurs propres rituels magiques et assurait force et protection. L'aspersion d'eau bénite avait fini par faire partie des rites d'intégration des esclaves nouvellement débarqués à la vie de la plantation : ces « bleus », appelés *bossales*, s'empressaient de se faire baptiser pour échapper au mépris et aux brimades des esclaves plus anciens, les *créoles* nés dans la colonie.

Afin de pouvoir pratiquer librement leur propre culte à l'intérieur même des églises catholiques, les esclaves avaient associé leurs esprits à des saints catholiques dont l'image pieuse comportait un détail significatif du caractère du *Iwa*. Pieusement agenouillés devant les statues des saints, ils invoquaient leurs propres dieux tout en récitant des prières issues de la liturgie catholique.

Aujourd'hui encore, les vaudouissants fréquentent les églises catholiques ou font appel à un « spécialiste » chaque fois qu'une cérémonie comporte un rite appartenant à la liturgie catholique. Ce « spécialiste », dénommé *pè-savann*, est souvent un ancien sacristain qui a appris par cœur les Pater, Ave, Credo, Confiteor, cantiques, invocations aux saints, etc. et qui imite, avec plus ou moins de talent, les intonations et les gestes des prêtres et des curés.

Ce mélange entre la religion catholique et des cultes africains, autrefois perçus comme « monstrueux », fut conceptualisé par les évolutionnistes sous le « syncrétisme », un terme fort ancien. On le trouve chez Plutarque (v. 49 - v. 125), historien et moraliste grec, avec la signification de « front uni des Crétois ». Il désigne alors les accords que les cités de Crète, engagées dans de perpétuelles guerres mutuelles, arrivent à réaliser quand elles doivent s'unir contre un ennemi extérieur. Repris au XVI^e siècle par l'humaniste Érasme, le terme passe dans les langues modernes à

³⁷ L'île magique, par W.B. Seabrook, préface de Maul Morand, Firmin-Didot et Cie, 1929, p I

la faveur de la polémique philosophique et théologique entre les catholiques et les protestants. En cours de route, il perd sa signification première d'accord ou de concorde pour prendre de plus en plus celle de mélange, de fusion à valeur péjorative, synonyme de confusion, de produit bâtard et impur.

Au XIX^e siècle, l'histoire des religions adopte ce sens péjoratif pour désigner des manifestations religieuses dérivées de la combinaison de diverses religions. Le syncrétisme correspond à un stade de décadence où la rigueur des formes constitutives s'est complètement diluée. Tel devait être le cas des Esprits africains qui, exilés sur une terre conquise par le Dieu des Chrétiens, s'étiolèrent devant sa puissance.

Or, comme le souligne Alfred Métraux, le vaudou n'est pas un vestige africain appauvri et dilué, comme bon nombre l'ont affirmé, par le catholicisme. Le rapport habituel où l'Eglise catholique s'empare des cultes préexistants s'est même inversé. C'est le vaudou qui, afin de survivre malgré sa mise au ban par les colons, a pris à son compte certains éléments du catholicisme (des sacrements, des prières, des images et des noms des saints).

Le catholicisme, religion des colons, a constitué non seulement un décor, une mise en scène légale et autorisée, mais aussi un culte complémentaire, capable de renforcer les croyances des esclaves et de donner plus de force à leurs invocations.

- **Pour une autre approche**

Au même titre que la langue créole, le vaudou fait partie intégrante de l'identité culturelle des Haïtiens. qui ne se trouve pas « enfermée dans quelque boîte secrète qu'il s'agirait d'ouvrir et on dirait alors : ah, voilà l'identité, voilà l'homme haïtien, avec des critères bien définis ».³⁸

Le vaudou, issu d'une rencontre historique entre des éléments dahoméens et d'autres catholiques, est une construction dynamique en perpétuelle évolution, qui intègre dans une sorte de créolisation permanente, des apports nouveaux et extérieurs. Le vaudou est un processus d'adaptation-crédation, réalisé pendant les temps et dans les lieux dérobés par les esclaves à leurs maîtres, pour créer leur propre espace de liberté.

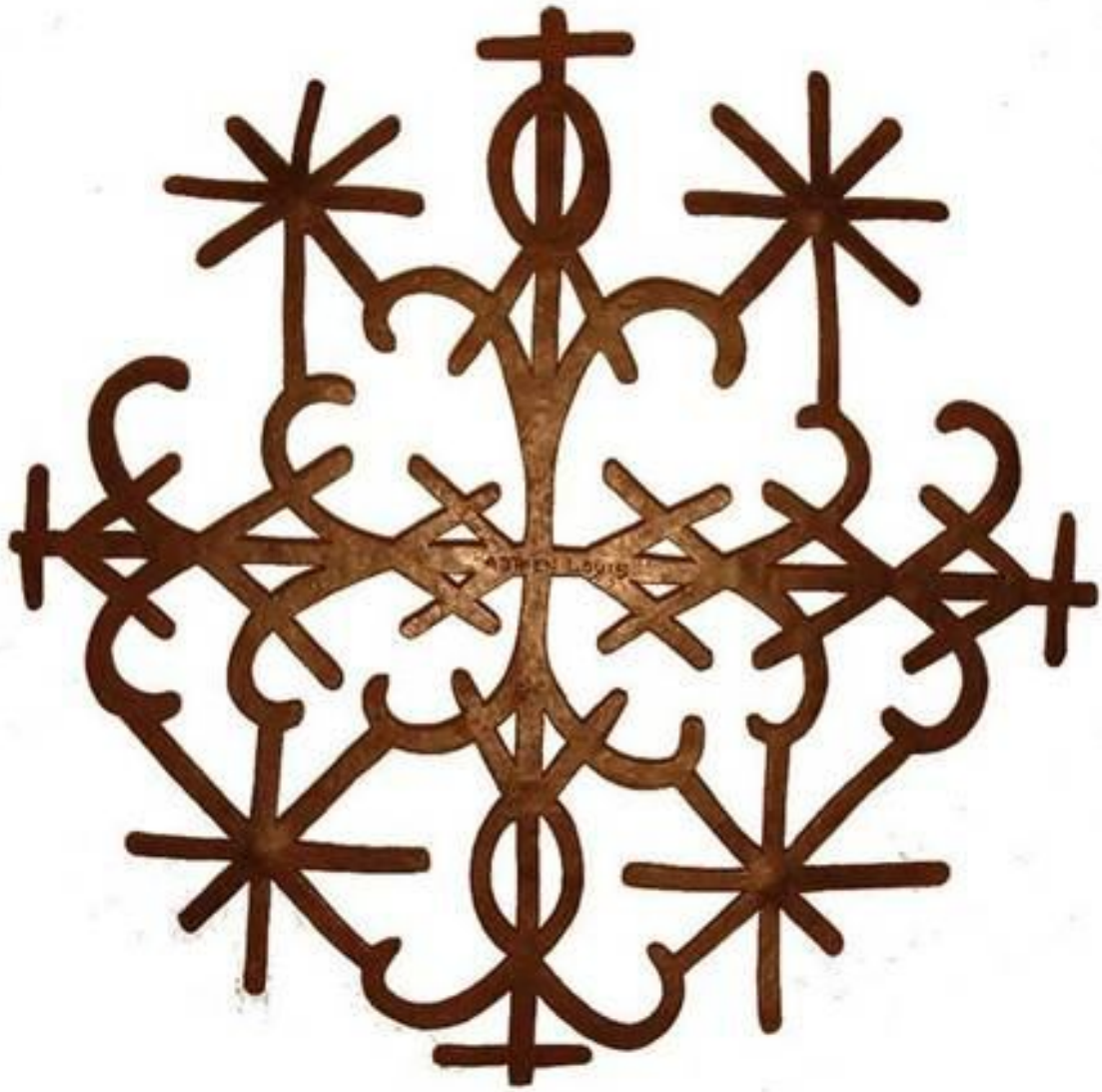
Cette souplesse d'action est sans doute favorisée par le fait que le vaudou n'est pas une religion d'écritures. Il ne dispose pas d'une Bible, d'un Coran ou d'une Torah et ne dépend pas d'une Eglise chargée de légiférer sur les choses saintes et de protéger ses dogmes. C'est une religion où les gestes et la parole, la musique et la danse, l'art et la création, sont autant de manifestations corporelles, sensuelles et vivantes du sacré. Michel Leiris, ethnologue français (1901-1990) qui se mit en marge d'une ethnologie officielle trop inspirée de la politique coloniale, considérait le vaudou comme « *un étrange carrefour où se mêlent, dans un cadre antillais, non seulement les apports de l'Afrique noire traditionnelle et ceux du monde chrétien, mais religion, magie, médecine, théâtre, musique, danse et arts plastiques* »³⁹.

Loin de se laisser figer dans une histoire ancienne, le vaudou continue à enfanter des dieux capables de donner un sens aux désordres du monde moderne et de les maîtriser. Profondément ancré dans une réalité en perpétuelle évolution, le vaudou a ses propres modes d'implication, de réaction et de défense.

³⁸ Conférence de Frankétienne à Bruxelles - novembre 2000.

³⁹ Préface de Michel Leiris au livre d'Alfred Métraux, *Le vaudou haïtien*, p. 9

L'UNIVERS DU SACRÉ



Vèvè Simbi – Adrien Louis

LE MONDE DES ESPRITS

Dans le monde des vaudouissants, le visible et l'invisible, le naturel et le surnaturel, le Bien et le Mal sont intimement liés dans une indissociable complicité, dans l'ici et le maintenant.

Le *Grand Créateur* de toutes choses est fort éloigné de celui des chrétiens. Il n'est pas Celui qui récompensera une vie terrestre exemplaire dans un hypothétique « futur ailleurs », ou purifiera les péchés du corps et de l'esprit dans les flammes d'un enfer redoutable. Il n'est pas Celui dont les fidèles attendent avec inquiétude « que Sa volonté soit faite » lors du Jugement dernier. La terre et le ciel sont en perpétuelle communication, et les divinités dénommées *lwa*. Tantôt bonnes, tantôt mauvaises, à la fois anges (*zanj*) et diables (*djab*), elles peuvent tout aussi bien détruire ou protéger, rendre malade ou guérir, assurer richesses et prospérité ou infliger la misère. Celles qui habitent les zones sombres et inconnues de la forêt et qui peuplent la nuit, se montrent toutefois plus redoutables et dangereuses que celles qui gouvernent l'espace connu, habité et cultivé.

Pour s'assurer une vie harmonieuse dans une création imparfaite où tout équilibre reste instable, le fidèle entretient d'incessantes relations de dons, d'échanges et de négociations avec les *lwa*. Pour l'aider dans cette tâche souvent fastidieuse et parfois dangereuse, le vaudouissant fait appel au soutien particulier d'un esprit qui devient son *lwa maît-têt*, le maître de sa tête, et qui assure sa protection pour autant qu'il se sente convenablement honoré. Tous deux sont liés par une sorte de contrat sacré d'assistance mutuelle qui ne s'arrêtera qu'avec la mort du fidèle.

- **Le serpent cosmique**

Dieu serpent, *Damballah-Wèdo* incarne le Grand Créateur de l'Univers, celui qui est à l'origine de toutes les choses terrestres. Proche des jumeaux qui représentent l'union originelle de l'univers, sa nourriture rituelle est l'œuf qui renferme le germe de tous les composants de l'univers : le ciel et terre, les eaux inférieures et les eaux supérieures, le magma indifférencié des origines. C'est l'œuf cosmique.

Damballah-Wèdo englobe tous les autres *lwa* : quand le prêtre invoque les esprits, il entoure généralement leurs représentations graphiques (les *vèvès*) d'un cercle qui symbolise le corps de ce serpent divin. *Damballah-Wèdo* est représenté dans tous les temples où il est de coutume de lui réserver un bassin rempli d'eau.

Mais pourquoi diable avoir choisi le serpent, ce reptile à l'allure bien peu sympathique, pour représenter le Grand Créateur de l'Univers ? Cette créature froide, sans pattes, ni poils, ni plumes,

qui se déplace horizontalement et en rampant, au contraire de l'homme, résultat bien plus élaboré de la création ?

Maître des eaux primordiales indispensables à toute vie, le serpent participe à la création du monde dans de nombreuses mythologies. En Inde, le roi-cobra Ananta porte le monde dont il assure la stabilité. Chez les Aztèques, il est Quetzalcóatl, Serpent à Plumes, l'un des quatre dieux créateurs. En Chine, il devient Dragon ailé, père mythique de nombreuses dynasties que les empereurs portent brodés sur leurs étendards pour marquer l'origine divine de leur monarchie. Dans le monde méditerranéen, il est le dieu créateur Atoum qui a craché la création toute entière.

Simple trait sur le sol, il est pour les Pygmées du Cameroun une ligne sans commencement ni fin, susceptible de toutes les transformations, de tous les changements. Enigmatique et secret, il est vie et mouvement. Au Bénin, l'*Ouroboros*, ce serpent cosmique qui entoure la création d'un cercle continu pour empêcher sa désintégration et qui impulse son mouvement astral, figure parmi les plus anciennes images du monde.

Source de toute vie et de tout mouvement, le *serpent* est également source de la créativité de l'esprit humain. Il est Imagination, Connaissance et Savoir. Médecin et devin, il est encore aujourd'hui l'attribut de la poésie, des arts et de la médecine. Mais le serpent peut aussi symboliser la part de l'homme que son entendement contrôle le moins. A la fois mâle et femelle, âme et libido de l'homme, principe même de vie et mortel par son venin, jumeau en lui-même, le serpent représente l'union des contraires.

Seule la tradition chrétienne n'a retenu que le côté maléfique du serpent, tenu pour responsable du péché originel commis par Adam et Eve dans le Jardin d'Eden, et l'Eglise catholique a longtemps considéré le vaudou comme un culte voué à Satan.

- **Le portier céleste**

Afin de faciliter la communication avec tous les esprits qui peuplent l'Au-delà, le Très-Haut, l'Inaccessible monde des Invisibles, les vaudouisants font appel à un esprit dénommé *Legba*.

Cette divinité, la plus rusée et la plus maligne de toutes est, tout comme Hermès dans la mythologie grecque, le messager des dieux, le médiateur entre les hommes et les esprits, le maître du passage entre le monde naturel et le monde surnaturel. Sans lui, aucune possession n'est possible. Lui seul autorise l'ouverture de la barrière sacrée, permettant l'irruption du monde des dieux dans celui des vivants. Présent dans les temples, le *phallus*, symbole de la puissance génératrice, érigé telle une colonne, pourrait représenter cette communication que Legba assure

entre le ciel et la terre. Il peut prendre les traits de saint Pierre qui détient les clés du Paradis. Gardien de la porte du monde caché, protecteur des temples, il préside aux initiations. Legba est aussi le protecteur des foyers, alors invoqué sous le nom de *Mait'bitation* (Maître de l'habitation), et le maître des carrefours, lieux propices aux arts magiques.

Ce messager des dieux, le premier à devoir être impérativement invoqué avant tous les autres, n'est cependant qu'un vieillard infirme marchant péniblement à l'aide d'une béquille qui se retrouve accrochée aux murs de presque tous les sanctuaires. Mais sous cet aspect pitoyable qui lui a valu le sobriquet de Legba-pied-cassé, il cache une force terrible. Il possède ses fidèles avec brutalité, les projette violemment sur le sol et les laisse foudroyés de sa terrible puissance céleste. Aucun rite de magique ne peut se dérouler sans son accord.

- **Les constellations**

Les astres, planètes et étoiles qui peuplent la voûte céleste, et dont la régularité des mouvements a donné naissance aux mathématiques, jouent dans toutes les cultures un rôle symbolique et sacré.

Aida-Wèdo, mère de Legba, personnifie les constellations célestes est. Elle est souvent assimilée à Notre-Dame de l'Immaculée Conception, femme d'une rayonnante beauté étoilée, représentée debout sur un globe terrestre entouré d'un serpent qui représente, l'esprit divin Damballah, son époux. Les rayons qui émanent de cette sainte vierge sont l'*arc-en-ciel* qui, de manière quasi universelle, est le chemin entre l'ici-bas et l'au-dessus. Il est le pont qu'empruntent les dieux et les héros pour passer de l'autre monde vers le nôtre. Il est, pour le vaudouisant, le chemin vers la Guinée, ou que le serpent sacré se désaltérant dans la mer.

- **Les jumeaux**

Symboles de l'harmonie première, de l'union originelle de la terre et du ciel, du jour et de la nuit, les jumeaux appartiennent aux légendes de tous les peuples et de tous les temps. Ils peuvent être protecteurs, guérisseurs et sauver des dangers ou se montrer au contraire maléfiques. Certaines populations les vénèrent, d'autres les tuent. De multiples traditions leur attribuent une seule et même âme.

En Haïti, la présence de jumeaux, appelés *marassa*, au sein d'une famille exige de multiples précautions. Afin de ne pas heurter leur grande susceptibilité, les parents doivent les traiter exactement de la même manière et éviter à tout prix de les contrarier. Si les ressentiments et

jalousies des jumeaux sont à craindre, ils peuvent, lorsqu'ils sont satisfaits, se montrer bienveillants, faire tomber la pluie et guérir les maladies.

Les dieux marassa sont représentés par saint Côme et saint Damien, un couple de jumeaux médecins qui furent martyrisés pour leur foi et vécurent, selon la légende, au III^e siècle. Sainte Claire aux yeux baissés est considérée comme la mère des marassas et saint Nicolas comme leur père. Honorés le jour des Rois, le samedi saint ou à Noël, leur chiffre symbolique est 14 ou deux fois sept, double aspect du sacré qui implique à la fois protection et danger. Leur représentation graphique ou vèvè se compose de deux œufs, symboles de la gémelliparité.

- **L'âme**

A l'origine de toute connaissance, l'âme est ce souffle de vie que l'on rend avec la mort (d'où l'expression « rendre l'âme »). Elle correspond à l'idée assez générale de force, de principe spirituel sacré et invisible. Son existence est soit rejetée pour des raisons scientifiques ou philosophiques, soit acceptée dans des conceptions différentes selon les croyances.

Les vaudouissants pensent que l'âme se retrouve dans les êtres humains, les animaux, les éléments de la nature, les aliments, dans tout ce qui est doué de mouvement ou de vie et que chaque individu porte en lui deux âmes : *ti bô nâj* (petit bon ange) et *go bô nâj* (gros bon ange). L'âme peut quitter momentanément le corps qui l'abrite, remplir les rêves de diverses aventures et effectuer de longs déplacements en Guinée, terre ancestrale des esprits vaudous. Elle peut aussi être chassée et remplacée par un *lwa* lors d'une possession, être affaiblie par les maladies provoquées par un esprit malveillant, ou être l'objet de tractations et d'échanges.

L'ombre, les cheveux et les ongles et le nom comptent parmi les éléments représentatifs de l'âme dans le vaudou haïtien.

L'ombre

Invisible par essence, l'âme se matérialise dans l'ombre projetée par le corps. Cette représentation de l'âme est partagée par diverses cultures. Dans la civilisation égyptienne, l'ombre était la manifestation des principes spirituels de l'homme. En Europe, une légende allemande raconte que l'homme qui vend son âme au diable en échange d'un avantage qu'il souhaite obtenir sur terre, à l'instar du pacte de Faust avec Méphistophélès, perd du même coup son ombre. L'âme de cet homme, abandonnée au monde des ténèbres, est privée de la lumière du soleil et ne peut donc plus se manifester.

Les cheveux et les ongles

L'âme peut également s'incarner dans les cheveux et les ongles, seules composantes que l'on peut séparer sans douleur d'un corps sain et sans dommage sur sa vitalité. Les cheveux et les ongles concentrent les forces spirituelles que l'âme ou les âmes confèrent à l'homme. De là le culte des reliques des saints catholiques et l'habitude, dans beaucoup de familles, de conserver des boucles de cheveux et les premières dents de lait des jeunes enfants afin de faire survivre leur état d'innocence et de pureté. D'innombrables peuples font de la première coupe des cheveux l'occasion d'une importante cérémonie marquée par des rites destinés à écarter les esprits maléfiques : l'enfant dépouillé d'une partie de sa force vitale doit être protégé des mauvaises influences qui peuvent s'emparer de lui.

En Haïti, dès le début des rites d'initiation, le prêtre vaudou prélève des poils et des cheveux du néophyte, ainsi que des rognures de ses ongles. Ces parcelles sont placées dans un pot de faïence blanche, appelé le *pot-tèt* ou *pot-kanzo*. L'initié privé de son âme est, tel un zombi, soumis à l'entière autorité de l'initiateur.

Les cheveux ou les ongles sont également utilisés pour jeter des mauvais sorts. Enveloppés et enterrés dans un paquet magique, le *wanga*, ils servent au rite, mortel pour ses destinataires, de *l'expédition des morts*. La victime est informée du maléfice par un signe qui peut être constitué de deux bâtonnets croisés déposés sur le seuil de sa porte.

Le nom

Le nom est un autre élément représentatif des principes spirituels du vaudouisant. A la fin de leur initiation, les oungans et mambo reçoivent un nom rituel, tenu secret, appelé *nom-vaillant*. Le pouvoir du nom et le lien existant avec la personne qui le porte est attesté dans la plupart des traditions. Chez les anciens Egyptiens par exemple, le nom d'une personne, plus qu'un signe d'identification, était une dimension essentielle de l'individu : le nom était un lien magique qui unissait les principes spirituels de l'individu à son corps charnel. Il était un élément constitutif de sa personnalité.

DES MÉDIATEURS ÉLÉMENTAIRES

- L'eau

L'eau, tombée du ciel ou surgissant des entrailles de la terre, est source de vie, moyen de purification et lieu de régénérescence. La combinaison de ces trois principes est présente dans diverses traditions et pratiques rituelles (bain, baptême, initiation, ...) dans toutes les sphères du monde et à toutes les époques.

En Haïti, que ce soit dans la vie quotidienne ou au cours de cérémonies religieuses, les nombreuses aspersions d'eau dites *Jeté-dlo*, sont destinées à nettoyer l'espace de toute souillure: arroser le trottoir lorsqu'on ouvre sa porte le matin permet de chasser les mauvais esprits du monde de la nuit. Le prêtre qui invoque Legba, le portier céleste, prend toujours soin de laisser une traînée d'eau de l'entrée du temple jusqu'au poteau mitan, axe central du sanctuaire par lequel descendent les esprits, ouvrant ainsi un passage purifié et sacré. Cette eau purificatrice est gardée dans le *pot rafraichissoir*. Déposé sur l'autel, il est coutume de le présenter aux visiteurs afin de leur permettre saluer le *Iwa* protecteur du oumfo.

Les liquides où l'on a fait macérer des feuilles cueillies de manière rituelle et dont on frotte les malchanceux, sont tous appelés *bains*. Ils se prennent chez soi ou dans des sources et rivières. Leurs vertus magiques varient en fonction des attentes du fidèle : ils guérissent les maladies réputées incurables, protègent contre les loups-garous, réconcilient des ennemis irréductibles, procurent du travail, font monter en grade. Ils s'apparentent à un achat de puissances favorables dont il ne faut cependant pas abuser car elles s'abattraient avec une telle force et une telle violence qu'elles en deviendraient nuisibles et destructrices. La nuit de Noël est souvent le moment rituel au cours duquel on prend des *bains de chance* à Bassin Saint Jacques dans la plaine du Nord, et dans l'immense cascade de Saut-d'Eau à Ville-Bonheur, dans le département du centre.

Agwé-Taroyo, les *Sirènes*, les *Simbi*, sont quelques uns des esprits qui étendent leur règne sur le monde aquatique.

Le dieu de la mer

Divinité Fon des *Yorubas*, *Agwé-Taroyo* a pour domaine la mer, sa faune et sa flore. Il protège les bateaux qui la sillonnent et les pêcheurs qui vivent de ses ressources. Ses fêtes sont célébrées sur le bord de la mer, d'un étang ou d'une rivière où l'on porte en procession son emblème : un bateau miniature aux avirons peints en bleu ou en vert. Ce navire évoque peut être la traversée initiatique qui ramènera les vaudouisants vers Ifé, la ville sacrée d'Afrique. Les autres objets qui représentent ce

Neptune haïtien paré de l'uniforme d'un officier de marine, sont le trident, des coquilles ou des madrépores (qui forment les récifs coraux), et parfois des petits poissons en métal.

Comme beaucoup d'esprits régnant sur l'eau, Agwé-Taroyo a le blanc pour couleur symbolique. On lui donne l'apparence d'un Mulâtre au teint très clair et aux yeux verts comme la mer. Les fidèles l'identifient à saint Ulrich, généralement représenté tenant un poisson dans la main. La *Sirène*, *Iwa* des sources et des rivières est son épouse et Erzulie Freda, déesse de l'amour, serait sa maîtresse.

Les Sirènes

Les *Sirènes* sont des créatures mythiques, des oiseaux à tête de femme selon la tradition antique ou des femmes à queue de poisson selon la tradition médiévale. On pourrait dire que la Sirène, avec tous ses attraits d'une féminité amputée de sa sexualité et donc de la maternité, représente l'illusion du désir, la passion sans avenir ou même la mort.

Le poète grec Homère (IX^e siècle av. J.-C.) qui fut le premier écrivain à mentionner les sirènes, raconte dans un épisode de son *Odyssée*, qu'Ulysse s'était attaché au mât de son navire pour résister à l'envoûtement mortel de leurs chants. Seule la verticale certitude du mât qui assure la stabilité du navire de la réalité sur la mer du rêve et de l'imaginaire, a pu sauver Ulysse de ses pulsions inconscientes et incontrôlables.

En janvier 1493, lors de son premier voyage, Christophe Colomb affirma avoir vu des sirènes le long de la côte de Saint-Domingue, fait qu'il consigna dans son journal de bord. Ce qu'il avait imaginé être des sirènes alors aperçues de loin, n'étaient selon toute vraisemblance que des lamantins émergeant leur tête hors de l'eau. Il avait pris leurs nageoires pour des mains, les poils de leur museau pour des cheveux et leurs mamelles pour des seins.

En Haïti, on se représente la Sirène conformément à la tradition européenne, avec une queue de poisson. Lors des possessions, elle se manifeste sous les traits d'une jeune femme aux longs cheveux, fort soucieuse de sa toilette et parée de bijoux. Elle joue de la trompette et enchante par sa musique. Expression de la sensualité féminine, elle est l'équivalente aquatique d'Erzulie, déesse de l'amour et de la féminité.

Les esprits des Indiens

Les *Simbis* sont les gardiens des sources et des mares. Descendants des Indiens, premiers habitants de l'île qui s'étaient réfugiés dans des grottes proches des rivières, ils sortiraient de leurs refuges pour se promener la nuit au clair de lune. On raconte que les enfants venant puiser de l'eau aux sources s'exposent, surtout s'ils ont le teint clair, à être enlevés par ces esprits qui les

entraîneraient jusqu'au fond de l'eau pour en faire leurs domestiques. Après quelques années, ces enfants seraient renvoyés sur terre où, en récompense des services rendus, ils recevraient le don de clairvoyance.

- **Le feu**

Le feu terrestre est considéré comme une émanation des forces célestes de la foudre et du soleil. Il peut symboliser l'esprit, la divinité elle-même ou les âmes errantes (comme les feux follets). Purificateur et régénérateur, il est présent dans les rites initiatiques de la plupart des religions.

Dans le Vaudou haïtien, la cérémonie du *boulé-zin* pratiquée en de multiples circonstances (l'initiation, les sacrifices aux divinités, l'inauguration d'un sanctuaire, le départ de l'âme d'un défunt, etc), trouve sa signification pleine et entière à travers cette symbolique d'un feu purificateur et régénérateur. Posé sur un réchaud constitué de trois gros clous enfoncés dans la terre, le *zin* est un récipient en métal ou en terre cuite dans lequel on fait bouillir de l'huile (symbole universel de lumière, de pureté et de prospérité) et des offrandes. L'essentiel de la cérémonie consiste à chauffer cette huile jusqu'à ce qu'elle s'enflamme afin de revivifier la force des *Iwa*.

Purificateur et régénérateur, le feu n'est pas sans dangers : il brûle, dévore et détruit. Sa fumée étouffe et aveugle. C'est le feu de la passion, du châtement des enfers, de la guerre. Obtenu par frottement dans un mouvement de va et vient, il évoque aussi l'image de l'acte sexuel qui peut être démoniaque : d'après certaines croyances européennes fort anciennes, il s'engendrerait magiquement dans l'organe génital des sorcières. Ceci explique peut être la croyance en Haïti selon laquelle les traînées lumineuses laissées dans le ciel par les comètes, seraient des flammes jaillissant du sexe des femmes loups-garous volant dans les airs.

Le forgeron divin

Détenteur de secrets célestes, le forgeron joue un rôle primordial, notamment dans les cultures africaines : il fabrique les instruments indispensables aux travaux des champs et à la chasse, il est capable de sculpter les images des dieux et des ancêtres, il établit le lien entre les morts et les vivants. Mais sa puissance bénéfique peut devenir maléfique et, à ce titre, il est à la fois vénéré et craint.

Ogun était, sous le nom *Gu* au Dahomey, le dieu yoruba du feu et de tous ceux qui utilisaient le fer, en particulier les forgerons. Selon la légende, *Gu*, fils aîné du couple créateur jumeau, avait été

envoyé sur la terre, muni d'une épée cérémonielle en fer, avec pour mission de rendre la terre habitable pour les hommes et de leur apprendre à forger les outils nécessaires à leur survie.

Lorsqu'il débarque sur l'île de Saint Domingue avec les esclaves, Ogou Feray, se convertit en *Iwa* guerrier. En souvenir de son travail de forgeron, il est représenté par la *forge d'Ogou*, constituée d'une tige de fer ou d'une pince plantée au milieu d'un brasier, et également par un sabre piqué en terre devant l'autel. On dit qu'il trace le chemin des vaudouisants, détruisant à coups de machette les obstacles qui les empêcheraient de progresser sur la voie initiatique. Les chefs des esclaves révoltés de 1791, comme Toussait Louverture et Jean Jacques Dessalines, s'étaient placés sous la protection de cette valeureuse divinité.

La couleur préférée d'Ogou Feray est le rouge du feu qui est son domaine propre. Pour l'incarner, les possédés se ceignent la tête et les bras de foulards rouges, brandissent un sabre ou une machette, affectent le langage brusque et énergique des soldats qu'ils ponctuent de gros jurons, mâchonnent un cigare, et se montrent grands amateurs de rhum et de femmes. Jacques le Mayeur le pourfendeur des Maures, sabre au clair et juché sur son cheval blanc, est le saint choisi pour représenter Ogou dont le caractère se décline de multiples façons : Ogou Badagri, buveur et agressif, Ogou Batala, roi guerrier, Ogou Balindjo joyeux amateur de femmes, Ogou Shango à la jeunesse triomphante et à la voix de tonnerre, Ogou yé ruj (aux yeux rouges), vieillard pernicieux et sombre, etc.

- **Le sang**

Le *sang*, véhicule de la vie et de toutes les forces mystiques à travers le monde, est le symbole des valeurs solidaires du feu, de la chaleur et du soleil. Il est associé à tout ce qui est beau, noble, généreux, élevé.

Dans les sociétés qui pratiquent des sacrifices rituels, le sang versé, répandu et absorbé a le pouvoir d'accroître l'énergie des hommes et des divinités qui exigent des nourritures de chair et de sang, correctement préparées. Ces offrandes sont le prix à payer pour rassasier les esprits qui manifesteraient leur mécontentement en accablant les hommes de tous les maux. La quantité des sacrifices utiles et le type de nourriture à offrir sont eux-mêmes l'objet de tractations entre les hommes et les esprits.

Chez certaines populations d'Afrique noire, l'animal immolé est divisé en quatre parts : la première est donnée aux divinités invoquées lors du sacrifice, la deuxième est réservée aux hommes, la troisième est destinée aux animaux de la terre et la quatrième aux oiseaux du ciel. Chez les Dogons

du Mali, ce rite du sacrifice prend sa signification pleine et entière, le mot « dogon » correspondant à « sacrifice » et signifiant « faire revivre ».

En Haïti, les sacrifices qui sont appelés *manjé-lwa*, répondent à cette préoccupation de ressourcer la vigueur des hommes et des dieux, de conclure des alliances bénéfiques et d'apaiser les désordres du monde. Le sang des animaux immolés est recueilli dans unealebasse et partagé entre les membres officiants. Les sacrifices destinés à se concilier les dieux jumeaux portent le nom de *manjé-marassa* et ceux qui doivent assurer la fertilité des champs, alors célébrés peu après la récolte des ignames, celui de *manjé-yam*. Les *manjé-lèmo*, sacrifices en l'honneur des morts, sont préparés uniquement par des hommes et la nourriture est cuite sans adjonction de sel, symbole de vie. Une part réservée à Legba est déposée à un carrefour. La poule figure dans le menu de la plupart des sacrifices peut-être parce qu'elle joue, comme dans la plupart des sociétés africaines, le rôle de conducteur des âmes et favorise la communication avec les défunts. Les sacrifices sont généralement intégrés dans des cérémonies qui se déroulent la nuit et qui peuvent s'étaler plusieurs jours.

Le sang permet aussi d'établir des alliances sacrées, comme celle qui avait été réalisée au cours de la cérémonie du Bois Caïman en 1791 : le sang du cochon noir sacrifié et partagé entre les conjurés avait scellé un pacte solennel au nom des dieux et des ancêtres africains invoqués à ce moment.

DES SYMBOLES

- L'arbre

L'arbre est le symbole universel de la vie en perpétuelle évolution et régénération. Prolongé vers le bas par ses racines et en ascension vers le haut par sa cime, il met en communication les niveaux souterrains, terrestres et célestes de l'univers, ainsi que ses éléments primordiaux : l'eau circule dans sa sève, l'air oxygène ses feuilles, le feu jaillit de son frottement et la terre nourrit ses racines. Symbole de l'Axe du monde, il est tout naturellement le chemin par lequel transitent ceux qui passent de l'invisible au visible, qui descendent du Ciel vers la Terre.

Erigé au centre du sanctuaire vaudou, le *poteau mitan* est ce symbole de l'arbre, passage obligé des *Iwa* invoqués. Dans le langage courant, il est appelé « force d'appui ». Généralement peint en rouge et en bleu, les couleurs nationales, dans un mouvement en spirale, il évoque Damballah, le serpent créateur. Pivot central des cérémonies, tout se fait à partir de lui et autour de lui : le rite du *jeté-dlo* vers les quatre points cardinaux, les danses rituelles, les offrandes et sacrifices d'animaux, le tracé des *vèvès*, etc. Le terme *Ago*, répété à maintes reprises dans le rituel vaudou, est sans doute une invocation au poteau mitan. *Ago*, en baoulé (tribu et langue de la Côte d'Ivoire), signifiant arbre sacré.

Certains arbres sont les *repositoires* des esprits. A l'instar de la civilisation antique gréco-romaine qui avait consacré diverses espèces à ses dieux, chaque *Iwa* a son essence favorite : le médecinier-béni est voué à *Legba*, le palmiste à *Ayizan* et aux jumeaux *marassa*, l'avocatier à *Zaka*, le manguier à *Ogou*, le bougainvillier à *Damballah*, etc. Ces *arbres repositoires* sont entourés de rondins et habillés de draperies aux couleurs des *Iwa* qu'ils hébergent. A leur pied sont déposées des offrandes, de la vaisselle brisée, des bougies allumées. A leurs branches pendent des cordelettes, des mouchoirs, des sacoches. On ne peut les déraciner sans prendre des précautions rituelles particulières, sous peine de s'attirer la colère des esprits, furieux d'avoir été brutalement délogés sans autre forme de procès.

Quantité d'arbres sont utilisés pour la fabrication des objets sacrés. Le fruit du calebassier est l'élément principal de *l'asson*, hochet cérémoniel du prêtre, et aussi le récipient où sont servis les aliments destinés aux *Iwa*. *L'asoto*, le plus prestigieux des tambours de musique vaudou, est sculpté dans le bois du Mahaudème. Présents dans toute la vie du vaudouisant, les arbres s'élèvent dans la cour des *oumfos*, aux carrefours des grands chemins et dans les lieux de pèlerinage.

Le *mapou*, fromager antillais, est la plus haute essence en Haïti. C'est l'arbre à la fois le plus redouté et le plus vénéré. Arbre sacré par excellence de la Guyane hollandaise, il est considéré au

Dahomey et dans d'autres pays d'Afrique occidentale, comme la résidence des âmes des ancêtres. En Haïti, il est l'*arbre reposoir* des *Gédés*, esprits de la mort. Nul n'osera s'aventurer devant un mapou vers midi ou minuit, à ces moments culminants du jour et de la nuit qu'ils affectionnent particulièrement.

Esprit de la végétation, le dieu *Loko* est associé aux arbres et tout spécialement au mapou. *Loko* tire son nom d'une légende du Dahomey selon laquelle l'humanité toute entière aurait utilisé un arbre pour effectuer sa descente du ciel vers la terre. Cet arbre s'appelait *Iroko* ou *Loko*.

Représenté sous les traits de saint Joseph pour le bâton fleuri avec lequel il figure dans certaines images saintes, *Loko* est un dieu guérisseur. Il donne aux feuilles leurs propriétés curatives et les *docteurs-feuilles* ont toujours soin de l'invoquer avant d'entreprendre un traitement médical. Gardien du poteau mitan, *Loko* protège tous les sanctuaires d'Haïti.

- **Les pierres tonnerre**

Dans toutes les traditions, les *pierres tonnerre* sont imprégnées de la force divine des puissances célestes du tonnerre et de la foudre qui les ont projetées sur la terre. Incontournables dans tous les rites de divination, elles ont le pouvoir d'éloigner les esprits malveillants, responsables des maladies. Elles sont aussi le symbole de la terre-mère.

Les forces célestes

Dans les temples vaudous se trouvaient, avant leur pillage et destruction lors des campagnes antisuperstitieuses, des pierres considérées comme sacrées, et qui étaient sans doute les vestiges de haches néolithiques encore abondantes dans les sites occupés jadis par les Indiens. Ces *pierres* sont de véritables êtres vivants : elles sifflent, parlent, se déplacent. Les vaudouisants collent sur certaines d'entre elles un miroir capable d'accroître leur efficacité magique, divinatoire et thérapeutique. Pour préserver leur puissance surnaturelle, elles sont régulièrement plongées dans des liquides huileux.

Selon une légende africaine, *Shango*, ancêtre des rois d'Oyo (ville du Nigeria) et quatrième roi des *Yorubas*, avait de son vivant le pouvoir divin de faire tomber du ciel le tonnerre. Il entraînait avec lui des pierres qui étaient recueillies par des prêtres et déposées sur l'autel du souverain.

Shango est aujourd'hui le nom du culte vaudou tel qu'il est pratiqué à l'île de la Trinidad. Il figure également dans le panthéon vaudou où il est le dieu de la foudre et de l'orage, souvent représenté sous les traits de saint Jean-Baptiste pour le mythe suivant : « *Une fois l'an, Dieu permet à chaque saint de devenir maître de l'Univers. Saint Jean Baptiste toutefois est si violent et si impulsif que Dieu craint de lui abandonner le pouvoir au jour qui lui est échu. Il le fait boire la veille, si bien que*

saint Jean Baptiste, complètement ivre, dort pendant cinq jours. Lorsqu'il découvre que son jour est passé, sa rage ne connaît plus de bornes. Le réveil du saint s'accompagne d'orages aussi violents que des ouragans ». ⁴⁰

La terre-mère

En Grèce, une légende raconte que les hommes, dont la race avait été exterminée par le Déluge, sont issus des pierres semées par Deucalion, le fils de Prométhée et le seul survivant du cataclysme avec sa femme Pyrrha. D'autres légendes font naître le Christ à partir de pierres, sans doute en référence à la parabole de la transformation de pierres en pains, citée dans l'évangile de saint Mathieu. Ces images d'une terre-mère, d'une terre féconde et enfanteresse, rejoint la vision partagée par de nombreuses civilisations, selon lesquelles le ciel serait la voûte d'une gigantesque grotte d'où peuvent tomber des pierres. Telle était la représentation du monde proposée par le philosophe grec Platon (428-348 av. J.-C.) dans son fameux « mythe de la caverne ».

D'après une légende vaudoue, le *Iwa Gédé-Nibo*, esprit de la mort, aurait été enfanté par une pierre que le dieu *Loko*, l'esprit des arbres et de la végétation, aurait un jour trouvée sur son chemin. *Ogou*, dieu du feu et de la guerre, aurait accepté d'adopter cet enfant et de veiller à son éducation.

- **Le carrefour**

A cause de sa situation à la croisée des chemins, le carrefour symbolise pour celui qui s'y trouve le centre du monde, la rencontre avec le destin, le lieu de passage d'un monde à un autre, de la vie à la mort. Dans toutes les traditions on a dressé aux carrefours des obélisques, des autels, des pierres, des chapelles, gravé des inscriptions : le carrefour revêt l'importance d'un lieu sacré où l'on pratique des rites, des sacrifices et des offrandes.

En Haïti, les carrefours sont placés sous la protection de *Legba*, le portier céleste. Leur terre est utilisée dans des opérations divinatoires et dans des charmes magiques bienfaisants ou malfaisants. Dans certaines régions il est coutume, à la fin des funérailles, de briser une grande jarre (le canari) et d'en jeter les morceaux à une croisée de chemins. C'est le rite du *casser canari*. Sa signification pourrait se rattacher à la croyance de certaines sociétés africaines selon laquelle le carrefour est une sorte de décharge où l'on peut se débarrasser de manière anonyme des résidus néfastes pour la communauté, comme des objets ayant appartenu aux morts. Les hommes s'en remettent aux esprits pour absorber et neutraliser la force négative de ces détritrus, symboles de la pourriture humaine, ou pour la transformer en force positive.

⁴⁰ Métraux Alfred, Le vaudou haïtien, p. 290

- **La croix**

Le carrefour est assimilé à la *croix* qui représente dans toutes les aires culturelles la terre dans ses aspects dynamiques. En relation avec le centre qu'elle ouvre vers l'extérieur, elle engendre le cercle, le carré et le triangle, figures géométriques primordiales. Dirigée vers les quatre points cardinaux, elle est la base de toutes les orientations : orientation de l'homme par rapport à sa vie et à sa mort, par rapport à l'espace et au temps, par rapport au monde terrestre et au monde supra-temporel.

Chez des Bantous du Kasai (Afrique Centrale), l'association croix et spirales résume l'organisation du monde. La ligne verticale relie le haut et le bas ou le Ciel et la Terre. L'horizontale allant de l'Est et de l'Ouest chemine des bons esprits vers les mauvais. Le centre représente le carrefour où les âmes des morts sont dirigées vers la gauche ou vers la droite selon leurs mérites. Tous ces mouvements sont indiqués par les spirales qui entourent les quatre plans primordiaux.

En Haïti, la croix est l'emblème de *Baron Samdi*, esprit de la mort. Certains y ont vu la croix chrétienne qui, unique en son genre, a condensé dans ce signe l'histoire du Christ sacrifié pour sauver les hommes de leurs péchés. D'autres préfèrent la considérer comme l'image de la croisée des chemins, de la rencontre de l'homme avec son destin. Pendant les cérémonies, le signe de la croix tracé avec de la farine ou d'autres substances, sur les objets, les hommes et les animaux marque leur passage du monde profane dans le monde sacré. Ce geste rituel est appelé *croix-signé*.

LES DIALOGUES AVEC LE DIVIN



Oungan – Gabriel Bien-Aimé

LA MAGIE

Les Mages, prêtres du peuple des Mèdes installé au IX^e siècle en Perse (aujourd'hui l'Iran), pratiquaient l'astrologie et autres sciences ésotériques. Zarathoustra, leur plus illustre figure, aurait initié les Grecs Pythagore, Epiménide, Démocrite et même Platon aux secrets de leur art. L'histoire raconte que trois d'entre eux, Gaspard, Melchior et Balthazar, avaient été guidés par une étoile jusqu'au berceau de l'enfant Jésus.

Au fil du temps et des événements de l'histoire, la *magie* a été tantôt honorée comme une «*véritable science, la philosophie la plus élevée et la plus mystérieuse, en un mot la perfection et l'accomplissement de toutes les sciences naturelles*»⁴¹, tantôt combattue par ceux qui n'y voyaient qu'un ramassis de vulgaires superstitions d'une ridicule naïveté. Il faut attendre le XX^e siècle pour que des scientifiques, des anthropologues et des psychanalystes, commencent à analyser sérieusement ce phénomène qui, comme l'avait souligné le philosophe allemand Hegel (1770-1831), «*se rencontre chez tous les peuples et dans tous les temps*». Et lorsque l'ethnologue français Claude Lévi-Strauss affirme sur base de minutieuses recherches sur le terrain qu'«*il n'y a pas plus de religion sans magie que de magie qui ne contienne au moins un grain de religion*», il bouleverse le préjugé d'une magie qui, étrangère au monde chrétien, est exclusivement réservée aux cultes dits primitifs de peuples arriérés de lointaines contrées.

La magie est intimement liée à des phénomènes psychosomatiques où l'on attribue une efficacité à ce qu'elle énonce et à ce qu'elle opère. La confiance donnée à l'autorité et à la force du magicien est capable à elle seule d'exercer une emprise sur le réel et de redresser le cours néfaste des événements. En médecine aujourd'hui, la magie pourrait se comparer à l'effet du placebo, ce médicament-miracle dont la neutralité chimique est ignorée tant du médecin que du malade, et qui permet malgré tout d'entamer des processus de guérison. Tout se passe comme si la force de suggestion et la confiance dans le rituel des actes accomplis par le médecin, permettaient de rassurer le malade et de le mener sur la voie de la guérison. Comme le souligne le philosophe et médecin Georges Canguilhem, «*s'agissant de remèdes, la façon de donner vaut parfois mieux que ce qu'on donne*».⁴²

⁴¹ Cornelius Agrippa, *La Philosophie occulte*, Cologne, 1531-1533.

⁴² Cité par Bertrand Hell, *Possession et Chamanisme*, Flammarion, 1999, p. 344

- **La divination**

La magie doit impérativement répondre aux interrogations de l'homme face à l'inconnu de l'univers et ordonner les mystères du monde. C'est la raison pour laquelle elle est intimement liée à la divination dont le rôle est de repérer l'origine surnaturelle des maladies, des cataclysmes, des souffrances et malheurs qui frappent toute vie humaine.

Les malheurs sont des manifestations de dieux malfaisants qu'il appartient au devin d'identifier et de chasser, grâce à ses connaissances complexes de magicien, voyant, exorciste, guérisseur, interprète des songes et du mouvement des astres, etc. En Haïti, les capacités de lecture et d'analyse des messages envoyés par le monde surnaturel aux humains sont dénommées *connaissances*. Elles s'acquièrent au cours de la cérémonie de la *prise des yeux*, le plus haut degré de l'initiation du prêtre vaudou qui lui permet de « voir » l'invisible et de pénétrer le surnaturel. De manière quasi-universelle, l'oeil est symbole de perception intellectuelle et spirituelle, de clairvoyance et de connaissance. Œil du faucon qui voit tout, il était en Égypte symbole sacré, source de fluide magique et purificateur. Dessiné sur les sarcophages, il permettait aux morts de contempler le monde extérieur. Dans la religion vaudou, le devin utilise dans la pratique de son art des objets multiples et variés : cruches, coquillages, cartes, boules de cristal, pierres polies, feuilles, marc de café, cendre, flamme d'une bougie, cartes, govis. Ces derniers sont des récipients dont la forme en cruche ouverte vers le haut permet de recueillir les influences célestes. Posés sur le Pè, autel du temple vaudou, ils sont décorés de tissus de satin ou de soie aux couleurs des dieux.

Depuis les temps les plus reculés, les devins sont à l'origine de la création d'un système de signes, capables d'inventorier, de classer et de comparer entre eux les phénomènes naturels pour pouvoir mieux les interpréter. Ils ont contribué, grâce à cet esprit scientifique, à certaines avancées de civilisations antiques, comme la formation des alphabets en Mésopotamie.

- **Le rêve**

Tout devin qui se respecte s'appuie sur le rêve qui a toujours une valeur symbolique, prophétique ou prémonitoire. Il est un mode de communication entre les vivants et les morts, par lequel les esprits donnent à leurs prêtres des conseils, des recettes médicales ou proposent quelque rite nouveau.

Le rêve était dans la religion assyro-babylonienne, tout comme dans l'Égypte et la Grèce antique, le moyen privilégié utilisé par les dieux pour s'entretenir avec les hommes. Dans l'Occident chrétien également, Dieu aimait se manifester à travers les songes de ses fidèles. La psychanalyse

s'appuie quant à elle sur l'interprétation des rêves pour pénétrer l'inconscient qui, selon le psychiatre suisse Jung (1875-1961), abrite le monde mythique des morts, et pour soigner des névroses. En Haïti, réveiller une personne endormie risquerait d'interrompre les esprits et de perturber l'âme du dormeur qui, voyageant dans les dédales du monde surnaturel, pourrait perdre le chemin de son retour. Le fait de ne pas rêver est le signe d'un zombi qui, privé de la présence de son âme, ne peut rentrer en communication avec les esprits.

A l'instar des magiciens et des devins soucieux de mettre de l'ordre dans les mystères du monde, les anthropologues ont répertorié au sein de leurs innombrables contenus, les rêves-prophétiques, les rêves-initiatiques, les rêves-télépathiques, les rêves-visionnaires, les rêves-pressentiments, et les rêves-mythologiques.

La maladie

En Haïti et dans d'autres nombreuses sociétés, la maladie est perçue comme un désordre venu de l'extérieur, mais qui fait partie de la normalité des choses dans un monde imparfait.

La santé n'est qu'un équilibre précaire et relatif que les esprits malfaisants, toujours à l'affût d'une opportunité pour se manifester, mettent constamment en péril. Ce « désordre normal » ne concerne pas uniquement le malade qui n'est pas isolé dans son malheur. Tout désordre individuel est le signe avant-coureur d'un désordre plus grave et plus étendu, dont seul un spécialiste peut évaluer l'ampleur. Le diagnostic et les remèdes visent non seulement à guérir le malade, mais aussi à le réintégrer dans sa famille, son entourage ou sa communauté, également impliqués dans ce processus. La maladie prend l'ampleur d'un phénomène social fort différent de celui observé dans les sociétés occidentales où l'hospitalisation sépare l'individu de son groupe et le confine dans l'isolement d'un monde aseptisé.

Dans la pratique de son art, le *Doktè-fey* ou Docteur feuilles associe les propriétés médicinales des plantes avec des procédés magiques allant de l'imposition des mains à diverses manipulations, et fait appel à ses *connaissances* divinatoires. C'est la raison pour laquelle il est souvent un *oungan* qui prescrit, outre des remèdes homéopathiques, des sacrifices ou une initiation destinée à dompter le *lwa* vengeur qui a perturbé l'équilibre de l'individu et de son groupe social, ou à appeler la protection d'un esprit plus puissant et mieux intentionné. La maladie devient le point de départ d'une possession et d'une initiation.

Cette interprétation surnaturelle de la souffrance et du mal reste vivace dans d'innombrables religions, cultures et sociétés. Une analyse récemment réalisée au centre hospitalier Gérard-

Toulouse de Marseille⁴³ fréquenté par une importante population d'origine étrangère, a montré que les patients souffrant de troubles mentaux invoquaient eux-mêmes, en lieu et place de facteurs psychologiques internes à leur personnalité, la sorcellerie ou la magie comme étant à l'origine de leur maladie. Il semble que cette identification d'une intervention extérieure leur a permis de résoudre leurs délires et hallucinations, par une voie thérapeutique déculpabilisante.

- **Les mauvais esprits**

Si le rouge est le symbole universel et fondamental du principe de la vie, il porte une ambivalence intrinsèque. Le rouge clair et éclatant est diurne, mâle et tonique. Il incite à l'action et au courage. C'est le rouge des drapeaux. Le rouge sombre tout au contraire est nocturne, femelle, secret, centripète. Il représente le mystère de la vie. Il retient, incite à la vigilance et inquiète. C'est la couleur de la connaissance ésotérique interdite aux non-initiés, et celle des instincts non contrôlés menant à l'égoïsme, à la haine.

En Haïti, le rouge est la couleur des yeux des esprits malfaisants et des sorciers, des « sectes aux *yé ruj* ». Dans la réalité, ces sectes ne rassemblent bien souvent que de vulgaires bandits de grands chemins qui, à la limite de la criminalité pure, sèment la terreur au sein des populations. En Haïti, ces bandes de criminels sont appelées *bizango* ou *galipotes* (les loups-garous), ou encore *zobop*, *vlanbindingue*, *cochons-sans-poil*, *bossou*, *voltigeurs*, etc.

Les jeteurs de sorts

Certains oungans, dénommés *bòkò*, ont la réputation de pratiquer la magie maléfique. *Bòkò* est un terme dérivé du mot Fon *bokonon* signifiant prêtre, un personnage qui jouait un rôle considérable au Dahomey.

En Haïti, le *bòkò* sert les dieux des deux mains : non seulement de la main droite orientée vers l'Est, côté qui symbolise le monde connu, mais également de la main gauche, côté lié à l'Ouest symbolisant le monde obscur et inconnu. On reconnaît l'autel du *bòkò* par la présence de croix, paquets ficelés, crânes, miroirs, bougies, cordes, poupées, objets suspendus à l'envers et autres étranges et hétéroclites ustensiles.

Le *bòkò* peut vendre les services de lwa malveillants à l'un ou l'autre de ses fidèles. Ces esprits, appelés *baka*, sont toujours assoiffés de sang. Ils rôdent dans les bois sous l'apparence d'animaux ou de monstres. Parfois livré sous la forme de nains, le *baka* peut être affecté à la surveillance d'une maison dont il devient le *gad* (garde). Il peut aussi assurer la protection du trésor légendaire qu'un

⁴³ Revue Sciences Humaines, n°119, août-sept 2001, p. 14

riche planteur, contraint de fuir lors de la révolte des esclaves de 1791, aurait caché dans une jarre et enterré dans un coin de son domaine. Les esclaves qui l'auraient aidé à ensevelir sa fortune, auraient été assassinés et enterrés sur place afin de garantir le secret. Les âmes de ces malheureux sont désormais chargées de veiller sur ce trésor, ... que nul n'a encore jamais réussi à retrouver.

L'individu qui achète un baka acquiert *un point chaud*, un *engagement* qui le lie aux puissances du mal dont il devient l'esclave en contrepartie des fortunes et des richesses promises pour une durée convenue et négociée. Certains en arrivent à soupçonner toute personne dont les affaires sont prospères d'avoir conclu un pacte avec le diable : « *être riche, c'est être quelque peu sorcier* ». La vie de celui qui a conclu le pacte ou d'un membre de sa famille, constitue parfois la garantie exigée en cas de non respect des engagements. Les *points chauds* sont représentés dans les *vèvès* par des croix entourées d'un cercle. Des grains de maïs, de haricots, de riz ou d'autres éléments agencés d'une certaine manière dans la rue, à un carrefour, devant la porte d'une maison, sont autant de signes inquiétants et révélateurs d'un mauvais sort jeté par un ennemi.

La plus redoutable des opérations de magie maléfique est l'*envoi des morts* appelé aussi *casser cou* ou *expédition*, en allusion à saint Expédit qui représente Baron Samdi, maître des Gédés, les esprits de la mort. Celui sur lequel on a envoyé l'âme d'une personne décédée, se met brusquement à maigrir, perd la parole, voit s'en aller toutes ses forces vitales, est réduit à l'état de cadavre.

Les protections

En tout temps et en tout lieu, dans toutes les religions, civilisations et sociétés, les hommes ont créé des amulettes destinées à éloigner le mauvais oeil. En Egypte, les momies étaient recouvertes d'amulettes d'or, de bronze, de pierre ou de faïence pour sauvegarder l'immortalité du défunt. Elles servaient aussi à préserver la santé, le bonheur et la vie terrestre. Dans les campagnes de l'Europe médiévale, les « gardes » étaient utilisés pour se protéger des loups. Le *paquet-congo*, ce talisman des vaudouissants qui se présente sous la forme d'une poupée de tissu, a sans doute pour ancêtre la célèbre figurine de cire percée de coups d'épingles qui représentaient autant de charges maléfiques. Il semble que cette pratique d'envoûtement était connue du vieux continent depuis le XIII^e siècle. L'astrologue florentin Cosimo Ruggieri l'introduisit à la Cour de France vers la fin du XVI^e siècle et elle se répandit dans toute l'Europe au cours du siècle suivant.

Le vaudouissant dispose de diverses protections pour conjurer les mauvais sorts. Les fétiches, *wanga*, *paquets congo*, poudres diverses et bien d'autres objets, constituent les ingrédients indispensables de la pharmacie préventive et offensive contre toutes les maladies surnaturelles et les infortunes de la vie. Afin de préserver leur force et leur efficacité, ces talismans sont régulièrement trempés dans un mélange magique appelé pot-pourri ou *migan*, contenu dans une bouteille dite *bouteille-garde* ou *bouteille-mavangou*.

LES ARTS SACRÉS

Le dessin, la danse, la musique et le chant, sont autant de créations qui, lorsqu'elles sont imprégnées de croyances magiques, élèvent les hommes vers les dieux, la terre vers le ciel.

- **Le dessin**

Les figures géométriques telle la croix, le carré, le cercle, la pyramide, le triangle et bien d'autres qui s'élèvent à plus de 5.000 de par le monde, ont une signification symbolique propre dans toutes les aires culturelles.

Dessins symboliques représentant les attributs d'un *Iwa*, les *vèvès* sont d'un graphisme souvent fort complexe. Tracés avec des matières poudreuses jetées sur les objets sacrés, les nourritures rituelles et au pied du poteau mitan, ils exigent un sens développé de la perspective et une coordination des mouvements bien assurée, car le prêtre les réalise debout et sans appui. Aussi les vaudouisants accordent-ils une grande importance au fait de savoir *tirer farine*. Le maître de cet art était un oungan nommé *Hector Hyppolite* (1894-1948), dont la plupart des œuvres picturales se retrouvent aujourd'hui dans des musées et des collections privées.

- **La danse**

La danse n'a cessé depuis les origines les plus obscures de jouer un rôle important dans la vie religieuse de l'humanité. Elle est langage qui clame et célèbre l'identification de l'homme à l'intemporel. Epreuve physique aux vertus thérapeutiques, elle est dans les cultes de possession une théâtralisation de la prière.

Sorte de gymnastique mystique, les mouvements stéréotypés, répétitifs et lancinants de la danse de possession génèrent des états physiques à l'extrême limite de l'excitation nerveuse et provoquent une action hypnotique pouvant aller jusqu'à l'extase. La danse devient alors une invocation et une participation de tout l'être à la divinité : le danseur, déconnecté des contingences de ce monde, a l'illusion d'être chevauché par un dieu.

Au cours des cérémonies, chaque danse a sa signification, son appel particulier au monde des esprits. *La mazonne, le crabigné et le gragement*, sont destinées à faire partir les *Iwa* indésirables ou ceux dont la présence se prolonge outre mesure. La danse *Kongo* qui exprime l'amour, la beauté et la joie, apporte un réconfort après l'apparition d'un *Iwa* terrifiant. La *banda* aux postures lascives et indécentes, permet de renvoyer l'esprit d'un mort dans l'au-delà ou de rompre le malaise laissé par la descente de *Iwa* graves. La danse *Yanvalou* en l'honneur de Damballah et d'Agwé, mime les

contorsions du serpent et le mouvement des vagues avec beaucoup de grâce. La danse *Ibo* est quant à elle assez particulière. Son nom vient de la population de l'actuel Nigeria dont les ancêtres ont particulièrement souffert de la traite des Noirs. Elle exprime la souffrance des esclaves enchaînés dans les navires négriers et leurs efforts pour se débarrasser de leurs entraves.

- **Le chant**

Le chant est une forme de communication entre ce qui est créé et ce qui crée. Porté dans l'expiration d'un souffle qui a universellement le sens d'un principe de vie, et expression sonore de la pensée divine, le chant dépasse en importance la musique qui ne fait que l'accompagner.

Mêlant l'incantation à la récitation, la magie à la raison, qu'il soit savant ou intuitif, le *chant* qui accompagne la musique des tambours reflète le plus profond de l'être. Il est appelé à séduire au sens le plus large du terme, qu'il s'agisse de musique vocale sacrée ou profane, traditionnelle ou écrite.

Les chants vaudous sont généralement de courtes pièces musicales, dont la mélodie est souvent d'origine européenne et que l'on chante de manière un peu stridente. Ils sont envoyés par *l'ounguenikon* qui, hochet en main, remplit le rôle de chef de chœur : il entonne les premières strophes que les *ounsés* (jeunes initiés) reprennent à l'unisson. L'ounguenikon s'appelle *chef-cambuse* si c'est un homme ou *reine chanterelle* s'il s'agit d'une femme. Chaque *Iwa* a son propre chant et un oungan expérimenté doit en connaître près de 2.000 !

- **La musique**

Dans toutes les civilisations, la musique avec ses instruments, ses tonalités et ses rythmes qui épousent le mouvement du cosmos, permet d'élargir les communications humaines jusqu'aux limites du divin.

La musique vaudoue, accompagnée des sons des tambours sacrés, a le pouvoir de faire venir les ancêtres et les *Iwa* de l'Afrique-Guinée, de provoquer les possessions désirées et d'écarter les *Iwa* indésirables et malveillants. Le *casser tambour*, moment d'arrêt dans la frappe, de rupture dans le rythme, permet de « casser » l'élan de ces intrus et de stopper leur descente sur les fidèles.

Les tambourinaires doivent faire preuve d'une résistance physique à toute épreuve leur permettant de *battre tambour* durant des nuits entières. Une telle performance n'est toutefois pas suffisante pour devenir un bon batteur de tambour. Chaque *Iwa* ayant son propre rythme d'appel, il est essentiel pour le bon déroulement de la cérémonie, que les musiciens maîtrisent les danses qu'ils imposent aux participants. Dans le cas contraire, ils provoqueraient des confusions dans

l'identification des *Iwa* présents qui ne pourraient plus être correctement accueillis et honorés. *Battre tambour* a pris dans le langage courant le sens de célébrer le culte des *Iwa*.

La batterie de tambours de rite rada se compose de manière habituelle de trois tambours, chacun d'entre eux jouant un rôle spécifique dans l'accompagnement de la cérémonie. Le *boula* qui mesure entre 40 et 50cm est le plus petit des trois. Battu selon un rythme fixe et stable, il marque l'élément temps. Le second tambour, de taille intermédiaire, est appelé *hounto*, terme de langue Fon qui signifie tambour. Battu à l'aide de *l'aguida*, il ajoute au rythme fixe et stable du petit tambour des variations qui correspondent aux phases de la cérémonie : les instants de présence du dieu appelés *Yanvalou*, ou les temps de préparation dénommés *mahi* (du nom d'une population yoruba). Le troisième tambour est *l'adjounto*, également dénommé *manman*. C'est le tambour principal et aussi le plus grand. Il suit le rythme fixe du petit tambour, s'adapte aux variations du second, et prépare le corps des fidèles à la descente des esprits. Son influence sur le rythme cardiaque suscite tour à tour les palpitations de l'angoisse, du recueillement, de la crise de possession, de l'extase.

L'*Asoto*, vocable dérivé du mot Fon *sato* signifiant « Appel aux ancêtres », est un tambour d'une grandeur démesurée dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques rares exemplaires, rescapés des destructions ordonnées par les campagnes antiperstitieuses des siècles précédents. Battu dans des circonstances exceptionnelles, ses deux mètres de haut et même parfois plus, symbolisent l'ampleur de son incommensurable caractère sacré. Sa fabrication, rythmée par de longues cérémonies, exige le respect de rites précis. Taillé de préférence dans le mahaudème qui représente l'arbre du sang, l'arbre doit être coupé une nuit de pleine lune et la membrane qui recouvrira l'*Asoto* à la fin de sa fabrication doit être placée à midi sonnante. Il est généralement habillé aux couleurs des *Iwa* rada de l'Afrique-Guinée.

LES RITUELS

- **La possession**

Observée dans des contextes culturels très divers, la possession est un phénomène d'une grande fréquence, au cours duquel une divinité établit un dialogue direct avec les hommes. Le possédé devient, suivant les différentes terminologies, son autel, sa maison, son époux ou son cheval.

Les cultes de possession ont pratiquement disparu des sociétés contemporaines occidentales, mais sont toujours très vivaces dans les sociétés du Tiers monde où ils sont monnaie courante. Cet écart dans la répartition géographique est l'une des principales raisons pour lesquelles cette expérience totale du sacré s'est longtemps heurtée aux incompréhensions des observateurs étrangers, occidentaux pour la grande majorité d'entre eux. Pierre Verger (1902-1996) qui entreprit à partir de 1946 des recherches sur les rites de possession, s'initia au Vaudou au Bénin, et devint l'un des grands prêtres du Candomblé brésilien, devait lui-même reconnaître qu'il lui avait fallu une quarantaine d'années pour « *seulement commencer à comprendre* » !⁴⁴

La transe

La *transe* est un moment de crise provoquée par la descente d'un *lwa* sur un fidèle dont il chasse l'une des deux âmes, le *gros-bon-anj*. D'origine latine, le terme « trans » exprime bien cette idée de passage dans le corps du fidèle de l'esprit divin. Diverses techniques permettent d'aboutir à cet état : ascèse physique, ingestion d'alcool ou de drogues, et plus particulièrement la danse et la musique. Dans une première étape, la transe est sauvage et violente. Elle marque la pénétration par un Esprit d'un individu non encore initié qui, tel un cheval indompté, tente par ses ruades de désarçonner l'intrus. A ce stade, l'Esprit s'impose à l'homme qui n'est plus que le jouet de sa puissance. La violence de cette crise est telle qu'elle peut paraître proche de la folie dangereuse, de l'attaque hystérique. Le corps du possédé est secoué de spasmes et de convulsions, son visage est déformé et traversé par de douloureuses crispations.

L'Esprit qui se manifeste avec cette fureur sauvage, tant verbale que gestuelle, est appelé *bossale*. Comme l'esclave fraîchement coupé de ses racines africaines pour être soumis à l'ordre de la société coloniale, le *lwa bossale* arraché de ses terres de Guinée manifeste par sa violence le choc de cette rupture et de cette confrontation. Sa brutale irruption dans le monde terrestre ouvre la porte à tous les comportements, à la transgression et à l'« ensauvagement ». La possession

⁴⁴ Pierre Verger, « Débats », in *Transe, Chamanisme et Possession*, 1986, p.227

bouleverse les règles de conduite habituelle. Totalement désordonnée et anarchique, elle « interdit l'interdit ».

La reconnaissance

Comme cela se passe dans tous les cultes de possession, la première tâche du prêtre est d'identifier l'esprit pour connaître ses intentions et pouvoir l'accueillir par des rites spécifiques. Cette *reconnaissance* est primordiale. Sans elle l'esprit reste un inconnu dont les messages ne peuvent être interprétés par les hommes au bénéfice de toute la communauté. Une fois reconnu et apaisé par les rites requis, le *Iwa* s'installe pleinement dans le corps du possédé qui se pare de ses attributs vestimentaires, adopte sa voix et son comportement. Le sifflet et le fouet sont là pour empêcher le possédé de se laisser emporter dans des comportements violents, exutoires de haines, de colères ou de désirs inacceptables pour son entourage.

Il est vivement déconseillé de se laisser posséder par des *Iwa* réputés extrêmement dangereux. *Lwa* de la famille des Petro, *Krabinay* est un *Iwa* de la mort cynique, dont les possessions sont d'une telle violence que l'assemblée doit se tenir à distance. *Taureau-trois-graines* (taureau aux trois testicules) est un esprit brutal, mâle et destructeur qui évoque le redoutable Minotaure de la Grèce antique. Dieu des vents et de la tempête, *Agaou* peut par sa brutalité provoquer la mort des individus qu'il chevauche. *Bakoulou-baka* (en langue bantoue, « bakoulou » signifie ancêtres), qui traîne des chaînes derrière lui, est un *Iwa* si terrible qu'on n'ose l'invoquer.

Certaines possessions sauvages et violentes peuvent être interprétées comme la manifestation d'une maladie. D'autres peuvent être l'expression fouguese d'un *Iwa* qui souhaite se marier avec un fidèle et établir avec lui un *mariage mystique*. Ces liens entre le monde céleste et terrestre sont rituellement scellés de la même manière que si l'élue ou l' élu du dieu se mariait avec l'homme ou la femme de son choix. Cette alliance établit une relation faite de consentement et d'échange. Elle installe le calme et l'harmonie après la tempête et les élans impétueux des premières rencontres.

Un « théâtre vécu »

La possession prend, selon les termes d'Alfred Métraux, l'apparence d'une « comédie rituelle » ou, selon ceux de Michel Leiris, d'un « théâtre vécu » par le possédé et par le public des fidèles qui peuvent eux-mêmes et à tout moment, être amenés à « monter sur la scène ». Le possédé joue un rôle qu'il peut interpréter librement et à sa manière, mais en aucun cas il ne peut modifier la personnalité ou la physionomie de l'esprit divin qui le chevauche. La comparaison entre la possession et le théâtre ne doit toutefois pas faire oublier que le possédé n'est plus un humain à part entière,

mais une simple enveloppe charnelle empruntée par un esprit pour communiquer avec le monde terrestre. Dieu descend sur l'homme, et l'homme se métamorphose en Dieu.

Chez certains individus la « chevauchée » peut durer plusieurs heures et même des journées entières. En règle générale, elle se termine lorsque le fidèle manifeste les signes de lassitude du dormeur émergeant péniblement de son sommeil. Réveillé, le possédé affirmera ne garder aucun souvenir de sa crise. Chassé de lui-même par un esprit, il était autre. Il était aussi ailleurs, réalisant de manière emblématique le retour vers les terres africaines dont ses ancêtres avaient été autrefois arrachés.

Un même *lwa* peut chevaucher plusieurs personnes au cours d'une cérémonie et il semble indifférent au sexe de ceux qu'il possède. Une femme peut se muer en guerrier viril et belliqueux ou un homme se parer de tous les appâts d'une féminité aguichante, dans une transsexualité ignorante des tabous et admise par tous les membres de l'assemblée.

Un « orgasme » libérateur

Tout fidèle du culte vaudou peut être possédé par un *lwa*, à n'importe quel moment, au cours ou en dehors d'une cérémonie, avec ou sans aucune suggestion musicale. Cela signifie que tout vaudouisant, quelle que soit sa position sociale, peut à tout instant de sa vie quotidienne et en n'importe quel lieu s'exprimer en toute liberté.

L'individu possédé par un esprit vit une sorte d'orgasme libérateur au cours duquel il exprime des pensées que, dans son état normal, il hésiterait à formuler de vive voix. Il le fait sans crainte, sans risque de sanction ou de censure, car c'est la personnalité du dieu et non plus la sienne qui s'exprime à travers lui. La possession est une transgression qui métamorphose l'homme et qui l'envahit du souffle nouveau de la parole divine. Le Vaudou devient « *une religion d'exaltation de la personnalité des gens au lieu d'être comme ces religions dites révélées qui transforment les gens en pécheurs qui doivent être sauvés d'on ne sait quoi d'ailleurs* »⁴⁵

La possession peut être un moyen de combler un vide d'affection et un manque de reconnaissance: « *Que réclame la possédée, si ce n'est qu'on la protège, qu'on lui permette de revoir ses parents, qu'on lui fasse des cadeaux, qu'on l'écoute, qu'on cesse de la maltraiter, qu'on la reçoive avec des offrandes, bref qu'on lui donne enfin des preuves d'amour* »⁴⁶

Moment collectif ritualisé et donc réglementé d'anarchie, de révolte et de violence, la possession permet de redonner un sens aux désordres provoqués par les infortunes, les malheurs et

⁴⁵ Pierre Verger cité par Bernard Catherine Desjeux, La voix des dieux vaudou, Animan, n°50

la maladie. Les plus récentes recherches en ethnopsychiatrie réalisées en Haïti, au Brésil et à Madagascar ont montré que les cultes de possession fonctionnent comme un réajustement social et participent à l'équilibre psychique d'une population déracinée, mal intégrée à une société en voie de mutation. Au Brésil, on a pu constater que lorsque le Candomblé, forme et appellation du vaudou dans ce pays, a été interdit par la police, les maladies mentales ont augmenté à tel point que les médecins ont dû demander la réouverture des lieux du culte.

- **L'initiation**

De manière générale, l'initiation est la transmission d'une expérience et d'une connaissance nouvelle qui entrouvre la porte des mystères du sacré.

Dans la plupart des cas, l'initiation coïncide avec les âges de la vie, notamment avec le passage de l'enfance à l'âge adulte. C'est un processus de socialisation qui peut être symbolisé par des mutilations corporelles, comme la scarification, la circoncision ou l'excision, par des changements de nom ou par l'apprentissage d'une nouvelle langue. Toute initiation est vécue comme une mort suivie d'une renaissance à une autre vie.

En Haïti, l'initiation se déroule sous les auspices d'*Ayizan*, esprit qui maîtrise le pouvoir des herbes et des plantes. On la considère comme la plus ancienne des divinités, d'où son droit aux invocations et offrandes juste après Legba. Son *vèvè* est composé de deux V entrecroisés, symboles du microcosme et du macrocosme, et de la feuille du palmiste.

Le candidat à l'initiation, dénommé *oungno*, doit d'abord réaliser un stage au cours desquels il se familiarise avec les tâches quotidiennes du sanctuaire, les cérémonies, les danses et les chants. Il est ensuite soumis à des épreuves qui exigent de la part du néophyte le respect d'une éthique et d'une discipline rigoureuses. Le programme d'apprentissage comprend notamment les techniques musicales et corporelles des trances et des possessions, les rythmes et les mélodies des esprits, les terminologies religieuses des rites, prières et invocations, ainsi que les dénominations des *lwa*, leurs pouvoirs, leurs comportements, leurs goûts culinaires et leurs couleurs préférées. Etre initié *kanzo* ou *ounsi-kanzo* est le premier et grand devoir religieux qui permet de bénéficier de la protection des dieux et qui intègre véritablement l'individu dans la société des hommes. Le terme *ounsi*, issu de langue Fon, signifie « épouse de dieu », et le terme *kanzo* est synonyme d'invulnérabilité (pendant les guerres de libération des esclaves de 1791, certains leaders s'étaient dits *kanzo*, c'est à dire invulnérables aux balles des colons).

⁴⁶ E. Douyon cité par Saint Louis Fridolin, le vodou haïtien, p99

La réussite des diverses épreuves de l'initiation est récompensée par l'intégration de l'initié dans une nouvelle famille, dans un groupe où la solidarité et l'assistance mutuelle font partie des devoirs sacrés, dans une hiérarchie culturelle où il peut exercer des tâches et des fonctions spécifiques. L'initiation ouvre la voie à une reconnaissance que certains n'ont pas trouvée ailleurs.

La prise d'asson

La *prise d'asson* est la cérémonie par laquelle un initié accède au grade de oungan ou de mambo. Le terme *asson* vient de *asô* en langue Fon, qui signifie hochet sacré. Fabriqué à partir d'unealebasse remplie de petits os de serpents et entourée d'un filet décoré de perles et de vertèbres de couleuvre, l'*asson* muni d'une clochette est l'instrument rituel du prêtre vaudou, l'emblème de son pouvoir sur les esprits. Il lui permet d'appeler les *Iwa* ou de les chasser du corps d'un possédé et de diriger les différentes séquences des rituels.

Le *oungan* (issu de la langue Fon, ce terme signifie « Maître du Dieu ») si c'est un homme et la *mambo* s'il s'agit d'une femme qui a réussi l'initiation de la « prise d'asson », remplissent les fonctions de prêtres du culte et sont nommés familièrement Papa ou Maman. Tels un père ou une mère, ils sont tenus de porter assistance aux initiés *ounsis*. Le candidat qui, par manque de force de caractère, de capacité intellectuelle ou par défaut de moyens matériels suffisants pour payer l'initiateur et se passer de ses revenus pendant toute la durée de l'initiation, n'a pas réussi à passer toutes les épreuves, est appelé *oungan tcha-tcha*. Pour diriger les cérémonies, il utilise au lieu de l'*asson*, unealebasse ronde, ouverte et emmanchée d'un bâton, sorte de maraca des orchestres latino-américains. Il ne dispose pas d'un *oumfo*, mais peut offrir ses services de conseiller psychologique, de médecin et de protecteur contre les mauvais sorts.

Les tâches du oungan et de la mambo sont multiples et variées. Ils dirigent les cérémonies, préparent les cortèges du carnaval (les *raras*), président les rites d'initiation, ordonnent les sacrifices et tracent les *vèvès*. Ils reçoivent en consultation tous ceux qui ont besoin d'aide et de conseils, vendent des talismans et des poudres magiques, interprètent les rêves, conjurent les mauvais sorts, soignent les maladies.

Le temple vaudou

Le temple vaudou, dénommé *oumfo*, fait partie du patrimoine familial du oungan et de la mambo dont c'est généralement la demeure. C'est un lieu où règne en permanence une certaine effervescence. Les fidèles peuvent y trouver le gîte et le couvert, apprendre des chants et des danses, recevoir des soins, rencontrer des amis, échanger toutes sortes d'informations et participer aux services. Le *oumfo* se reconnaît par la présence d'arbres, repositoirs des esprits, et par le *péristyle*,

sorte de piste de danse où se déroulent les cérémonies publiques. La terre, en contact direct avec les pieds nus des danseurs, favorise la communion avec les esprits. Elle reçoit les libations, absorbe le sang des sacrifices et recueille les reliefs des repas rituels. Au centre du péristyle se dresse le *poteau-mitan*, l'axe de communication entre le monde des esprits et celui des hommes. Attenant au péristyle, la *caye-Mistè* ou *Chambre des Mystères*, est le Saint des Saints du sanctuaire. Son nom africain est *Bagui* ou *Sobagui*. Cette pièce qui comprend un ou plusieurs autels dénommés *Pé* (du terme yoruba *péji*), est une sorte de remise, de bric-à-brac où l'on trouve tous les accessoires et costumes dont les possédés doivent se parer, ainsi que les objets rituels du oungan ou de la mambo. Le oumfo comprend également le *djevo*, salle destinée aux initiations et rites secrets.

Les premiers oumfo ont sans doute été érigés dans la clandestinité des camps marrons de la période de l'esclavage. A la proclamation de l'indépendance de 1804, ils furent construits à travers tout le pays, mais dans des zones discrètes, à la périphérie des villes ou à la campagne, car le vaudou souffrait toujours de la mauvaise réputation dont l'Eglise l'avait affublée pendant la période coloniale.

Du point de vue de l'organisation hiérarchique, le *oungan* est seul souverain dans le territoire de son *oumfo*. Il n'est contraint à aucune relation obligée avec ses pairs et n'est soumis à aucun lien de subordination. Il dirige une confrérie à laquelle participent le *bête charge* qui est l'administrateur du *oumfo* ; le secrétaire qui veille au respect du calendrier rituel ; l'*ounguenikon* qui préside aux danses et aux chants des initiés *ounsi-kanzo* également membres de la confrérie ; les batteurs de tambours, les *pitit-fey* et les *pitit kay* qui sont des serviteurs. La religion vaudou ne pratiquant aucune ségrégation sexuelle, la femme peut prétendre aux grades élevés et tient même une place prépondérante. Seule la fonction *Laplas* est réservée à un homme. Abréviation de « commandant général de la place », *Laplas* est responsable du bon ordre dans les cérémonies.

La Confrérie est symbolisée par des drapeaux qui sont de véritables œuvres d'art. De soie ou de velours, ils sont bordés de franges dorées et couverts de paillettes scintillantes. Les broderies dessinent souvent des inscriptions ou la silhouette d'emblèmes sacrés ou un saint identifié à quelque *Iwa*.

LES ANCÊTRES ET LA MORT

L'ancêtre qui permet d'établir un lien avec l'au-delà, de donner une forme et un visage à l'insondable néant de l'éternité, réconforte et stabilise la société des humains face à la mort, ce passage d'un monde connu dans un monde inconnu, que ce soit des enfers ou des paradis, qui provoque généralement des sentiments d'angoisse et de peur.

- **Les ancêtres**

Seuls les morts choisis pour l'exemplarité de leur vie terrestre, prometteuse d'une survie bénéfique pour les vivants sont honorés comme des ancêtres. Parents qui participent directement à la généalogie familiale ou personnages mythiques, fondateurs d'une communauté, d'une ethnie, ils jouent un rôle fédérateur et rendent compte de l'histoire récente et ancienne du groupe.

Les personnes mortes de manière violente ou accidentelle, les femmes décédées en couche, les sorciers, les suicidés, les enfants et les adolescents dont la vie a été trop brève pour faire figure d'autorité, ne peuvent généralement devenir des ancêtres. Ils demeurent à jamais des esprits errants, des âmes en peine.

La transformation des morts en ancêtres résulte d'un passage ritualisé qui se déroule, dans la plupart des cas, en deux temps. Le premier, consacré au traitement du cadavre, ouvre une période au cours de laquelle les survivants sont confinés dans la crainte que l'esprit chassé de leur monde ne tente de se venger sur eux de cette douloureuse exclusion. La quasi-totalité des *rites funéraires* va consister à s'assurer que l'âme du défunt quitte définitivement le monde des vivants et ne le hante plus d'une présence insupportable et nuisible. Il s'agit de faire rentrer progressivement le mort dans le monde des trépassés. Le second temps transforme le mort en ancêtre et le hausse au grade de référence positive, de garant de la cohésion et de l'unité du groupe.

Le culte des ancêtres est différent de celui des morts dans la mesure où ces derniers n'ont aucune influence directe sur les vivants. L'Occident chrétien par exemple honore ses morts et rend un culte à certains d'entre eux, saints ou héros laïques, mais les défunts n'interfèrent pas dans les affaires des vivants. Nul besoin de revivifier à force d'offrandes et de sacrifices la force de ces esprits qui ne sont définitivement plus de ce monde. Il en est tout autrement dans les sociétés où les mânes des ancêtres participent à l'univers terrestre, de manière bienveillante ou malveillante selon les mérites de leurs descendants.

Dès sa naissance, le vaudouisant est protégé par ses ancêtres dénommés *Iwa-racine*. Ces morts qui reconstituent à leur manière les liens brisés avec l'Afrique, accordent tout comme les *Iwa*,

assistance et protection, servent de guides et se manifestent dans les rêves de leurs descendants. Le culte aux *Iwa-racine* se pratiquait autrefois dans les *lakou*, ensemble de maisons regroupées en petits hameaux où cohabitaient tous les membres des familles apparentées, ainsi que les alliés et les amis, sous la direction d'un patriarche et chef religieux. Chaque *lakou* possédait son propre cimetière et un bâtiment était réservé au culte des *Iwa-racine* qui faisaient partie du patrimoine de ces familles élargies, au même titre que leurs biens matériels.

Il semble que ce vaudou « domestique » et familial a, depuis la dépénalisation du culte en 1987, tendance à disparaître au profit du vaudou « public » pratiqué dans les oumfo. Les *Iwa-racine* y sont symbolisés par *l'assein*, tige de fer surmontée d'un petit plateau rond, sorte de bougeoir planté devant l'autel. Réceptacle des esprits, *l'assein* représentait les ancêtres au Dahomey où il était un accessoire du culte fort important. Pour honorer de manière plus individuelle ses *Iwa-racine* et également son *Iwa maît-têt*, le fidèle installe généralement dans sa chambre à coucher, un petit autel appelé *rogatoire* qui leur est dédié. Le fidèle y dispose une bougie pour appeler son *Iwa*, un chromo du saint catholique correspondant, des offrandes, et une pierre sacrée.

- **Les esprits de la mort**

Les Gédés (du nom d'une ancienne population du plateau d'Abomey) composent la grande famille des *Iwa* de la mort. Dieux redoutables, ils ne se manifestent que tard dans la nuit, lorsque tous les autres ont regagné leurs pénates. Leurs lieux privilégiés sont les cimetières, et ils chérissent tout particulièrement la date du 1^{er} novembre, jour des morts.

Chef et père de tous les Gédés, maître incontesté des cimetières, *Baron Samdi* est un *Iwa* auquel on s'adresse lors des difficultés de la vie. Tout comme la nuit porte en sein la naissance du jour, la mort libératrice des peines et des soucis, ouvre l'accès à une vie meilleure. Son apparence humaine est celle d'un entrepreneur de pompes funèbres et son symbole est une croix posée sur trois marches dont chacune représente un degré de l'initiation (*ounsi*, prêtre et devin). Il dirige dans les cimetières les *expéditions des morts*. Son équivalent catholique est à ce titre saint Expédit, représenté dans les images pieuses tenant une croix à la main, avec à sa gauche et posé sur le sol un casque à visière semblable à un crâne.

Epouse de Baron Samdi, *Grande-Brigitte* a autorité sur tous les cimetières. Mère de tous les Gédés et de tous les morts, elle est aussi une brillante avocate que l'on consulte pour demander justice et réparation. Elle est représentée dans les cimetières par un tas de pierres.

Se nourrissant d'aliments pourris, signes de la décomposition des corps, les Gédés agressent les vivants de leurs funestes apparitions. Affublés d'une ou même plusieurs paires de lunettes noires, ils

revêtent, à la manière des croque-morts, des vieilles redingotes, des hauts-de-forme, des melons ou des chapeaux de paille garnis de crêpes. Fagotés tels un cadavre, ils ont le nez et la bouche remplis de coton blanc et le visage entouré d'une mentonnière de toile blanche. Mais ces macabres *Iwa*, fossoyeurs et faucheurs des vivants, sont aussi capables de puissantes protections et prometteurs de fécondité. Leurs effrayantes apparitions sont toujours accompagnées de danses érotiques et lascives qui expriment cette ambivalence intrinsèque à tous les dieux vaudous. Ils dansent la *banda* aux poses lascives qui simulent l'accouplement sexuel, clament des chansons paillardes et s'adonnent à quantité de farces. Ils sont représentés dans certains *oumfo* par un énorme phallus qui trône de manière impertinente sur l'autel. *Krabinay* illustre bien cette double personnalité : d'une extrême violence, *Krabinay* est aussi le dieu capable de soigner les victimes des expéditions des morts, vouées à une mort lente et inéluctable. Il semble en fait que la puissance bienfaisante des dieux soit proportionnelle à leurs capacités de destruction. A charge des hommes de maîtriser cette force surnaturelle et de la contrôler pour qu'elle leur soit utile et bénéfique.

Les *Iwa Gédé* ne manquent jamais de manifester leur présence dans les bandes de *rara*, carnaval haïtien qui commence le mardi gras et prend fin le samedi saint. Des groupes composés de chanteurs, danseurs, acrobates et jongleurs, de fêtards déguisés en loups-garous, en diables ou en zombis, tous vêtus de couleurs chatoyantes, déambulent joyeusement à travers la campagne et à la périphérie des villes. Dansant au son des *vaccine* (trompettes de bambou) et des *konè* (longs tubes en tôle), ils chantent des airs dont la forte connotation sexuelle indique la présence des *Iwa* de la mort. En tête de cette procession hilare et débridée, le *major-jonc* a pour mission d'attirer l'attention du public en faisant virevolter le *jonc*, une canne décorée qu'il rattrape parfois entre ses dents.

Charles Oscar, un ancien ministre de l'intérieur réputé pour sa cruauté est une cible privilégiée du carnaval. Surnommé *Charloscar*, l'homme est affublé de grosses lèvres de bois rouge sur un visage soigneusement noirci à la peinture. Accoutré d'une queue en forme de flèche et maniant des tridents, il court tel un diable en furie au milieu de la foule en poussant des hurlements pour semer la terreur. Les *Talons-quiquites*, déguisés en Tonton-macoute, constituent les croque-mitaines du cortège. La sortie de ces bandes est précédée de rites dans le *oumfo*. Ils sont destinés à écarter les mauvais esprits du cortège, plus particulièrement des carrefours, lieux de prédilection des sorciers.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

XV^e et XVI^e siècles : Climat d'intolérance religieuse en Europe. Les pratiques magiques sont considérées comme des crimes et poursuivies par l'Inquisition. Colonisation du Nouveau Monde au nom du Catholicisme. Massacre des Indiens et début de l'esclavage des Noirs.

- 1478** L'inquisition espagnole s'attaque aux minorités ethnico-religieuses, musulmanes et juives du royaume.
- 1492** un édit royal du 30 mars décrète l'expulsion de tous les juifs d'Espagne. Le 17 avril le royaume d'Espagne accorde à Christophe Colomb un droit seigneurial sur ses futures découvertes. Le 6 décembre, Christophe Colomb débarque au môle Saint Nicolas. Il baptise d'île Hispaniola.
- 1494** Le traité de Tordesillas du 7 juin partage le nouveau monde entre l'Espagne et le Portugal.
Christophe Colomb fonde à Hispaniola La Isabela, forteresse et comptoir de traite.
- 1496** Fondation de la ville de Saint-Domingue pour l'exploitation des gisements d'or du Sud de l'île.
- 1501** Interdiction est faite aux non-Espagnols de s'établir dans l'île de Saint Domingue.
- 1503** Le gouverneur espagnol de Saint Domingue obtient l'autorisation d'introduire des esclaves noirs d'Afrique.
- 1506** Mort de Christophe Colomb
- 1507** Le cartographe allemand Waldseemüller donne le nom « Amérique » au Nouveau Monde.
Assassinat de la reine Anacaona, première martyre de l'histoire haïtienne.
- 1508** Le roi d'Espagne obtient l'autorisation papale de fonder et d'organiser des églises.
- 1510** Un théologien écossais, Jean Legrand, justifie le recours à la force pour évangéliser les Indiens.
- 1511** Création à Saint-Domingue du premier tribunal judiciaire espagnol (audiencia).
- 1518** Charles Quint autorise la traite et l'esclavage des Noirs.
- 1525** Fondation à Saint Domingue de l'agence commerciale et financière des Welser, banquiers allemands.

1526 Naissance du mythe de l'El dorado.

v. 1530 Début de l'exploitation des mines d'or et d'argent en Amérique Centrale.

1537 Paul III affirme que les Indiens sont des hommes dotés d'une âme et donc évangélisables.

1552 La *Brève histoire de la destruction des Indes* de Las Casas dénonce les violences contre les Indiens.

1560 En Europe, début de l'« âge d'or » de la chasse aux sorciers et sorcières.

1562 En France, début des guerres de religions, opposant catholiques et protestants.

1569 Le gouverneur de Saint Malo interdit aux Huguenots de voyager dans le Nouveau Monde.

1570 Le pape soustrait les Indiens à la juridiction de l'Inquisition.

Au Brésil, une loi autorise à réduire en esclavage les Indiens coupables d'anthropophagie.

1571 Installation d'un tribunal de l'inquisition espagnole à Mexico.

Un rapport sur l'idolâtrie des Indiens d'Ayiti justifie les massacres de la conquête.

1588 Philippe II d'Espagne autorise les métis à devenir prêtres à condition qu'ils soient de naissance légitime, ce qui est rarement le cas.

XVII^e siècle : Intolérance religieuse en Europe – Apogée des procès de sorcellerie menés par les tribunaux de l'Inquisition. Des compagnies maritimes se créent autour du commerce des esclaves entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

1618 Début de la guerre de trente ans opposant catholiques et protestants du Saint Empire.

1619 Le philosophe et prêtre italien Giulio Cesaré Vanini est brûlé vif sous l'accusation de magie, d'astrologie et d'athéisme.

1622 Grégoire XV fonde la Congrégation de la Propagande chargée de convertir les hérétiques et les incroyants dans la terre entière.

1625 Arrivée d'aventuriers français sur l'île de la Tortue.

1632 L'inquisition poursuit les affaires des « possédées de Loudun » en France.

1633 Galilée est contraint d'abjurer sa thèse de la rotation de la terre autour du soleil devant le tribunal de l'Inquisition.

- 1634** La mort sur le bûcher du prêtre Urbain Grandier clôture l'affaire des possédées de Loudun.
- 1640** Début des voyages triangulaires entre les côtes de Guinée, l'Amérique et l'Europe.
- 1642** Louis XIII autorise la traite des Noirs dans les possessions françaises.
- 1664** Création de la Cie française des Indes Orientales pour la traite des Noirs.
- 1665** La colonisation française à Saint Domingue commence à s'organiser sous la direction de divers administrateurs.
- 1670** Début de l' « affaire des poisons » à la cour de Louis XIV.
- 1672** Création de la Royal African Company britannique pour la traite des Noirs.
- 1676** Exécution en France de la Brinvilliers accusée d'être une empoisonneuse.
- 1679** Création de la Cie française d'Afrique pour la traite des Noirs.
- 1680** Exécution en France de La Voisin dans le cadre de l'affaire des poisons.
- 1682** Louis XIV condamne la divination, la magie et l'usage des poisons.
- 1685** La révocation de l'Edit de Nantes qui avait, en 1598, accordé la liberté de culte aux protestants provoque leur exode hors du royaume de France.

Le Code Noir de Louis XIV oblige le baptême des esclaves dans toutes les possessions françaises.
- 1697** Traité de Ryswick par lequel l'Espagne cède à la France la partie occidentale de l'île.

XVIII^e siècle : Siècle de la Révolution française et des « Lumières ». La France anticléricale lutte contre les superstitions et les intolérances du catholicisme d'Etat. Les pratiques magiques sont une atteinte à la Raison.

- 1716** Les villes portuaires de Rouen, La Rochelle, Bordeaux et Nantes peuvent « faire librement le commerce des Nègres ».
- 1722** *Les nouveaux voyages aux îles de l'Amérique* du père Labat critique les croyances des esclaves.
- 1738** Début de la chasse aux empoisonneurs à Saint-Domingue.
- 1751** Rédaction, jusque 1772, de l'Encyclopédie, ouvrage à vocation scientifique.

- 1756** L'abbé Grégoire défend le respect des droits des mulâtres libres de Saint-Domingue. Les esclaves noirs ne jouissent d'aucune liberté et n'ont accès à aucun droit.
- Début de la guerre de 7 ans qui oppose la France et l'Angleterre, puissances coloniales rivales en Amérique et en Inde.
- 1758** A Saint Domingue, Makandal, l' « empoisonneur des Blancs » meurt sur le bûcher.
- 1760** Début apogée du commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique (jusque v. 1830).
- 1789** Début de la révolution française. Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- Le commerce extérieur de Saint-Domingue dépasse celui des Etats-Unis.
- 1791** Cérémonie du Bois-Caïman et début de l'insurrection générale des esclaves de Saint Domingue.
- 1793** La France révolutionnaire institue le « Culte de la Raison » et abolit l'esclavage à Saint-Domingue et en Guadeloupe.
- 1794** Le 4 février, la France révolutionnaire abolit l'esclavage dans toutes ses colonies.
- 1797** Publication de la *Description ... de la partie française de l'île de Saint-Domingue* par Moreau de Saint-Mery, porte-parole des grands colons blancs.

XIX^e siècle : L'Europe se glorifie de ses conquêtes coloniales. Naissance de l'anthropologie évolutionniste qui débouche sur une vision raciste des sociétés, cultures et religions. La magie est contraire à la science.

- 1801** Le Pape Pie VII et Bonaparte signent un Concordat qui reconnaît la religion catholique comme étant celle de la majorité des Français.
- Toussaint Louverture se proclame gouverneur à vie de Saint Domingue, déclare la fin de l'esclavage et instaure la religion catholique comme culte officiel.
- 1802** Bonaparte rétablit l'esclavage dans les colonies françaises. Ses armées répriment la révolte des esclaves en Guadeloupe et débarquent à Saint Domingue à la fin du mois de janvier. Toussaint Louverture est arrêté le 7 juin.
- 1803** Mort de Toussaint Louverture. Défaite des Français à la bataille de Vertières.

- 1804** 1^{er} janvier : Dessalines proclame l'indépendance d'Haïti et interdit le Vaudou.
- 1806** Le préjugé de couleur aboutit à une scission du pays entre le Nord et le Sud, jusqu'en 1822
- 1808** Début des soulèvements dans les colonies espagnoles d'Amérique (jusque 1824).
- 1809** Publication de la *Philosophie zoologique* du naturaliste français Lamarck sur la théorie de l'évolution des êtres vivants. L'ouvrage *Les Voyages d'un naturaliste* de M-E Descourtilz présente le vaudou comme une secte maléfique.
- 1825** L'ordonnance de Charles X accepte de reconnaître l'indépendance d'Haïti sous réserve du versement d'une indemnité à la Métropole.
- 1835** Le code pénal du président haïtien Boyer sanctionne le Vaudou.
- 1844** Séparation de l'île en deux états distincts : Saint-Domingue à l'Est et Haïti à l'Ouest.
- 1848** Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.
- 1853** Essai sur *L'inégalité des races humaines* du diplomate et écrivain français Gobineau.
- 1859** Ouvrage du naturaliste anglais Darwin sur l'évolution des espèces.
- 1860** Signature du Concordat entre Haïti et le Vatican.
- 1863** L'affaire Bizoton répand le mythe de vaudouisants cannibales.
- 1864** Début des campagnes antisuperstitieuses menée par l'Eglise avec l'appui du gouvernement haïtien.
- 1871** Publication de *Primitive Culture* de l'anthropologue anglais Tylor, père de l'animisme.
- 1877** *Ancient Society* de l'anthropologue américain Morgan, pose les théories de l'évolutionnisme.
- Début des expositions coloniales, jusque 1930.
- 1880** L'anthropologue britannique Frazer entame son ouvrage *Le Rameau d'or* où il considère que la magie est un stade inférieur à la religion et à la civilisation.
- 1897** L'expo universelle de Bruxelles exhibe des Congolais dans un «authentique» cadre africain reconstitué.

XX^e siècle : Abandon progressif des théories évolutionnistes. Des ethnologues étudient la magie en tant que phénomène religieux et comportement humain. Emergence de l'Indigénisme et de la Négritude, mouvements littéraires qui luttent contre le racisme ambiant.

- V. 1904-** Publication de *l'Esquisse d'une théorie générale de la magie* par le sociologue et ethnologue français Marcel Mauss qui réfute les thèses évolutionnistes.
- 1915** Début de l'occupation américaine d'Haïti.
- 1919** Premier congrès de la race noire à Paris. Publication de *Race de Bronze* du Bolivien Argüedas, précurseur de l'Indigénisme.
- 1921** Publication de *Batouala* du Martiniquais R. Maran, précurseur de la Négritude.
- 1928** Publication de *Ainsi parla l'Oncle* de l'haïtien Jean Price-Mars qui revendique la reconnaissance du Vaudou comme religion à part entière.
- 1929** *The magic Island* de l'Américain W.B. Seabrook décrit des vaudouisants cannibales.
- 1932** *Le Roi Blanc de la Gonâve* de F. Wirkus, *Les Vaudoux* de G. Aymard, *Canibal Cousin* de J. Craig, peuplent Haïti de cannibales et de sorciers.
- 1934** Fin de l'occupation américaine d'Haïti.
- 1939** Publication du *Cahier d'un retour au pays natal* de A. Césaire, militant de la Négritude.
- 1941** « Opération de nettoyage » contre le vaudou, répression des oungans et destruction systématique de tous les objets du culte.
- 1942** *I walked with a Zombie*, film du réalisateur français Tournier.
- 1944** Mort de l'écrivain haïtien Jacques Roumain et publication posthume de son livre *les Gouverneurs de la rosée*.
- 1946** Le photographe français Pierre Verger entreprend des recherches sur les rites de possession.
- 1948** *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* par Senghor, et *Poèmes nègres sur des airs africains* de Damas.
- Mission de l'anthropologue d'origine suisse A. Métraux en Haïti pour étudier le Vaudou.
- 1949** Exposition internationale à Port-au-Prince. Première apparition publique des arts inspirés du vaudou.

- 1956** 1er congrès des artistes et écrivains noirs de Paris : J-S Alexis lance le terme de « réalisme merveilleux »
- 1957** Début de la dictature des Duvalier qui institutionnalisent les aspects néfastes du vaudou.
- 1958** L'écrivain et ethnologue français Michel Leiris renouvelle l'approche des rites de possession, dont celui du vaudou, et souligne ses aspects théâtraux. Publication de l'étude *Candomblé de Bahia, rite Nago* de l'anthropologue français R. Bastide, spécialiste des religions afro-brésiliennes.
- 1966** Premier festival des arts nègres au Sénégal.
- 1969** Senghor est fait membre de l'Académie des sciences morales et politiques en France
- 1971** Publication du dernier des quatre volumes *Mythologiques* de l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss qui se penche sur le fonctionnement de la pensée mythique.
- 1972** *Mythes et Rites bantous* de l'anthropologue belge Luc de Heusch étudie les systèmes de pensée en Afrique noire. Spécialiste des royautes sacrées, Luc de Heusch s'est rendu en Haïti pour analyser le culte vaudou.
- 1986** 7 février, chute de Jean Claude Duvalier. En mai, un colloque condamne pour la 1^{ère} fois les persécutions contre le Vaudou.
- 1987** La constitution du 29 mars dépénalise le Vaudou.
- 1988** *Hadriana de tous mes rêves* de R. Depestre s'inspire du fantastique Vaudou. Ce livre reçoit le prix Renaudot.
- 1991** L'inscription par La Comédie française de *La tragédie du roi Christophe* de Césaire dans son répertoire, consacre cet auteur de la Négritude.

Le 22 août, première commémoration de la cérémonie de Bois-Caiman.

BIBLIOGRAPHIE

A

Albaret Laurent, *l'Inquisition, rempart de la foi ? Découvertes Gallimard, n°366, 1998*

Augustin Joseph, *le Vodou libérateur, Tanboula, 1999*

B

Barthélémy Gérard, *Créoles-Bossales, conflit en Haïti, Ibis Rouge, 2000*

Bastide Roger, *les Amériques noires, Payot, Paris, 1967*

Bonte-Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Quadrige/Puf, 1991*

Boorstin Daniel, *Les découvreurs, Bouquins, Robert Laffont, 1988*

Brax Jean-Pierre, *Haïti pour quoi faire ?, l'Harmattan, 1987*

C

Chevalier Jean et Gheerbrant Alain, *Dictionnaire des symboles, Laffont, 1982*

Code Noir (Le), *L'esprit frappeur, 1998*

Cornevin Robert et Bruneau Jean-Pierre, *Haïti, Saint-Domingue, Centre delta*

Crosta Suzanne, *Le marronnage créateur, Grelca, 1991*

D

Dauphin Claude, *Musique du Vaudou, Naaman, 1986*

De Heusch Luc, *L'apport du bantou au vodou haïtien, Peeters, 2000*

Desjeux Bernard et Catherine, *La voix des dieux vaudou, in animan, n°50 décembre 1994-janvier 1995*

Desquiron Jean, *Haïti à la Une, anthologie de la presse haïtienne de 1724 à 1934, J. Desquiron, 1993*

Dorsainvil J.C., *Histoire d'Haïti, Deschamps, 1934*

F

Fabre Daniel, *un rendez-vous manqué, in L'Homme, revue française d'anthropologie, n°151, 1999*

Férère Gérard Alphonse, *Le vodouisme haïtien, Férère, USA, 1989*

Fouché Franck, *Vodou et théâtre, Nouvelle optique, Montréal, 1976*

Fouchard Jean, *Les marrons du syllabaire, Deschamps, 1988*

Fouchard Jean, *regards sur l'histoire, Deschamps, 1988*

G

Gaillard Gérald, Dictionnaire des ethnologues et des anthropologues, Armand Colin, 1997

Galeano Eduardo, Les veines ouvertes de l'Amérique Latine, Pocket n°3022, Plon, 1981

H

Hector Michel (Ss Dir.) La révolution française et Haïti, Tome I, Deschamps, 1995

Hell Bertrand, Possession et Chamanisme, Flammarion, 1999

Houtart François et Remy Anselme, Haïti, études des mentalités et des religions, L'Harmattan, 2000

Hubin-Gayte Mylène, Les jumeaux, Gallimard, Paris, 1998

Hurbon Laënnec, Culture et dictature en Haïti, L'Harmattan, Paris, 1979

Hurbon Laënnec, Le barbare imaginaire, Cerf, 1988

Hurbon Laënnec, Dieu dans le vaudou haïtien, Payot, 1972

Hurbon Laënnec, Comprendre Haïti, Karthala, 1987

Hurbon Laënnec (ss dir.) Le phénomène religieux dans la Caraïbe, Cidihca, 1989

Hurbon Laënnec, l'insurrection des esclaves de Saint-Domingue, Karthala, 2000

Hurbon Laënnec, Les mystères du vaudou, Gallimard, Paris, 1993

K

Kerboull Jean, Vaudou et pratiques magiques, Belfond, 1977

Kerboull Jean, Le Vaudou, magie ou religion, Laffont, 1973

L

La Selve Edgar, La République d'Haïti, 1871

Labelle Micheline, Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Cidihca, 1987

Ledan Fils Jean, A propos de l'histoire d'Haïti, saviez-vous que ... Vol III et IV, Bèljwèt, 1998, 1999

Lenoir Frédéric et Masquelier Ysé T. (ss dir.), Encyclopédie des religions, tomes 1 et 2 Bayard, 1997

Lerebours Michel Philippe, Haïti et ses peintres, Tome 1 et 2, L'imprimeur II, 1989

M

Madiou Thomas, Histoire d'Haïti, T2, Imprimerie Héreaux, 1923

Maisonneuve Jean, Les conduites rituelles, PUF, Que sais-je ?, n°2425, 1995

Marcelin Milo, Le vodou : religion populaire, articles paru dans les revues « Optique » en 1955

Maximilien Louis, Le vodou haïtien, Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince, ?

Métraux Alfred, Le vaudou haïtien, Gallimard (Tel), 1958

Métraux Alfred, Arts et traditions populaires, B.M. 1954

Métraux Alfred, La terre, les hommes et les dieux, la Baconnière, Neufchatel, 1957

Moreau de Saint-Méry, Descript° partie française de l'isle Saint-Domingue, Tome I, Paris, 1984

Mozzani Eloïse, Le livre des superstitions, mythes, croyances et légendes, Laffont, 1995

O

Ogot B.A. (dir. de vol.), Histoire générale de l'Afrique, Tome V, Unesco, 1999

P

Palou Jean, La sorcellerie, PUF, Que sais-je ?, n°756, 1^{ère} Ed. 1957, 1995

Péan J.R. Leslie, Economie politique de la corruption, Mémoire, 2000

Perrin Michel, Le chamanisme, PUF, Que sais-je ?, n°2968, 1998

Planson Claude, Le Vaudou, MA éditions, 1987

Planson Claude, Vaudou, un initié parle ... J'ai Lu, 1974

Pluchon Pierre, Vaudou, sorciers, empoisonneurs, Karthala, 1987

Price-Mars Jean, Ainsi parla l'oncle, Leméac, 1973

R

Roy Fombrun Odette, Histoire d'Haïti, de l'indépendance à nos jours. L'Action Sociale, 1981

Roy Fombrun Odette, L'Ayiti des Indiens, vol. 1, Deschamps, 1992

S

Saint-Gérard Yves, Le phénomène zombi, Erès, 1992

Saint-Gérard Yves, le morcellement de l'humain et ses sources mythologiques, Erès, 1991

Saint-Gérard Yves, Haïti, l'enfer au paradis, Eché, 1991, 1984

Saint-Louis Fridolin, Le vodou haïtien, L'Harmattan, 2000

Sallmann Jean-Michel, Les sorcières fiancées de Satan, Gallimard découvertes, n°57, 1987

Servier Jean, La magie, Que sais-je ? PUF, n°413, 1993

Smarth Lucien, Une culture née dans la lutte, in Haïti, briser les chaînes, Favre, 1984

Stamm Anne, les religions africaines, Que sais-je ? PUF – Paris, 1995

V

Vogel Sabine, les sectes de l'Oncle Sam, Géo n°94 – décembre 1986

W

Willaime Jean-Paul, Sociologie des religions, PUF, Que sais-je ?, n°2961, 1998

Willis Roy (ss dir.) Mythologies du monde entier, Larousse, 1999

TABLE DES MATIERES

L'HISTOIRE	- 6 -
LA DECOUVERTE DU ROYAUME DE DIEU	- 7 -
• <i>Des mondes bibliques et légendaires</i>	- 7 -
• <i>L'extension du royaume de Dieu</i>	- 8 -
• <i>Le mythe de l'El dorado</i>	- 9 -
• <i>Le massacre des Indiens</i>	- 9 -
• <i>L'héritage indien dans le vaudou</i>	- 10 -
LES DIEUX AFRICAINS EN EXIL.....	- 12 -
• <i>La traite négrière</i>	- 12 -
• <i>Les royaumes sacrés</i>	- 13 -
LA CONQUETE DE LA LIBERTE	- 14 -
• <i>Les résistances des esclaves</i>	- 14 -
• <i>L'insurrection générale</i>	- 14 -
• <i>La France révolutionnaire</i>	- 16 -
• <i>La guerre contre les armées de Napoléon</i>	- 17 -
• <i>Une indépendance sous contrôle</i>	- 18 -
LE VAUDOU DIABOLISE	- 21 -
• <i>Par les Américains</i>	- 21 -
• <i>Par l'Eglise catholique</i>	- 21 -
• <i>Par les sectes protestantes</i>	- 22 -
• <i>Par les Haïtiens</i>	- 23 -
• <i>La résistance culturelle</i>	- 26 -
LES REPRESENTATIONS DU VAUDOU	- 29 -
LES PEURS ANCESTRALES	- 31 -
• <i>Les cannibales</i>	- 31 -
• <i>Les loups-garous</i>	- 35 -
• <i>Les Zombis</i>	- 36 -
• <i>Les sorciers</i>	- 37 -
LA DIVERSITE DE L'HUMAIN	- 41 -
• <i>Une faute originelle</i>	- 41 -
• <i>Une évolution des espèces</i>	- 41 -
DES NOTIONS AMBIGUËS	- 43 -
• <i>La civilisation</i>	- 43 -
• <i>L'animisme</i>	- 43 -
• <i>Le polythéisme</i>	- 45 -
• <i>La superstition</i>	- 45 -
• <i>Le syncrétisme</i>	- 47 -
• <i>Pour une autre approche</i>	- 49 -
L'UNIVERS DU SACRE	- 50 -
LE MONDE DES ESPRITS.....	- 51 -
• <i>Le serpent cosmique</i>	- 51 -
• <i>Le portier céleste</i>	- 52 -
• <i>Les constellations</i>	- 53 -

• <i>Les jumeaux</i>	- 53 -
• <i>L'âme</i>	- 54 -
DES MEDIATEURS ELEMENTAIRES	- 56 -
• <i>L'eau</i>	- 56 -
• <i>Le feu</i>	- 58 -
• <i>Le sang</i>	- 59 -
DES SYMBOLES	- 61 -
• <i>L'arbre</i>	- 61 -
• <i>Les pierres tonnerre</i>	- 62 -
• <i>Le carrefour</i>	- 63 -
• <i>La croix</i>	- 64 -
LES DIALOGUES AVEC LE DIVIN	- 65 -
LA MAGIE	- 66 -
• <i>La divination</i>	- 67 -
• <i>Le rêve</i>	- 67 -
• <i>Les mauvais esprits</i>	- 69 -
LES ARTS SACRES	- 71 -
• <i>Le dessin</i>	- 71 -
• <i>La danse</i>	- 71 -
• <i>Le chant</i>	- 72 -
• <i>La musique</i>	- 72 -
LES RITUELS	- 74 -
• <i>La possession</i>	- 74 -
• <i>L'initiation</i>	- 77 -
LES ANCETRES ET LA MORT	- 80 -
• <i>Les ancêtres</i>	- 80 -
• <i>Les esprits de la mort</i>	- 81 -
REPERES CHRONOLOGIQUES	- 83 -
BIBLIOGRAPHIE.....	90